EVALUATION FINALE

Haïti

Fenêtre thématique
Prévention des crises et consolidation de la paix

Titre du Programme:
Programme Conjoint pour la Prévention des conflits et cohésion sociale du F-OMD en Haïti

Auteur: Christian Privat, consultant

Août 2013

Prologue

L'élaboration de ce rapport d'évaluation finale a été coordonnée par le Programme conjoint du Fonds pour la Réalisation des OMD en ayant pour but d'évaluer les résultats obtenus à la fin du programme. Tel que stipulé dans la stratégie de Suivi et d'Évaluation du Fonds, tous les 130 programmes, des 8 fenêtres thématiques, sont tenus de faire exécuter et de financer une évaluation finale indépendante, en plus de l'évaluation à mi-parcours.

Chaque évaluation finale a été à la charge du Bureau du Coordonnateur Résident du pays dans lequel est mis en œuvre le programme. Le Secrétariat du F-OMD a fourni aux équipes de pays des directives et s'est assuré de la qualité du processus d'évaluation, y compris de la révision des TDR et des rapports d'évaluation. Toutes les évaluations finales devraient être menées en conformité avec le manuel du Réseau d'Évaluation du Comité d'Aide au Développement (CAD) de l'OCDE « Normes de qualité sur l'évaluation du développement », et du manuel « Règles d'évaluation applicables au sein du système des Nations Unies » publiées par Groupe des Nations Unies pour l'évaluation.

Les évaluations finales sont sommatives de nature et cherchent à mesurer jusqu'où les programmes conjoints ont pleinement mis en œuvre leurs activités, fournis des produits et obtenus des résultats. Elles génèrent aussi des connaissances importantes basées sur des preuves pour chaque fenêtre thématique du F-OMD en identifiant les meilleures pratiques, les leçons apprises pouvant être appliquées à d'autres interventions sur le développement et à l'élaboration de politiques aux niveaux local, national, et mondial.

Nous remercions le Coordonnateur Résident et leurs bureaux de coordination respectifs, ainsi que les équipes de programme pour leurs efforts à entreprendre cette évaluation finale.

Le Secrétariat du F-OMD

L'analyse et les recommandations de cette évaluation sont celles de l'évaluateur et ne reflètent pas nécessairement l'avis du programme conjoint ou du Secrétariat du F-OMD.

Evaluation Finale

du Programme Conjoint pour la Prévention des conflits et cohésion sociale du F-OMD en Haïti

Fenêtre thématique : Prévention des conflits et consolidation de la paix

Rapport Final

Christian PRIVAT
cprivat8@gmail.com

26 Août 2013

Table des matières

Résumé Exécutif.....5

Introduction.....14

A. Antécédents

B. Portée de l'évaluation

1. Dans le cadre de la Réforme des Nations Unies et de la Déclaration de Paris
2. Dans le cadre de la Stratégie de S&E du F-OMD

C. Objectifs buts et méthodologie de l'évaluation

1. Prémisses de l'évaluation finale
2. Objectif global de l'évaluation
3. Objectifs spécifiques
4. Utilisateurs de l'évaluation
5. Méthodologie
6. Contraintes et limites de l'évaluation

D. Description de l'intervention et du programme

E. Contexte

1. Contexte et priorités nationales
2. Contexte après le tremblement de terre

II. Niveaux d'analyse.....28

A. Conception et pertinence

1. Pertinence et alignement sur les stratégies nationales de développement, les priorités locales des mairies et organisations communautaires et la réforme des Nations Unies
   Pertinence et alignement sur les stratégies nationales de développement
   Pertinence et alignement sur les priorités locales des mairies et organisations communautaires
   Pertinence et alignement par rapport à la réforme des Nations Unies
2. Réponse aux besoins socio-économiques et aux problèmes identifiés dans la phase de conception
3. Conception conjointe
4. Stratégie de suivi et évaluation

5. **Modifications apportées au programme et l'évaluation à mi-parcours**

B. Processus, efficacité et appropriation

1. **Mise en œuvre conjointe**
2. **Efficience du modèle de gestion**
3. **Efficience de la mise en œuvre par plusieurs organismes et bénéfices en termes de coûts**
4. **Les mécanismes de coordination et de gouvernance**
5. **Instruments financiers et pratiques commerciales des partenaires d'exécution**
6. **Obstacles rencontrés**
7. **Appropriation de la population ciblée et des autorités locales et nationales**

C. Résultats et efficacité

1. **Principales réalisations du programme conjoint**
2. **Résultats principaux pour les organisations communautaires et les mairies**
3. **Impact sur les personnes ciblées et changements dans la vie des bénéficiaires**
4. **Contribution au développement du pays et des communautés**
5. **Dimensions genre et jeunesse**
6. **Contribution à l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement**
7. **Contribution à la mise en œuvre de la Déclaration de Paris**
   - ***Responsabilisation mutuelle***
   - ***Gestion Axée sur les Résultats***
   - ***Renforcement des capacités au niveau national et local***
8. **Harmonisation et coordination des résultats**
9. **Promotion des processus et des résultats d'appropriation nationale**
10. **Amélioration du dialogue entre les acteurs et contribution aux politiques de développement**
11. **Participation des autorités locales**
12. **Sensibilisation des populations sur les thématiques de prévention de conflits et de cohésion sociale**
13. **Synergies avec d'autres programmes**
14. **Appui reçu du programme**
15. **Appui supplémentaire qui aurait été souhaité**

D. Durabilité

1. **Décisions et mesures prises pour assurer la durabilité**
2. **Soutien des réalisations du programme en fin de cycle par les institutions nationales et locales**
3. **Capacités des partenaires nationaux et locaux pour assurer la durabilité**
4. **Reproduction ou monté en échelle du programme au niveau national ou local**

III. Conclusion……68

IV. Leçons apprises……..73

V. Recommandations……76

Annexes……80

1. Abréviations
2. Dimensions de l'analyse et domaines de recherche
3. Principaux documents consultés
4. Evolution du Programme Conjoint entre 2010 et 2012
5. Résumé de l'évaluation du volet sur les opportunités économiques
6. Ressources humaines et financières 2010-2012 et partenaires d'exécution
7. Produits de connaissance du programme conjoint
8. Liste et courte description des projets communautaires
9. Cadre de résultats mis à jour à la fin du programme (pour les années 2010-2011-2013)
10. Progrès cumulé depuis le démarrage (par ville)

Résumé Exécutif

1. Introduction, objectifs et méthodologie

Le programme conjoint pour la Prévention des conflits et cohésion sociale a été mis en œuvre par cinq agences, dont quatre des Nations Unies : le PNUD, l'UNIFEM devenue ONU-Femmes, l'UNESCO et l'UNFPA, accompagnée d'une autre organisation internationale, l'OIM, en collaboration et complémentarité avec la section Réduction de la violence communautaire (RVC) de la MINUSTAH.
Le présent rapport permet de cerner le contexte, les objectifs et l'approche de l'évaluation, décrit les niveaux d'analyse, et propose enfin quelques conclusions, leçons apprises et recommandations.

En termes d'objectifs, l'évaluation a eu, d'une part, une fonction sommative (analyse des acquis, effets et résultats) et une fonction formative (bilan des acquis, des dynamiques et des bonnes pratiques). Les niveaux et critères principaux qui ont été à la base de cette évaluation sont les suivants : niveau de conception (pertinence), niveau de processus (efficience), niveau de résultats (efficacité) et niveau de l'impact (durabilité). Les méthodes et les outils pour la collecte, la compilation et l'analyse des données ont été l'analyse documentaire, les entretiens, les groupes de discussions, les réunions, la mission et le travail sur le terrain et l'observation directe par les consultants.

La méthodologie de l'évaluation a été le plus participative possible, afin que le plus grand nombre d'acteurs puissent contribuer au processus. En plus de nombreuses rencontres à Port au Prince, des missions de terrain ont été effectuées dans quatre villes (Les Cayes, Gonaïves, Saint Marc et Ouanaminthe). La mission d'évaluation a ainsi pu rencontrer les mairies et organisations communautaires, ainsi que des bénéficiaires directs. Elle a aussi permis d'étudier les résultats du programme, mais aussi la viabilité des actions à l'avenir, tout en renforçant les espaces de discussion avec la société civile et les populations participantes.

2. Observations

Pertinence, priorités nationales et internationales, et conception

Le programme a été bien aligné sur priorités nationales et est resté très pertinent par rapport aux stratégies nationales de développement, y compris après le tremblement de terre de 2010. Le programme a aussi été particulièrement pertinent pour des acteurs clé comme la Commission Nationale de l'UNESCO, l'ONG Volontariat pour le Développement et l'Université d'Etat de Haïti, et il a appuyé les priorités locales des organisations communautaires et des mairies.

Ce programme a été tout à fait pertinent et joué un rôle dans le cadre de la mise en œuvre de la réforme du système des Nations Unies, y compris du Plan-cadre de coopération des Nations Unies (UNDAF) et s'est aligné ensuite sur le Cadre Stratégique Intégré qui a remplacé l'UNDAF depuis 2010. Le comité de pilotage du projet avait revu le PCCS pour assurer qu'il correspondait toujours au contexte post tremblement de terre.

Les problèmes identifiés dans la phase de conception sont restés très pertinents durant toute la période de mise en œuvre du programme. Les bénéficiaires sont convaincus de l'importance des thèmes de prévention des conflits et de la cohésion sociale. Les organisations communautaires et mairies

considèrent aussi que les projets qu'ils ont menés ont répondu à des besoins du pays ou de la communauté. Le choix des cinq villes est resté très pertinent, bien que les concepteurs aient sous-estimé les difficultés logistiques occasionnées par les difficultés de déplacement.

La conception du PC a tenu compte de l'expérience, la présence sur le terrain et la complémentarité des agences. Les mandats et les valeurs ajoutées des agences ont permis de créer des synergies, chacune des agences étant par ailleurs dans son domaine de compétences. Il y a eu une certaine appropriation dans la conception, aussi bien au niveau national que local, et l'identification des partenaires sur le terrain pour la mise en œuvre des projets communautaires a été notoire. La programmation conjointe a représenté une très bonne solution pour relever les défis de développement énoncés dans le document de programme. L'évaluation à mi-parcours, le processus de l'évaluation finale, ainsi que les évaluations internes conduites chaque année par le programme ont toutes été considérées très utiles. Les cinq zones cibles sélectionnées pour le programme sont demeurées pertinentes, et l'atelier de 2010 a considérer qu'afin d'y installer des capacités durables de prévention de la violence, il s'avérait nécessaire de continuer les activités engagées, et de renforcer les efforts de l'Observatoire National de la Violence et de la Criminalité dans la collecte de données sur la violence à Port-au-Prince notamment.
Le programme conjoint a été un outil très utile à l'amélioration de l'efficacité du Système des Nations Unies et au renforcement de la coordination entre les agences, et entre celles-ci et la partie nationale.

Efficience

La contribution des agences s'est renforcée mutuellement et le programme conjoint a réduit les duplications par rapport à une approche par projets mise en œuvre totalement indépendamment par les agences. Selon certains néanmoins, le programme était dispersé entre cinq agences, ce qui était beaucoup, et elles auraient travaillé souvent séparément. L'idée avait pourtant été au départ d'avoir une unité conjointe avec une équipe interagences, mais en tout cas, le programme a permis une meilleure collaboration et coopération avec davantage de partenaires nationaux et diverses organisations communautaires. La modalité de gestion étant celle de la gestion canalisée des fonds vers chaque agence, il a été difficile de mettre en œuvre la vision de la TCPR d'avoir un budget commun et la stratégie « Unis dans l'Action ». Les modalités de mise en œuvre différentes des agences et certaines lenteurs administratives ont été compensées par la flexibilité entre les agences. L'efficience du programme a néanmoins été limitée par un manque d'harmonisation des procédures des différentes agences au niveau des sièges.

Il semble notamment que le PC aurait amené une diminution de certains coûts, notamment grâce à une meilleure coordination, mais les estimations n'ont pas été faites de manière précise durant l'exécution. De plus, les coûts ont pu être réduits en travaillant dans les mêmes villes. Enfin, il est probable que la division du travail entre les agences a aussi pu amener à des gains en efficience. Il semble que le PC aurait amené une diminution de certains coûts, notamment grâce à une meilleure coordination, mais les estimations n'ont pas été faites de manière précise durant l'exécution. De plus, les coûts ont pu être réduits en travaillant dans les mêmes villes. Enfin, il est probable que la division du travail entre les agences a aussi pu amener à des gains en efficience.

Les mécanismes de coordination et de gouvernance (Comité de gestion du programme et Comité national de pilotage) ont contribué à rendre le programme conjoint efficace et efficient, dans la mesure où ces structures de gouvernance ont servi au développement et à la mise en œuvre conjointe, à

l'appropriation par les divers acteurs. Au niveau local, il faut signaler l'importance des Comités de sélection des projets communautaires qui se sont ensuite transformés en Comités de suivi.

Le programme a été mis en œuvre dans un contexte extrêmement difficile, marqué par des faiblesses institutionnelles importantes. L'appropriation a été plutôt au niveau local que national : cela s'explique et reflète aussi le fait que davantage d'interventions ont été menées au niveau local. Certaines institutions nationales ont été très affectées par le tremblement de terre et/ou les élections de 2010. Le personnel des Ministères n'était pas toujours habitué à travailler avec les Nations Unies. Le programme n'avait pas de Ministère de tutelle et dépendait, au contraire, de Ministères faibles et dotés de peu de moyens et de reconnaissance dans la hiérarchie gouvernementale. Enfin, les municipalités ont connu beaucoup de changements politiques.

Efficacité

Les résultats ont été plus ou moins atteints, bien qu'ils aient été dispersés dans le temps, avec deux extensions de six mois. Le PC a généré une présence territoriale et une capacité d'influer sur la prévention des conflits et la cohésion sociale. Il a représenté, selon les acteurs rencontrés, notamment les organisations communautaires et les ONG au niveau national, un laboratoire d'idées au niveau local sans beaucoup de précédents dans ce domaine. Les principales réalisations du programme sont présentées dans le rapport sous forme de synthèse des informations mises à jour en Mai 2013 dans la fiche de projet, ainsi que du résumé présenté dans les TdRs de l'évaluation. Les résultats principaux que les organisations communautaires et les mairies ont mis en exergue sont aussi présentés dans le rapport. Les résultats principaux sont les suivants.

1. *Des opportunités socioéconomiques pour des jeunes à risques et des plans de réduction de la violence ont été créées.* L*a stratégie de création d'opportunités socioéconomiques* a permis d'insérer les jeunes à risque sur le marché compétitif de l'emploi, à appuyer des micro-entrepreneurs, à fournir des indemnités journalières aux populations vulnérables via des projets HIMO, et à organiser des activités d'autonomisation économique des femmes victimes de violence et personnes vulnérables. Les Plans de Réduction de la Violence (PRV), définis conjointement avec les communautés vulnérables ciblées et les autorités locales, ont identifié les actions prioritaires en termes de réduction et prévention de la violence, sur la base du diagnostic communautaire produit en collaboration avec l'Observatoire. Les plans ont pour vocation de servir de boussole pour tous les acteurs, nationaux ou internationaux souhaitant travailler dans ce domaine dans les zones ciblées par le programme. Ceci a été complété par des ateliers de diagnostics participatifs des manifestations et des causes de la violence et par des activités de prévention de la violence. Douze projets communautaires visant à réduire la violence et renforcer la cohésion sociale dans chacune des villes ont été mis en œuvre et quatre Comités locaux de sélection et suivi des projets communautaires ont permis de créer des dynamiques de rapprochement entre les autorités et les communautés, tout en assurant que les projets développés répondent aux priorités locales.

2. *L'accès aux services de base pour les femmes et les filles victimes de violence sexuelle s'est amélioré et les communautés ont été mobilisées contre la violence.* Concernant *l'accès aux services de base,* la prise en charge médicale des victimes de violence sexuelle s'est améliorée grâce à la formation du personnel de santé et la provision d'intrants dans des hôpitaux et centres de santé des villes cibles, sur la base d'une cartographie détaillée des services de santé dans les villes du programme. Concernant le *volet sensibilisation*, 2 000 jeunes de quartiers vulnérables des régions ciblées ont été

sensibilisés contre la violence via l'art, le sport ou la formation, 12 radios communautaires ont été formées pour diffuser et animer des émissions pour la paix, un réseau de communicateurs contre la violence a été formé, des modules de formation ont été développés en partenariat avec les institutions nationales et enfin une stratégie de travail avec les jeunes hommes contre les violences faites aux femmes a été développée et appliquée.

3. *La capacité nationale du gouvernement à trouver et apporter des réponses qui adressent les causes et les dynamiques de crise et de violence s'est améliorée.* Le renforcement des capacités au niveau central a impliqué notamment une sensibilisation aux pratiques dans les régions (en particulier à travers les PRV) et a renforcé les liens entre le niveau central et le niveau local, notamment en ce qui concerne les initiatives de prévention de la violence et les mécanismes de collaboration entre les acteurs. *L'Observatoire national de la violence et de la criminalité (ONAVC)* a pour vocation de collecter les données existantes sur la violence et la criminalité, produire des analyses régulières sur les tendances de la violence et de la criminalité en Haïti, coordonner des recherches thématiques approfondies, coordonner une plateforme d'échange entre acteurs travaillant dans le domaine de la violence et de la criminalité et produire des recommandations en termes de politique publique, en collaboration avec l'Université d'Etat d'Haïti. L'observatoire a notamment été en charge de produire les diagnostics et données actualisées concernant les villes cibles du programme conjoint. L'ONAVC a entamé la formalisation de son partenariat avec la Police Nationale d'Haïti et avec l'hôpital et dispose d'une préfiguration de système d'information pour garantir la standardisation et l'enregistrement des données de la PNH. L'ONAVC dispose désormais d'un certain nombre de produits. Le PCCS a renforcé son appui auprès de la PNH, en développant une stratégie de standardisation et amélioration des outils de collecte de données et en préparant différents produits. *L'appui à la Société Civile* a permis le renforcement des mécanismes de collecte de données. Enfin, *l'appui institutionnel au MJSAC et au MCFDF* s'est traduit par la préparation d'un module en gestion de conflits pour les AMC et brigadiers du Ministère (MJSAC), d'un module de sensibilisation en préparation aux élections et d'un module en entreprenariat féminin, ainsi que des formations pour l'accompagnement des femmes et l'amélioration de la collecte des données. Enfin, *l'appui à la recherche et études* s'est traduit par une étude de l'UEH sur les violences électorales en Haïti.

Les organisations et les mairies rencontrées durant l'évaluation ont expliqué comment les projets ont contribué à apporter un changement dans la vie des bénéficiaires et le programme conjoint a eu un impact important sur les personnes ciblées. Tous les bénéficiaires ont expliqué que les activités ont contribué à réduire la vulnérabilité de l'environnement, ainsi que les risques de violence dans leur communauté.

Les organisations et mairies pensent avoir contribué positivement au développement du pays ou des communautés dans lesquelles elles ont travaillé. Beaucoup d'activités ont été réalisées, qui ont abouti à une reconnaissance significative du travail du PC sur le terrain, ainsi que la motivation et même l'engouement des bénéficiaires, aux dires des organisations rencontrées durant l'évaluation.

La thématique transversale du genre a permis de renforcer les interventions coordonnées des agences, et la cohérence de leurs activités respectives. La dimension de la jeunesse a aussi été fortement intégrée, la majeure partie des projets se concentrant sur les jeunes de 18 à 35 ans.

Bien que le PC ne correspondait pas à un objectif spécifique des OMD, les organisations et entités ont considéré que le programme a contribué à l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement, en particulier l'OMD 1 et 4.

Le programme a contribué aux efforts des agences des Nations Unies et du gouvernement pour atteindre les objectifs de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement, le Plan d'Action d'Accra et le Partenariat de Busan pour une coopération au développement efficace. La mise en œuvre de ces objectifs a été aussi intiment liée à l'application des principes de la réforme des Nations Unies. En plus de la contribution aux objectifs d'efficacité de l'aide notée dans de multiples sections, le rapport met en exergue la responsabilisation mutuelle, la Gestion Axée sur les Résultats et le renforcement des capacités, aussi bien au niveau national que local.

Les activités et les réalisations du programme ont été harmonisées et coordonnées pour produire des résultats de développement. Le volet socio économique a été harmonisé et les agences ont travaillé en étroite collaboration et complémentarité. L'impression du Comité Technique est que le Programme n'aurait jamais atteint les résultats qu'il a atteints dans tous les secteurs si les agences n'avaient pas travaillé de façon conjointe. Le programme a aussi créé de nouveaux partenariats avec les institutions.

Le programme conjoint a contribué modestement à promouvoir les processus et les résultats d'appropriation nationale. Les expériences des villes semblent avoir été peu remontées pour affecter politiques et stratégies nationales. Cependant, il y a eu des discussions entre les agences et certains Ministres. Concernant les Plans de Réduction de la Violence, ceux-ci ont été validés avec les Mairies pour s'assurer que ceux-ci allaient leur être les plus utiles possible.

Le programme conjoint a aussi contribué à améliorer le dialogue entre les acteurs et les citoyens et/ou l'engagement sur les questions et les politiques locales de développement. Les autorités locales ont participé dans les activités des projets communautaires, et leur mise en œuvre s'est faite en partenariat, concertation et coordination avec les autorités locales de différentes manières. Les organisations communautaires et les mairies considèrent que les projets ont permis et permettent encore de sensibiliser les populations sur les thématiques de prévention de conflits et de cohésion sociale.

Il y a eu certaines synergies avec les autres programmes conjoints, notamment le Programme 16/6 du Président Martelly et les autres grands programmes interagences financés par le Fonds Haïtien pour la Reconstruction, par exemple sur le ramassage des débris et l'aménagement du territoire.

L'appui supplémentaire que les organisations et mairies auraient voulu recevoir ont été des moyens de financement pour sensibiliser beaucoup plus de bénéficiaires et de communes, l'aide pour trouver d'autres bailleurs, un appui financier basé sur une plus longue période, et de l'aide pour pouvoir assurer le transport pour certaines activités.

Durabilité

Concernant la durabilité, il va manquer un intermédiaire pour aller chercher les jeunes et il ne sera plus possible de payer le personnel. La Chambre de Commerce des Cayes considère qu'il est difficile de garantir la pérennisation de ces activités. D'autres acteurs se demandent si les activités du programme seront vraiment soutenables. Par contre, on peut noter la forte motivation des jeunes et des organisations communautaires peut renforcer la pérennisation. Les organisations communautaires ont

aussi indiqué qu'elles continueraient si elles pouvaient identifier des moyens supplémentaires. Les entrepreneurs ont indiqué leur souhait de garder les jeunes qui ont fait des stages, de prendre d'autres stagiaires et de créer des nouveaux postes. Les capacités d'intervention ont été mises en place et renforcées chez les partenaires nationaux. Beaucoup dépendra donc de l'appropriation par les partenaires et de l'intérêt qui sera porté sur les questions de violence et de cohésion sociale. La plupart des organisations et mairies considèrent que les projets financés par le programme conjoint mériteraient d'être répliqués dans d'autres villes ou montés en échelle au niveau national.

3. Recommandations

Le rapport présente aussi de nombreuses bonnes pratiques identifiées par le Groupe Technique, les organisations communautaires et les mairies, ainsi que les sources documentaires. Le rapport propose aussi des recommandations suivantes :

- Importance du suivi des agences

Il est important que les agences des Nations Unies puissent assurer un certain suivi des activités du programme conjoint, dans le cadre de leurs programmes existants, mais aussi de façon additionnelle si possible. Il pourrait être utile d'assurer une certaine transition en prolongeant certains contrats clé, les projets communautaires ayant à peine été terminés, mais continuant en ce moment avec une forte motivation des jeunes.

- Continuer le travail conjoint

Sur la base de la mise en œuvre conjointe réalisée par les agences, celles-ci pourraient continuer à réfléchir à l'opportunité de continuer le travail conjoint sur les questions de prévention de la violence et de cohésion sociale, particulièrement dans le contexte de prochaines élections, qui pourraient créer des tensions importantes. Dans ce sens, il serait utile de mieux définir le type de soutien à apporter pour consolider les acquis. Continuer le travail conjoint dans les cinq villes serait sans doute bénéfique. Les partenariats créés avec d'autres institutions méritent aussi d'être continués et approfondis.

- Soutenir la durabilité et la réplicabilité des actions clé

Pour soutenir la durabilité et la réplicabilité des actions clé, il sera important de continuer à s'adresser aux causes structurelles de la violence en Haïti.

Dans le domaine de l'emploi, les autorités nationales pourraient s'inspirer de l'expérience réalisée par les Chambres de Commerces soutenues par le programme conjoint, dans leurs efforts de rapprocher l'offre et la demande d'emploi, en créant un système fonctionnel d'intermédiation au niveau national avec des antennes locales.

Une des priorités pour le pays est bien sur de fournir du travail aux jeunes, qui est l'un des meilleurs moyens pour prévenir la délinquance et la violence. Les agences pourraient continuer à capitaliser l'expérience des HIMO du programme conjoint. Il devrait aussi être possible de continuer à assurer un suivi des jeunes qui ont bénéficié des formations, des stages et de l'appui en entreprenariat. Une étude approfondie des quatre secteurs touchés par le programme pourrait aider à identifier les faiblesses et les obstacles liés au développement de ces filières et favoriser du même coup l'émergence économique

de ces dernières. Etant donné la carence en ressources humaines dans les thématiques choisies pour la formation et l'encadrement, il serait nécessaire d'organiser un programme de formation des formateurs dans ces thématiques, afin de faciliter un transfert d'expertise aux professeurs pouvant être à même d'œuvrer dans ces thématiques.

Au delà, tout devrait être mis en œuvre au niveau du pays, avec le soutien des Nations Unies et des bailleurs, pour dynamiser l'emploi, l'employabilité et l'entreprenariat des jeunes. Soutenir les jeunes femmes entrepreneurs serait aussi très utile. Le soutien à des incubateurs d'entreprises dans les différentes villes serait aussi très approprié. Le développement de mécanismes de crédit parait aussi essentiel.

Dans de nombreux domaines, les programmes conjoints du F-ODM sur la Jeunesse, l'Emploi et la Migration pourraient fournir des expériences très intéressantes, y compris dans les pays voisins comme le Costa Rica ou le Nicaragua. L'exemple du Pérou est aussi intéressant concernant l'intermédiation entre l'offre et la demande d'emploi des jeunes.

Toutes les écoles devraient avoir plusieurs séances de formation sur la prévention des conflits et des activités concrètes de résolution non violente des conflits. L'UNESCO et la Commission Nationale de l'UNESCO devraient continuer à travailler sur les questions de curriculum, et avec les directeurs d'établissements et les maitres et professeurs dans les écoles, ainsi qu'avec un groupe de jeunes acteurs de changement qui pourraient être recrutés à partir des bénéficiaires du PC. Il faudrait envisager aussi une formation pour les formateurs et faire le suivi des formations en cours. Il convient aussi de continuer le plaidoyer avec des Directions Départementales qui n'ont pas encore été touchées. D'autres séances similaires pourraient être organisées au niveau des communautés, avec le soutien des Nations Unies et des organisations communautaires. Le Ministère de l'Education devrait penser à l'élaboration d'un curriculum court pour les jeunes à peine alphabétisés.

Il est très important de continuer de soutenir les Centres d'Ecoute, pour assurer une très bonne prise en charge des victimes. Il faudrait aussi continuer les formations pour le personnel médical et notamment pour le personnel qui travaille en fin de semaine. Il conviendrait aussi d'adapter les formations au public ciblé et de raccourcir la durée pour certains acteurs qui peuvent difficilement consacrer autant de temps à ces formations. Un centre d'hébergement des victimes pourrait être créé dans les principales villes, pour faire face aux situations souvent dramatiques des victimes. Enfin, le travail de mobilisation communautaire mérite d'être approfondi pour avoir un réel effet sur la prévention de la violence et la prise en charge des victimes, femmes et enfants.

- Donner de la continuité aux processus communautaires entamés

Fort de l'expérience des projets communautaires et des Comités de sélection et de suivi de ces projets, les organisations communautaires et les mairies sont appelées à assurer la continuité des actions entreprises. Les agences des Nations Unies et les institutions locales et nationales peuvent aussi soutenir ces efforts pour assurer la continuité des activités particulièrement prometteuses.

Il est important de continuer à contribuer au renforcement des capacités locales sur la prévention de la violence et la promotion de la cohésion sociale, en profitant des nouvelles façons de travailler et de coordonner les activités de développement dans les cinq villes que le PC a mis en place. Le renforcement des capacités de gestion des organisations mérite aussi d'être poursuivi.

Assurer les moyens de financement pour continuer les activités engagées par les mairies et organisations communautaires et les répliquer dans d'autres villes demande bien sûr des moyens financiers importants qu'il conviendrait de mobiliser.

- Renforcer les mécanismes de coordination et de S&E

Afin de donner suite au fonctionnement positif des mécanismes de coordination et de gouvernance du programme, il pourrait être utile de réfléchir aux possibilités de mettre en place une structure qui rassemblerait les acteurs clé au niveau national et local et qui pourrait assurer la continuité de certaines activités du PC, y compris d'assurer un certain suivi post programme et de conduire des évaluations plus spécifiques.

- Continuer à travailler avec les jeunes

Il est important de continuer à travailler avec les jeunes motivés des zones défavorisées, qui peuvent être des acteurs de changement. Leur mobilisation est un élément important pour les activités de mobilisation communautaire et pour aboutir à une réduction de la violence en Haïti. La musique et le théâtre entre autres, ne doivent pas être négligés car ils peuvent donner des résultats très significatifs.

Il pourrait être utile de faire une étude ex-post de l'impact du Programme, notamment en mesurant les changements de comportement des jeunes à moyen terme, en déterminant si leurs familles les perçoivent différemment, en étudiant les effets sur la violence et la cohésion sociale dans les communautés, et en analysant les éléments qui permettraient un meilleur ancrage des changements dans le temps.

Il est aussi important d'identifier des bailleurs qui pourraient continuer à appuyer le travail dirigé vers les jeunes sur les questions de violence et de cohésion sociale.

- Accorder une attention particulière aux questions de genre

Il sera nécessaire de continuer à promouvoir la participation active des femmes dans les activités futures visant les questions de prévention de la violence et de promotion de la cohésion sociale. Les organisations et mairies et les agences des Nations Unies devraient continuer à travailler sur la thématique transversale du genre pour permettre de renforcer les interventions coordonnées de tous les acteurs.

- Renforcer le plaidoyer au plus haut niveau sur la prévention de la violence et la cohésion sociale

Il conviendrait de préparer une stratégie institutionnelle claire pour assurer une appropriation des thématiques qui étaient au centre du programme par tous les acteurs, promouvoir un ancrage institutionnel clair et faciliter le positionnement de futurs programmes ou activités des agences, sur les questions de violence et de cohésion sociale dans le paysage politique.

L'Etat haïtien doit aussi donner le ton en promouvant des lois et actions visant le strict respect des droits de la personne victime de violence, et visant à dissuader par des moyens juridiques, éducationnels et sociaux les auteurs des actes de violence.

- Soutenir les activités de recherche sur la violence de l'Observatoire

Il est important que les agences continuent à soutenir l'Observatoire, si celui-ci reprend toute sa fonctionnalité après la période de transition qui l'a caractérisé récemment.

L'Université peut aussi permettre la mobilisation d'étudiants pour continuer les études en cours et fournir un appui dans le domaine de la recherche sur les questions de violence et de cohésion sociale.

- Renforcer la communication et la dissémination des résultats

Les agences et les organisations nationales et communautaires devraient assurer un suivi des Plans de Réduction de la Violence pour qu'ils soient circulés, vulgarisés et utilisés, et s'assurer qu'ils ne tombent pas dans l'oubli après les élections municipales, et qu'ils restent au contraire au centre de l'attention. Les agences, en particulier le PNUD devraient faire un suivi rapproché de cette question. L'AECID pourrait jouer un rôle dans la stratégie à venir pour que les plans puissent être intégrés aux efforts visant à élaborer des Plans de Développement Locaux. Il serait sans doute aussi utile que les agences et l'AECID fassent un plaidoyer pour une montée en échelle de l'élaboration de plans similaires dans d'autres villes du pays.

De la même façon, il serait utile de partager les résultats et la valeur ajoutée des projets communautaires et autres lors de forums, ateliers ou autres évènements de systématisation, de capitalisation des expériences, de débats et de faire remonter les expériences locales au niveau national. L'Université et l'Observatoire pourraient sans doute aider dans ce sens.

Les produits de connaissance devraient être disponibles pas seulement sur le site web des Nations Unies, mais aussi sur d'autres sites web, ainsi que dans les bibliothèques des écoles, des universités, publiques, etc. Les réseaux sociaux pourraient aussi être utilisés pour une diffusion ciblée vers les jeunes.

Les acteurs pourraient aussi continuer d'assurer la divulgation des bulletins d'information de l'Observatoire, les numéros déjà publiés et ceux à venir ayant le potentiel d'être très utiles.

Il serait important de mobiliser les medias pour qu'ils puissent témoigner des expériences intéressantes du programme.

Faciliter la gestion des connaissances serait aussi important pour faciliter un échange vertical (du local au national), et horizontal (entre les différentes villes et organisations communautaires).

Toutes ces activités de communication seraient importantes pour susciter l'intérêt des bailleurs, des Nations Unies et des ONG internationales.

I. Introduction

A. Antécédents

En Haïti, le Fonds pour la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (F-OMD), financé par le gouvernement de l'Espagne a soutenu le gouvernement et les autres acteurs nationaux par le biais d'un Programmes Conjoint pour la Prévention des conflits et cohésion sociale. Cinq agences ont participé au programme, dont quatre des Nations Unies: le PNUD, l'UNIFEM devenue ONU-Femmes, l'UNESCO et l'UNFPA, accompagnée d'une autre organisation internationale, l'OIM, en collaboration et complémentarité avec la section RVC de la MINUSTAH, soit 6 entités au total. Le programme faisait partie de la fenêtre thématique du F-OMD intitulée Prévention des conflits et consolidation de la paix.

Le processus de l'évaluation finale a débuté en mars 2013, à travers un processus de consultations en Haïti avec: (i) l'équipe qui gère le suivi et l'évaluation dans le Bureau du Coordonnateur Résident ; (ii) la coordonnatrice du programme et le responsable de S&E ; (iii) le Groupe de Gestion du Programme (GGP) / le Groupe de Référence de l'Evaluation (GRE) et le Comité Directeur National du programme conjoint ; (iii) et enfin le siège du F-OMD. L'évaluation elle-même a débuté avec la mise à disposition de la majeure partie de la documentation du programme conjoint au consultant international en Mai 2013.

Les documents les plus utiles pour préparer ce rapport ont été principalement ceux-ci : le document de programme, la fiche de projet, l'évaluation à mi-parcours, le plan d'amélioration, les rapports de suivi, les minutes de certaines réunions, certaines présentations au Comité Directeur et à l'Equipe de pays, principaux compte-rendu de réunions de coordination (en 2011 et 2012), les rapports des Ateliers de planification stratégique (Novembre 2010, Décembre 2012), les bulletins d'information du programme, l'information sur le programme sur les sites web du PNUD-Haïti et des Nations Unies en Haïti, les diagnostics sur la violence, la fiche d'aperçu général sur les subventions communautaires et quelques documents de projets communautaires, et bien sûr, les TdRs de l'évaluation. D'autres documents revus pour préparer ce rapport ont été ceux relatifs aux questions de la réforme des Nations Unies spécifiquement en Haïti, notamment sur l'élaboration du Cadre Stratégique Intégré (présentation, one-pager, rapport de la retraite de Février 2012), ainsi que les rapports du Coordonnateur Résident (2010, 2011, 2012).

Par ailleurs, plusieurs sections de ce rapport font aussi référence à d'autres documents relatifs aux questions de la réforme des Nations Unies au niveau global et aux guides et aux documents d'orientation, lesquels sont spécifiés dans les nombreuses notes de bas de pages.

Le présent rapport permet de cerner le contexte, les objectifs et l'approche de l'évaluation, décrit les niveaux d'analyse, et propose enfin quelques conclusions, leçons apprises et recommandations.

B. Portée de l'évaluation

1. Dans le cadre de la Réforme des Nations Unies et de la Déclaration de Paris

Ce programme a été important dans la programmation des Nations Unies en Haïti. Il a joué un rôle important dans la programmation conjointe et son étude présente des caractéristiques qui peuvent être utiles pour les autres programmes des Nations Unies.

Ce programme a joué un rôle dans le cadre de la mise en œuvre de la réforme du système des Nations Unies, y compris du Plan-cadre de coopération des Nations Unies (UNDAF[1]) en Haïti, grâce à une programmation conjointe entre les organismes des Nations Unies. Dans ce cadre, le programme était aussi destiné à améliorer et optimiser la coordination et la collaboration de diverses agences de l'ONU dans le pays. Enfin, le programme a aussi contribué à la mise en œuvre complémentaire des principes de Unis dans l'Action (Delivering as One).

Cette évaluation pourra influer sur la mise en œuvre non seulement de la programmation conjointe, mais aussi du Cadre Stratégique Intégré, qui a succédé à l'UNDAF suite au tremblement de terre de janvier 2010. Cet exercice est aussi en mesure de contribuer à la conception, à la mise en œuvre et à l'évaluation de futurs programmes des Nations Unies en Haïti. Il s'agit d'un exercice très utile pour tirer des leçons sur la mise en œuvre du programme conjoint, pour analyser les résultats et renforcer la planification et la programmation future.

L'évaluation finale prend également en compte l'Examen triennal complet de la politique relative aux activités opérationnelles pour le développement du système des Nations Unies (TCPR) de 2007, et l'Examen quadriennal (QCPR) de 2012. L'évaluation est aussi effectuée en considérant les directives de l'UNDAF de 2008 et 2010, qui soulignent l'importance du suivi et de l'évaluation des activités du système des Nations Unies.[2]

De même, le programme a contribué aux efforts des agences des Nations Unies et du gouvernement pour atteindre les objectifs de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement, le Plan d'Action d'Accra et le Partenariat de Busan pour une coopération au développement efficace. L'évaluation analysera cette contribution.

2. Dans le cadre de la Stratégie de S&E du F-OMD

Le programme conjoint a fait l'objet d'un suivi et évaluation (S&E) régulier des progrès accomplis dans la réalisation des résultats attendus. Le Suivi et l'Evaluation du F-OMD se sont concrétisés à travers les orientations générales figurant dans la stratégie de S&E[3] et les instructions stipulées dans le Guide de la mise en œuvre du programme conjoint pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement.[4] Dans ces documents, il est établi que tous les programmes conjoints de plus de deux ans faisaient l'objet d'une évaluation à mi-parcours et d'une évaluation finale indépendantes.

L'évaluation finale correspond à un processus structuré, défini largement dans le mandat générique pour cette évaluation.[5] Sur cette base, l'Unité de Coordination du Progamme et le Bureau du Coordonnateur Résident ont élaboré des termes de référence spécifiques sur lesquels se fonde ce rapport et sur lesquels sera structurée l'évaluation.

[1] UNDAF : acronyme anglais pour United Nations Assistance Framework.
[2] How to Prepare an UNDAF, Part I, Guidelines for UN Country Teams, January 2010, pages 16-19.
[3] Système de Suivi et Evaluation, Apprendre pour améliorer, F-OMD (2009).
[4] Guide pour la mise en œuvre des programmes conjoint du Fonds pour la réalisation des OMD, F-OMD, juillet 2009.
[5] Termes de Référence génériques pour l'évaluation finale des Programmes Conjoint du F-OMD, F-OMD, août 2011.

Les principaux objectifs de la stratégie d'évaluation du F-OMD étaient les suivants:

- Aider les programmes conjoints à obtenir des résultats en matière de développement ;
- Déterminer la valeur et la qualité des programmes conjoints et mesurer leur contribution à la réalisation des 3 objectifs du F-OMD (les OMD, la Déclaration de Paris et l'initiative « Unis dans l'action ») ; et
- Obtenir et rassembler des connaissances basées sur les faits ainsi que les enseignements tirés pour les faire monter en échelle et reproduire les interventions de développement fructueuses.

Selon la stratégie de suivi et évaluation et les directives sur la mise en œuvre des programmes, l'équipe de chaque programme était préalablement chargée de concevoir un système de S&E et de définir des valeurs de référence pour les indicateurs (quantitatifs et qualitatifs). Le Guide pour l'élaboration des rapports de suivi des programmes conjoints déterminait les exigences du Secrétariat pour les rapports de suivi, qui seront des apports importants pour l'évaluation finale.[6] Le processus de suivi comprenait des examens semestriels, ainsi que certains rapports annuels dans la première partie du cycle des programmes.

Cette évaluation, qui fait partie intégrante des activités de S&E menées par le F-OMD s'est inspiré des bases de ce travail préliminaire de S&E, ce qui a permis d'éviter toute duplication ou répétition du travail déjà accompli. L'évaluation n'a donc pas fait l'objet d'une collection de lignes de base, mais a utilisé l'information déjà collectée et les données existantes et disponibles.

L'évaluation a permis d'évaluer non seulement l'impact des résultats du programme conjoint, mais aussi leurs processus de mise en œuvre, au niveau local et national, grâce à une analyse de cause à effet. L'évaluation a pris notamment en compte les résultats de l'articulation du programme entre le niveau local et le niveau national, par rapport aux piliers fondamentaux de la coopération au développement du Système des Nations Unies. L'impact du programme conjoint a été évalué en tenant compte du contexte socio-économique et politique du pays, avec l'aide de la théorie du changement.

Enfin, les observations, les conclusions et les recommandations générées par cette évaluation ont procuré des éléments d'analyse pour évaluer la contribution du Fonds des ODM non seulement au niveau national où elle contribuera à influencer la réflexion future sur la programmation conjointe en Haïti, mais aussi au niveau international. L'évaluation a aussi contribué à l'évaluation de la Fenêtre thématique du Fonds « Prévention des conflits et consolidation de la paix ». Les constatations, conclusions et recommandations de cette évaluation seront utilisées par ailleurs dans la méta-évaluation finale du Fonds, sur l'impact global de ses 128 programmes partout dans le monde.

C. Objectifs, buts et méthodologie de l'évaluation

1. Prémisses de l'évaluation finale

Le programme conjoint représente l'unité d'analyse ou l'objet d'étude de cette évaluation. Il renvoie à l'ensemble des composantes, des réalisations, des produits, des activités et des intrants définis dans le document de programme conjoint et dans les modifications qui lui ont été apportées durant la mise en

[6] Guide pour le programme conjoint, préparation du rapport de suivi, F-OMD.

oeuvre du programme. L'évaluation a aidé les acteurs à évaluer la conception, la pertinence, les processus, les résultats et l'impact de développement du Fonds au niveau national, à travers l'analyse de son programme conjoint.

2. Objectifs généraux de l'évaluation

Les évaluations finales sont de nature sommative et répondent aux objectifs généraux suivants:

1. Évaluer dans quelle mesure le programme conjoint a pleinement mis en œuvre les activités prévues et obtenu les produits (outputs) et réalisations (outcomes) attendus, et mesurer en particulier les résultats de développement.
2. Générer un volume conséquent de connaissances basées sur les faits, concernant un ou plusieurs volets du F-OMD, en identifiant les meilleures pratiques et les enseignements tirés qui pourraient servir à d'autres interventions de développement au niveau national (montée en échelle) et international (reproductibilité).

3. Objectifs spécifiques

L'évaluation finale s'est attaché principalement à mesurer les résultats de développement et les impacts potentiels du programme conjoint en se conformant aux indications sur la portée et les critères présentées dans les termes de référence. Ceci a permis de formuler les conclusions et les recommandations dans un délai court.

Les termes de référence indiquent que l'évaluation avait les objectifs spécifiques suivants :

1. Évaluer dans quelle mesure le programme conjoint a contribué à répondre aux besoins et à résoudre les problèmes identifiés pendant la phase de conception.
2. Mesurer le degré de mise en oeuvre du programme conjoint, son efficacité et la qualité des produits et des réalisations par rapport à ce qui a été prévu initialement ou ultérieurement officiellement modifié.
3. Mesurer dans quelle mesure le programme conjoint a obtenu les résultats de développement pour la population ciblée, les bénéficiaires et les participants, qu'il s'agisse d'individus, de communautés, d'institutions ou autre.
4. Mesurer la contribution du programme conjoint à la réalisation des objectifs fixés pour ses différents volets d'intervention ainsi qu'à celle des objectifs globaux du F-OMD au niveau local et national (OMD, Déclaration de Paris, principes d'Accra et réforme de l'ONU).
5. Identifier et documenter les grands enseignements tirés et les bonnes pratiques sur les sujets spécifiques de la fenêtre thématique, les OMD, la Déclaration de Paris, les principes d'Accra et la réforme de l'ONU dans le but de garantir la durabilité du programme conjoint ou de certaines de ses composantes.

4. Utilisateurs de l'évaluation

Les conclusions et recommandations qui seront générées par cette évaluation ciblent les principaux utilisateurs de celle-ci : le gouvernement et les autorités nationales, régionales et locales impliquées dans le programme, les organisations de la société civile, les ONG et les autres acteurs ayant un rôle actif dans le programme, les organismes des Nations Unies, le Groupe chargé de l'évaluation externe

(GRE), le Comité Directeur National du programme, le Bureau du Coordonnateur Résident, le Secrétariat du Fonds, l'Agence Espagnole de Coopération Internationale pour le Développement (AECID), le Comité Directeur (CD), le Comité de Gestion (CG) et les membres du personnel du programme. D'autres acteurs pourront trouver l'évaluation utile pour l'analyse au niveau international et régional.

6. Méthodologie

Concernant l'approche globale de la méthodologie, celle-ci s'est basée non seulement sur l'utilisation d'une approche qualitative, mais aussi d'une approche quantitative. L'aspect novateur de cette évaluation a tenu au fait que dans le cadre de la préparation de l'atelier de clôture et de leçons apprises du programme conjoint, l'Unité de Coordination du PCCS a lancé une évaluation externe sur le pilier lié à la création d'opportunités économiques afin d'évaluer son effet sur la réduction de la violence et le renforcement de la cohésion sociale dans les zones cibles du programme conjoint. Les résultats principaux de l'évaluation du pilier économique seront repris dans cette évaluation.

L'approche *qualitative* a consisté à apprécier la pertinence, les difficultés de mise en œuvre des différentes interventions du programme et les résultats obtenus. Elle s'est basée sur l'analyse documentaire, dont l'évaluation du pilier économique, les entretiens individuels, les groupes de discussion, les réunions, etc. Un certain nombre d'entretiens ciblés ont été conduits avec les principaux acteurs, au niveau national et local, durant la mission du consultant international.

L'approche *quantitative* a consisté à utiliser d'abord l'analyse documentaire des données quantitatives existantes et disponibles, notamment dans les rapports de suivi des programmes et l'information issue du système de S&E. Il s'est agi d'utiliser ensuite les observations et les enquêtes rapides sur le terrain de l'évaluation externe du pilier lié à la création d'opportunités économiques. Ces enquêtes ont été conduites principalement avec les équipes des projets, les partenaires (administration publique, villes, élus, réseaux des ONG et des associations) et avec les bénéficiaires des activités du programme conjoint.

Il reste que la plus grande difficulté à laquelle a buté l'évaluation du programme, c'est l'inexistence de certaines données quantitatives, notamment de la situation de référence pour renseigner certains indicateurs de résultats et des cibles atteintes, dans certains domaines. C'est dans ce sens que la production de données quantitatives de l'évaluation du volet économique a été importante.

La méthodologie de l'évaluation a été le plus participative possible, afin que le plus grand nombre d'acteurs puissent contribuer au processus. En plus, de nombreuses rencontres à Port au Prince, des missions de terrain ont été effectuées dans quatre villes (Les Cayes, Gonaïves, Saint Marc et Ouanaminthe). La mission d'évaluation a ainsi pu rencontrer les mairies et organisations communautaires, ainsi que des bénéficiaires directs, notamment de nombreux groupes de jeunes, ce qui a beaucoup aidé l'évaluateur à se former une opinion sur les résultats du programme.

L'évaluation a aussi permis d'étudier la viabilité des actions à l'avenir, tout en renforçant les espaces de discussion avec les jeunes, la société civile et les populations participantes. L'évaluation a ainsi été un moment privilégié pour inclure les acteurs autant que possible, afin que ceux-ci puissent contribuer à la viabilité des actions à l'avenir, tout en renforçant les espaces de discussion avec la société civile et les populations participantes. Pour assurer cette participation, les principaux bénéficiaires et les représentants de la société civile ont été interviewés en personne ou ont été présents dans les

entretiens individuels et dans les groupes de discussion. Les autorités régionales et les services déconcentrés de l'Etat ont été impliqués, ainsi que le Comité Technique du PC.

La méthodologie a eu, d'une part, une fonction sommative : évaluer les acquis, les effets, les résultats *a posteriori*, par rapport à ce qui était visé au départ, et d'autre part, une fonction formative : dresser le bilan des acquis, des dynamiques et des bonnes pratiques impulsées par le programme du F-OMD, ce qui a pu permettre : (i) la valorisation et la durabilité des processus de progrès au niveau national ; et (ii) le transfert ou la reproductibilité dans d'autres villes en Haïti et à l'échelle internationale.

Les niveaux et critères principaux qui ont été à la base de cette évaluation ont été les suivants : niveau de conception (pertinence), niveau de processus (efficience), niveau de résultats (efficacité) et niveau de l'impact (durabilité).

Les méthodes et les outils qui ont été proposés pour la collecte et l'analyse des données comprennent : l'analyse documentaire, les entretiens semi-structurés, les groupes de discussions, les réunions, les ateliers, la mission et le travail sur le terrain, et l'observation directe.

La documentation qui a été mise à la disposition de l'évaluateur a constitué un des éléments d'information pour la préparation du rapport initial et de ce rapport final. L'analyse documentaire s'est basée sur un ensemble de documents relatifs au programme conjoint, notamment le document de programme, la description des résultats (par exemple dans les Newsletters), le cadre de S&E / la matrice de résultats, les rapports de suivi (semestriels et annuels), ainsi que d'autres sources d'information pertinentes, par exemple sur le contexte, les priorités nationales, etc. Une attention particulière a été accordée à la prise en compte effective des conclusions et recommandations de l'évaluation intermédiaire du programme conjoint et comment celle-ci a pu influencer positivement l'impact et la durabilité du programme.

De plus, l'évaluation a pris en compte les documents relatifs à la réforme des Nations Unies, notamment l'UNDAF, les rapports du Coordonnateur Résident et le Cadre Stratégique Intégré (ISF en anglais) qui a remplacé l'UNDAF depuis 2010 suite à l'impact du tremblement de terre, qui a rendu obsolète l'UNDAF 2009-2011, et a poussé l'Équipe de pays à avancer vers une stratégie conjointe avec la Mission des Nations Unies pour la Stabilisation d'Haïti (MINUSTAH).

L'évaluation a aussi pris en compte d'autres études plus récentes conduites dans le cadre de la préparation de l'Examen quadriennal complet de la politique relative aux activités opérationnelles pour le développement du système des Nations Unies (QCPR[7]) qui a eu lieu en 2012. Bon nombre d'observations, de conclusions et de recommandations de ces études sont pertinentes pour le programme conjoint et ont enrichi cette évaluation. Par exemple, l'étude sur la mise en œuvre de l'UNDAF[8] et celle sur la Gestion basée sur les résultats[9] contiennent de nombreuses observations qui sont très pertinentes dans le contexte de Haïti.

[7] QCPR : acronyme anglais pour Quadriennal Comprehensive Policy Review of operational activities for development of the United Nations, Résolutions de l'Assemblée générale 59/250 (2004) et 62/208 (2007).

[8] The relevance, effectiveness and efficiency of the United Nations Development Assistance Framework (UNDAF), A report prepared for the United Nations Department of Economic and Social Affairs, Paul Balogun, May 2012, Final.

La collecte des données a combiné, d'une part, des *outils de recherche quantitatifs*, y compris, par exemple, les statistiques aux niveaux national et local et les données d'enquêtes statistiques, *et* d'autre part, *des outils qualitatifs,* comme par exemple des interviews, des questionnaires, des groupes de discussion, des réunions et des ateliers. Les activités visant à assurer la participation des bénéficiaires et de la société civile dans le processus d'évaluation ont permis une collecte d'informations aussi bien quantitatives que qualitatives. A ce propos, la collecte des données a été discutée avec l'évaluatrice du pilier lié à la création d'opportunités économiques. La collecte de données a ciblé des personnes et groupes différents, en fonction de leur participation aux différents volets du programme, bien que l'hétérogénéité de la collecte de données nécessite une réserve dans les analyses.

L'évaluation du pilier lié à la création d'opportunités économiques a justement eu pour objectif de définir des données de référence afin de faire, dans la mesure du possible, une évaluation d'effets, c'est-à-dire mesurer le changement intervenu dans la situation présente des populations, par rapport à une situation de référence. A cet effet, l'évaluation a reconstruit en partie la situation initiale et élaboré des enquêtes statistiques rapides (dirigées vers la population en général et vers les jeunes bénéficiaires), avec un questionnaire, en même temps que des entrevues, des groupes focaux, et des études de cas. Ce travail a permis de renseigner certains indicateurs clefs, nécessaires à évaluer l'impact des programmes, et pourra être utile pour préparer un plan d'action concernant la poursuite, le renouvellement ou l'amélioration des interventions.

Les réunions et entretiens au niveau national ont permis une triangulation de l'information avec le reste du processus évaluatif et ont complété les autres sources d'information (examen documentaire, visites sur le terrain dans les régions, autres réunions et entretiens). Ces réunions et entretiens ont pu avoir lieu entre le consultant et les interlocuteurs ci-dessous. Des entretiens ont d'abord eu lieu avec l'Unité de Coordination du programme et le personnel de suivi et évaluation, le Bureau du Coordonnateur Résident, et le point focal du F-OMD à New York en charge du PC. Un Atelier du Groupe Technique (points focaux des agences) a été organisé, qui a permis d'analyser les critères et les sous critères de l'évaluation, de recueillir de manière participative la perception des membres du Groupe et de favoriser échange et une réflexion stratégique sur la mise en œuvre et les résultats du programme conjoint, entre les principaux acteurs du PC. Les entités des Nations Unies présentes ont été le PNUD, la MINUSTAH-RVC, l'OIM, l'UNIFEM devenue ONU-Femmes, l'UNESCO et l'UNFPA.

D'autres entretiens semi-structurés ont pu avoir lieu avec les ministères et institutions publiques qui ont été plus impliqués dans le programme, notamment l'Université d'Etat de Haïti et l'Observatoire National de la Violence. Par contre les Ministères de l'Intérieur, la Justice, l'Education, la Santé, la Condition Féminine et la Jeunesse, les Sports et l'Education Civique n'ont pas pu être rencontrés. Un entretien a eu lieu avec le gouvernement de l'Espagne comme bailleur de fonds (AECID) et membre de la plus haute instance de gouvernance, le Comité Directeur National. Des entretiens ont aussi été organisés avec les organisations de la société civile qui ont participé au programme au niveau national, comme par exemple la Commission Nationale Haïtienne de Collaboration avec l'UNESCO, qui relève du Ministère de l'éducation, et Volontariat pour le Développement d'Haïti.

[9] Results-Based Management in the United Nations Development System: Progress and Challenges, A report prepared for the United Nations Department of Economic and Social Affairs, for the Quadrennial Comprehensive Policy Review, Final Report, Angela Bester, July 2012.

Enfin, une réunion de clôture et de rétro alimentation a été organisée au niveau national, pour la dévolution des résultats à la fin de la mission du consultant, avec les chefs d'agence, et les résultats et recommandations du rapport initial ont été présentés séparément et postérieurement par le Programme au Comité Directeur qui était aussi le Groupe de Référence de l'évaluation.

Les réunions et entretiens au niveau national ont été complétés par les travaux de terrain et l'observation directe. En concertation avec les personnes et structures clefs impliquées dans cet exercice, un agenda des visites de terrain a été préparé avec les intervenants clés qui devaient être interrogés, les réunions, la focalisation géographique des visites, etc. L'évaluation a permis d'observer directement les résultats du programme dans un échantillon de municipalités et communautés où le programme a été mis en œuvre (en plus de Port au Prince pour les entretiens au niveau national). Les visites de terrain ont eu lieu dans les villes suivantes : Les Cayes, Gonaïves et Saint Marc. Dans les villes où le consultant n'a pas pu se rendre, les agents de terrain du programme sur place ont recueilli les impressions des acteurs et bénéficiaires, notamment grâce aux questionnaires (voir ci-dessous).

Un ensemble de critères ont été proposés au stade initial pour la sélection des villes où le consultant s'est rendu : la présence des activités du programme conjoint dans une ville donnée, l'importance relative du programme sur les résultats de développement obtenus par tous les acteurs impliqués dans des activités de développement, l'impact qu'il a eu, le nombre de bénéficiaires qu'il a atteint, les réhabilitations communautaires découlant du programme et leur maintien a date, l'engagement des différentes institutions et agences, les difficultés qui sont survenues au cours d'exécution, la force de la dynamique locale, l'influence au niveau national, les possibilités de durabilité et le potentiel de reproductibilité et de réplication.

Dans les différentes villes, on a accordé la préférence aux réunions participatives, par rapport aux entrevues individuelles ou collectives qui ont été réalisées avec les acteurs clés, permettant ainsi une participation maximale des intervenants. Le consultant a rencontré les principaux acteurs impliqués dans les activités, notamment : les Mairies, les délégations des institutions nationales et services déconcentrés de l'Etat. Certains de ces acteurs ont pu être rencontrés dans le cadre de réunions avec les Comités de sélection des projets communautaires, qui se sont transformés en Comités de suivi. Par contre, il n'a pas été possible de rencontrer les autorités régionales. Des discussions ont également été organisées avec les organisations communautaires, les groupes de jeunes, et les bénéficiaires directs (surtout les jeunes).

Dans les différentes villes, le consultant a été accompagné des responsables du projet au niveau local (notamment les Agents de suivi et évaluation, les agences des Nations Unies ou l'OIM) et d'une responsable du programme au niveau national, pour faciliter la participation de tous les intervenants et des discussions ciblées.

Les rencontres, réunions et entrevues se sont inspirées des niveaux et questions d'évaluation des TdR. Lors de la plupart de ces réunions, après une brève discussion sur le processus d'évaluation, une discussion a été organisée, sur la base des niveaux et critères et questions d'évaluation: niveau de conception (pertinence), niveau de processus (efficacité), niveau de résultats (efficience) niveau de l'impact (durabilité).

Toutefois, dans les réunions et les entretiens bilatéraux, la liste de critères et questions a été utilisée comme une référence générale et d'une manière flexible, en fonction des interlocuteurs et de leur

niveau de connaissance et d'implication dans le programme Conjoint. Selon le partenaire, les discussions se sont ainsi concentrées sur certains critères (pertinence, efficience, efficacité et durabilité), ou bien sur certaines questions. Par contre, lors de l'Atelier du Groupe Technique, les questions ont été examinées de manière plus systématique, compte tenu du niveau de connaissance et d'expérience de ses membres. Toutes ces réunions et rencontres ont permis l'identification de ce qui a été accompli, les difficultés rencontrées, les leçons apprises et les mesures prioritaires pour assurer la durabilité et la réplicabilité.

Les outils principaux qui ont été utilisés pour les réunions et entretiens individuels sont les listes de questions, guides d'entretiens et questionnaires. Ceux-ci ont été préparés en fonction des acteurs et de leur rôle dans la mise en œuvre du PCCS (niveau stratégique et/ou d'exécution) avec beaucoup d'attention, durant la phase initiale de l'évaluation, pour les acteurs suivants : Agences des Nations Unies, Institutions Nationales, Autorités et Institutions Locales, Société Civile et Bénéficiaires.

Les questionnaires ont été un très bon instrument pour recevoir des apports très précis et recueillir les impressions des acteurs et bénéficiaires. Ils ont fourni des informations qui ont complété des apports à la collecte et à l'analyse de données. Ils ont été donnés ou envoyés aux personnes interviewées de manière individuelle et aux participants des différentes réunions, en fonction des besoins d'information. Les questionnaires ont été structurés sur la base des niveaux et questions d'évaluation : niveau de conception (pertinence), niveau de processus (efficacité), niveau de résultats (efficience) niveau de l'impact (durabilité) et ont fourni des informations permettant de répondre aux exigences des TdRs.

Ces questionnaires ont été préparés en collaboration avec l'Unité de Coordination durant la première semaine de la mission du consultant. Ils ont été spécifiques aux partenaires visés et ont permis aussi de couvrir un maximum de partenaires, sachant que ceux-ci étaient très nombreux, notamment les projets communautaires. Les questionnaires avaient des questions ouvertes et fermées qui ont permis quelques analyses quantitatives. Les questionnaires ont facilité aussi la collecte d'informations durant les entretiens de face à face ou alternativement via les agents de terrain pour les régions où le consultant n'a pas pu se rendre (Port de Paix).

Néanmoins, il faut remarquer que pour les bénéficiaires directs, mais aussi pour les bénéficiaires indirects, les questionnaires n'ont pas permis de faire des analyses quantitatives très précises, mais plutôt de donner des pistes d'analyse qualitative. En effet, cette analyse était beaucoup dépendante du niveau de réponse aux questionnaires. L'utilisation des questionnaires a néanmoins été très importante, notamment pour pouvoir donner plus de temps aux interlocuteurs, après qu'ils aient fourni une première vue d'ensemble lors des entretiens et réunions. En effet, les réunions étaient le plus souvent trop courtes pour espérer avoir beaucoup d'information, et de ce point de vue-là, la distribution de ces questionnaires s'est avéré une stratégie très judicieuse. De plus, ces questionnaires ont eu une valeur intrinsèque pour les acteurs et bénéficiaires, en les amenant à approfondir leur réflexion (individuelle et collective) à la fin du programme et des différents projets communautaires, ce qui a eu une grande importance potentielle sur leur appropriation des interventions et sur la durabilité et réplicabilité de celles-ci.

7. Contraintes et limites de l'évaluation

Le temps imparti à l'évaluation a été très court : 30 jours au lieu de 55 jours prévus dans les TdRs génériques du F-OMD et pour la plupart des évaluations aussi bien finales qu'intermédiaires. Par ailleurs

la courte durée totale a impliqué que 15 jours ont été dédiés à la mission de terrain (ce qui était court) et 15 jours ont été dédiés à l'écriture du rapport (ce qui était très court aussi).

La plus courte durée de l'évaluation s'explique certes en partie par le fait qu'une autre évaluation a été conduite sur le volet économique. Il n'en demeure pas moins que cette évaluation a dû néanmoins couvrir l'ensemble du programme, et en un temps très limité. Les apports de cette autre évaluation n'ont pu être intégrés qu'en incluant quelques aspects de cette évaluation qui ne comprenait pas de résumé exécutif.

L'analyse documentaire a été limitée à cause de la courte durée de l'évaluation, et la finalisation du rapport initial s'est faite durant la mission d'évaluation, mais il a pu néanmoins constituer un des éléments d'information importants pour la préparation de ce rapport final.

L'évaluation s'est déroulée alors que le programme était en train de clôturer. Ceci a impliqué que le temps qui a pu être dédié à ce processus par l'équipe du programme et les acteurs locaux était forcément partagé avec d'autres activités de clôture. Cela a impliqué, entre autres, qu'un nombre plus limité de questionnaires a pu être collecté auprès de certains acteurs dans les villes. Par ailleurs, un plus grand nombre de réponses écrites aux questionnaires ont été reçues des villes des Cayes et d'Ouanaminte. Les données des autres villes (Gonaïves et Saint Marc) ont été essentiellement collectées lors d'entretiens et groupes de bénéficiaires conduits en personne par l'évaluateur et étaient parfois moins précises. De plus, il n'a pas été possible de couvrir tous les partenaires, sachant que ceux-ci étaient très nombreux, notamment les projets communautaires. L'utilisation des questionnaires a nécessité beaucoup de temps au moment de la rédaction, mais cela a permis d'exploiter les informations abondantes et riches qui y étaient fournies.

Une autre limite de l'évaluation a été que les questionnaires n'ont pas permis de faire des analyses quantitatives très précises, mais plutôt de donner des pistes d'analyse qualitative, basées sur les villes des Cayes et Ouanaminte.

Au niveau national, l'entretien avec le Ministère de l'éducation n'a pas pu avoir lieu, et le questionnaire n'a pas été reçu qui aurait compensé l'annulation du rendez-vous. Par ailleurs, d'autres entretiens qui étaient initialement prévus avec les Ministères de l'Intérieur, la Justice, la Santé, la Condition Féminine et la Jeunesse, les Sports et l'Education Civique ainsi qu'avec l'Observatoire National de la Violence, n'ont pas pu avoir lieu dans le court temps imparti pour la mission. Le personnel de l'Observatoire a aussi beaucoup changé.

Il faut remarquer que par manque de temps pour la mission du consultant, celui-ci n'a pas pu se rendre directement dans les villes de Port de Paix et Ouanaminte, bien que cette dernière ville ait pu bénéficier de la visite d'une consultante nationale travaillant pour le programme, laquelle a réussi à obtenir beaucoup de réponses écrites aux questionnaires par les bénéficiaires indirects des projets communautaires.

Il n'a pas été possible de rencontrer les maires principaux des villes des Cayes et de Gonaïves. Le maire adjoint des Gonaïves semblait très peu informé des activités du programme. Les maires des autres villes n'ont pas pu être rencontrés. En outre, les délégations des institutions nationales et services déconcentrés de l'Etat n'ont été rencontrés qu'aux Cayes lors de la réunion du Comité de suivi (qui a été la seule avec ce type de Comité), et il n'a pas été possible de rencontrer les autorités régionales à cause

de la courte durée des missions dans les villes (une journée). L'entretien avec le point focal du F-OMD à New York en charge du PC n'a pas pu avoir lieu à cause de problèmes de missions à l'étranger.

L'évaluation a aussi été influencée davantage par les projets communautaires qui ont eu lieu en fin de programme, et qui ont fait l'objet d'entretiens plus systématiques que les activités réalisées en début de programme, mais celles-ci avaient bien été mieux couvertes par l'évaluation intermédiaire.

Enfin, bien qu'une réunion de clôture et de rétro alimentation ait pu être organisée avec les chefs d'agences des Nations Unies, à la fin de la mission du consultant, il n'a pas été possible de rencontrer Comité Directeur, qui est aussi le Groupe de Référence de l'évaluation, à cause des délais très courts de la mission.

D. Description de l'intervention et du programme

Le Programme Conjoint pour la Prévention des conflits et cohésion sociale par le biais de l'autonomisation des communautés locales et le renforcement des capacités institutionnelles (PCCS) a pour but de lutter contre la violence et promouvoir des mécanismes de cohésion sociale dans les villes périurbaines cibles du programme au travers d'une approche pluridimensionnelle et novatrice qui consiste à mettre en œuvre des activités de prévention et réduction de la violence sur la base d'un diagnostic fiable et validé par les communautés concernées.

Le PCCS allie la participation et l'engagement communautaire au renforcement des capacités en termes d'analyse et de réponses au phénomène complexe de la violence, et ce tant aux niveaux local que national.

Les villes cibles du programme conjoint sont : Ouanaminthe, Port-de-Paix, Gonaïves, Saint-Marc et les Cayes. Port-au-Prince est venue par la suite s'ajouter à la liste pour des activités de recherche et des activités ponctuelles de prévention.

Le PCCS a pu profiter de l'expérience, de l'expertise et des avantages comparatifs des agences et du système des Nations Unies, principalement le PNUD, en collaboration et complémentarité avec la section RVC de la MINUSTAH, l'OIM, l'UNIFEM devenue ONU-Femmes, l'UNESCO et le UNFPA.

Il a été mis en œuvre avec la collaboration : du Ministère de l'Education et de la Formation Professionnelle via la Commission nationale de coopération avec l'UNESCO, du Ministère à la Condition Féminine et aux droits des femmes (MCFDF), du Ministère de la Jeunesse, des Sports et l'Education Civique (MJSAC) ; l'Université d'Etat d'Haïti (UEH) ; du Ministère de la Justice et de la Sécurité Publique au travers de la Police Nationale d'Haïti, qui est venue s'ajouter vers la fin du projet pour renforcer les mécanismes de collecte de données, les organisations de la société civile ; et enfin, de nombreux intervenants au niveau local, en particulier les Mairies, délégations des institutions nationales, organisations communautaires, groupes de jeunes, etc.

La stratégie du programme a initialement été conçue en deux étapes : sur la base d'un diagnostic scientifique clair produit par l'Observatoire national de la violence et de la criminalité et adapté à chacune des zones d'intervention du programme, les communautés vulnérables et les acteurs locaux développent des plans de réduction de la violence qui répondent à tous les aspects identifiés de la violence. Par la suite, et sur la base des problèmes et conflits identifiés par les communautés, des

activités de prévention et de prise en charge sont mises en œuvre. Plus particulièrement les activités de prévention prévoient un volet socioéconomique pour les jeunes à risque et des activités plus traditionnelles de sensibilisation au travers des acteurs locaux.

Ainsi, le programme était organisé initialement en quatre volets principaux en plus de l'aspect coordination et plaidoyer :

1. Collecte de données et production d'analyse au travers de l'établissement et du renforcement des capacités de l'Observatoire national de la violence et de la criminalité (ONAVC)
2. Préparation de plans de réduction de la violence et coordination locale des acteurs
3. Stratégie pluridimensionnelle de prévention et de prise en charge pluridimensionnelle des femmes victimes de violence
4. Renforcement des capacités sur la prévention de la violence et la coordination avec les zones cibles locales

Les résultats attendus du PCCS étaient les suivants :

- **Résultat 1** : Elaboration de plans de réduction de la violence et fourniture d'opportunités socioéconomiques aux jeunes à risque

- **Résultat 2 :** Augmentation de l'accès aux services de base pour les femmes et les filles victimes de violence et mobilisation des communautés contre la violence

- **Résultat 3** : Amélioration de la capacité du gouvernement national de formuler et de mettre en œuvre des réponses traitant des causes et dynamiques de violence

- **Résultat 4** : Programme conjoint administré et suivi efficacement

E. Contexte

1. Contexte et priorités nationales

En adoptant les déclarations sur les Objectifs du Millénaire pour le développement, Haïti s'est engagé à élaborer et à mettre en œuvre des politiques pouvant lui permettre d'atténuer les problèmes politiques et socioéconomiques auxquels le pays fait face d'ici l'année 2015. Cependant l'état instable de la situation socio-politique et économique, ainsi que les nombreux défis de développement et l'extrême vulnérabilité du pays entravent la réalisation des activités portant sur les OMD.

Haïti est caractérisé par une longue transition démocratique qui dure depuis la chute du régime duvaliériste (1986) et qui n'a toujours pas permis la mise en œuvre des institutions prévues par la Constitution de 1987. Les élections présidentielles de 2010 ont eu lieu dans un contexte difficile et accompagnées de nombreuses incertitudes. La passation du pouvoir s'est faite de façon démocratique et c'est un élément particulièrement positif pour le pays. Néanmoins, la configuration politique actuelle implique un jeu de négociations particulièrement délicat entre le parti du président de la République et les partis politiques traditionnels qui n'ont pas de discipline politique fermement installée.

En dehors de l'instabilité sociopolitique, Haïti est fortement sujette à des aléas environnementaux qui viennent aggraver la situation déjà précaire du sous-développement du pays. L'économie haïtienne, essentiellement agricole, fortement affectée par une succession de chocs (crise alimentaire, ouragans

de 2008 ayant détruit 60% des récoltes et des infrastructures, crise économique mondiale), avait néanmoins réussi à enregistré une croissance positive de 2.9% en 2009. Cependant, le séisme qui a frappé l'île en janvier 2010 a ravagé le pays : les pertes économiques et financières sont estimées à 10 milliards USD (soit 120% du PIB). Les grands équilibres économiques ont néanmoins pu être préservés, grâce au programme de stabilisation mis en place depuis 2005 et aux aides internationales massives. Ces dernières ont cependant été inférieures aux promesses initiales.

L'année 2011 a été marquée par une transition politique et administrative, mais aussi par la transition de la phase humanitaire au relèvement. Les différents acteurs impliqués dans la reconstruction en Haïti ont axé leur programme sur le long terme et essayé de passer de l'urgence de l'aide humanitaire au développement durable.

Le Plan d'action pour le relèvement et le développement national élaboré après le séisme du 12 janvier 2010 met en avant la création de pôles décentralisés de croissance économique, la réduction des vulnérabilités aux catastrophes naturelles, l'amélioration de l'accès aux services sociaux de base et le renforcement des institutions. L'administration du président Martelly a lancé un signal fort en créant un fonds alimenté par de nouvelles taxes sur les transferts de fonds et les appels téléphoniques, afin de financer un programme d'éducation gratuite.

Depuis octobre 2010, Haïti a aussi fait face à une épidémie de choléra. À compter du 13 mai 2013, le Ministère de la Santé Publique et de la Population (MSPP) avait enregistré un total de 656 554 cas de choléra en Haïti depuis le début de l'épidémie en octobre 2010. Au total, 8 091 décès liés au choléra ont été signalés au MSPP pour cette période. Le taux de mortalité à l'échelle du pays est resté stable à 1,2 % depuis novembre 2012, suivant un maximum de 2,4 % en novembre 2010. Le 27 février 2013, le gouvernement d'Haïti a lancé le Plan national d'élimination du choléra pour une durée de dix ans, mais aussi un plan opérationnel de deux ans pour lutter contre la maladie. Un total de 2,1 milliards de dollars environ est nécessaire pour la mise en œuvre du plan décennal dont 443 millions pour la mise en œuvre du plan opérationnel de deux ans. L'ONU soutiendra le gouvernement d'Haïti dans la mise en œuvre de ces initiatives.

La croissance haïtienne est principalement soutenue par les transferts de fonds de la diaspora très présente aux Etats Unis et au Canada. Ces transferts financiers estimés environ au quart du PIB demeurent un mécanisme essentiel de survie pour de nombreux Haïtiens. Aujourd'hui, les faiblesses institutionnelles du pays, le manque d'infrastructures, les troubles sociaux et la déforestation à grande échelle constituent les principaux obstacles à la croissance du pays.

Même si Haïti fait face à des défis inhérents à son relèvement après le séisme, des progrès significatifs ont été réalisés. À ce titre, le Rapport des Nations Unies en Haïti 2012 souligne qu'à la fin 2012, 350,000 personnes demeurent dans les camps de déplacés (sur plus de 1,200,000 personnes identifiées après le tremblement de terre). Ainsi, 160,000 familles ont bénéficié d'une solution de logement. Par ailleurs, plus de 80% des 10 millions de mètres cubes de débris générés par le séisme ont aussi été déblayés.

2. Contexte après le tremblement de terre

Il convient de noter que le Programme a été fortement affecté par le tremblement de terre de Janvier 2010, qui a eu de nombreuses conséquences majeures sur la mise en œuvre :

1) les activités qui se sont déroulées n'ont pas suivi la logique de mise en œuvre initiale, ce qui a entaché la stratégie générale du programme conjoint. Plus particulièrement, les diagnostiques communautaires n'ont pu être menés avant la mise en œuvre d'une large partie des activités de prévention alors que celles-ci auraient dû découler des Plans de Réduction de la Violence (PRV). Néanmoins, chaque activité de prévention a été déterminée en fonction des analyses issues des visites de terrain et des rencontres avec les autorités locales et les communautés.
2) les locaux de l'Observatoire ayant été détruits, la collecte de données et la production d'analyses à travers de l'établissement et du renforcement des capacités de l'Observatoire national de la violence et de la criminalité (ONAVC) a été entravée
3) le taux de mise en œuvre du programme conjoint a varié de façon considérable entre les agences, surtout en 2010, ce qui a entrainé des blocages pour les plus avancés, des retards difficilement rattrapables pour les autres. Alors que 2010 a permis de mettre en œuvre certains volets du programme, d'autres sont restés sans avancée réelle.
4) le recrutement de l'Unité d'Exécution a été considérablement retardé du fait des priorités du pays et les personnes en charge du PC dans chacune des agences ont dû répondre également à des mesures d'urgence après le tremblement de terre. Ceci a handicapé la bonne coordination du programme au niveau central mais aussi dans les régions, et a également limité la visibilité du fonds comme programme conjoint en 2010.

Suite au tremblement de terre, qui a empêché d'avancer avec la stratégie initialement prévue, des solutions alternatives ont dû être développées pour mettre en place les activités de prévention et de réponse, tout en reconstruisant et en renforçant l'Observatoire.

Par ailleurs, pour atteindre le Résultat 3 : « Amélioration de la capacité du gouvernement national de formuler et de mettre en œuvre des réponses traitant des causes et dynamiques de violence », ont été inclues dans ce volet la pluralisation des activités de création d'opportunités socioéconomiques. Trois types d'activités ont été mises en œuvre au sein de ce pilier :

- Les projets communautaires à Haute Intensité de Main-d'œuvre (HIMO)
- L'identification de formation technique / professionnelle sur des métiers porteurs dans la zone ciblée
- Placement de jeunes dans leur domaine de compétence (activité de placement pour obtenir une première expérience professionnelle) ou dans les secteurs où ils aimeraient apprendre un métier ('on the job' training).

Le renforcement des capacités au niveau central, tel que prévu dans le document de projet impliquait notamment une sensibilisation aux pratiques dans les régions (PRV) et devait renforcer les liens entre le niveau central et le niveau local, notamment en ce qui concernait les initiatives de prévention de la violence et les mécanismes de collaboration entre les acteurs.

Enfin, sur le plan de gestion, des agents ont été déployés ou recrutés sur le terrain pour assurer une meilleure mise en œuvre au niveau local, une meilleure appropriation et un meilleur suivi.

II. Niveaux d'analyse

A. Conception et pertinence

L'analyse de la conception et de la pertinence a tenté d'identifier la mesure dans laquelle les objectifs d'une intervention de développement correspondent aux besoins et aux intérêts des populations et du pays et aux Objectifs du Millénaire pour le développement.

1. Pertinence et alignement sur les stratégies nationales de développement, les priorités locales des mairies et organisations communautaires et la réforme des Nations Unies

Pertinence et alignement sur les stratégies nationales de développement

Le programme a été bien aligné sur priorités nationales et est resté très pertinent par rapport aux stratégies nationales de développement, y compris après le tremblement de terre de 2010, même si, comme nous le verrons dans une section postérieure, le PC n'était pas la priorité des priorités après le séisme.

D'après certains interlocuteurs des agences rencontrés durant l'évaluation, il y avait eu des programmes des Nations Unies sur le désarmement, mais ils n'avaient pas bien fonctionné faute d'une véritable stratégie pour juguler la violence. Il convenait aussi de ne pas dupliquer ce que faisait déjà la Minustah. Il existait un besoin de créer un PC dynamique sur toutes les facettes de prévention de la violence et de cohésion sociale.

Le PC a renforcé, soutenu et complémenté les actions entreprises dans le cadre du projet Etat de droit du PNUD, notamment par rapport (i) au renforcement des capacités du système judiciaire et de la PNH avec un nouvel axe de travail de prévention de la violence, (ii) à la violence basée sur le genre, (iii) aux demandes de renforcement de l'accès à la justice, à l'assistance légale et aux services judiciaires. La PNH était par ailleurs intéressée à mieux recueillir, structurer, rendre disponible et analyser l'information qu'elle collecte sur les actes de violence.

Le programme est aussi devenu encore plus pertinent pour la Minustah avec l'élaboration de l'ISF en 2010, issu d'une collaboration entre la Minustah et l'Equipe de pays. Par ailleurs suite au mandat donné par le Conseil de Sécurité à la Mission, celle-ci a commencé à travailler avec certaines communautés et certains groupes. Les projets de stabilisation de la CVA incluent les jeunes de 16 à 25 ans ou de 18 à 25 ans dans des villes où le niveau de violence est significatif : certains quartiers de Port au Prince sujet à la manipulation politique (par exemple la Cité du Soleil) et Gonaïves. Ainsi la Mission a collaboré avec le PC particulièrement aux Gonaïves. Et il y a eu une certaine division du travail entre la Minustah qui s'est concentrée dans les zones urbaines et le PC qui a travaillé davantage dans les zones rurales (particulièrement les cinq villes).

Le programme a été extrêmement important pour la Commission Nationale de l'UNESCO, un acteur clé du PC, car la Commission a pu intensifier son travail non seulement en amont avec le Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle, mais aussi en aval avec les écoles, les directeurs d'établissements scolaires, les maitres d'écoles, les élèves. Il est venu en complément aux

actions qui étaient entreprises et il est arrivé à point nommé pour les écoles. Les jeunes ne sont pas habitués à régler les problèmes et les conflits de manière pacifique. Les relations entre les élèves et les maitres sont souvent tendues, et il y a souvent un manque de respect dû au manque d'éducation des élèves. Les conflits sont fréquents entre élèves et la violence est sous-jacente. Il a donc été très important pour les lycées d'avoir ce programme. Après le tremblement de terre, le programme est devenu encore plus important pour les maitres d'écoles et les directeurs, car le séisme a renforcé la nécessité de résoudre les conflits nouveaux et anciens, de façon pacifique. La promiscuité dans les écoles due à la destruction de locaux avec des classes allant jusqu'à 80 élèves sans rien pour s'assoir, les professeurs, parents élevés affectés personnellement, certains ayant décédé ont été des facteurs qui n'ont fait qu'aggraver les tensions. Par ailleurs, le programme a aussi représenté une approche du bas vers le haut qui a favorisé un processus de consultation.

Le programme a aussi été particulièrement pertinent pour l'ONG Volontariat pour le Développement (VDH), selon laquelle il y a eu une parfaite adéquation avec son plan stratégique qui a pris fin en 2012. L'organisation touche les 15-24 ans dans 10 départements et est une des plus grandes associations de jeunes dans le pays, avec 12 maisons de jeunes. VDH travaille beaucoup sur le développement personnel des jeunes, avec l'objectif de former des leaders communautaires, rejoignant ainsi les aspirations du Programme Conjoint. Le tremblement de terre a produit un exode vers de nombreuses villes où VDH est implanté, à partir de Port au Prince, ainsi qu'une somme importante de besoins non satisfaits. La violence a été exacerbée. Dans ce contexte, les jeunes ont eu encore plus besoin qu'avant de conseils psycho-social, et le programme s'est montré encore plus ouvert et à l'écoute des besoins des jeunes et des femmes.

D'autres acteurs comme l'Université d'Etat d' Haïti (UEH) ont considéré que le programme était arrivé à un moment où il y avait un fort besoin pour le pays de comprendre la violence et la criminalité, un phénomène qui a pris des proportions plus graves après 1986, mais surtout après 1994 et est devenu courant désormais. Le développement du trafic de drogue a fortement contribué à cette détérioration, Haïti étant devenu une plateforme et un lieu de transit pour la drogue. Entre temps, en trente ans environ, de 1986 à nos jours, la population d'Haïti a doublé (de 5 à 10 millions d'habitants), et la population urbaine de Port au Prince est passée de 1 à 3 millions, sans une amélioration de la sécurité socio-économique, avec les mêmes services, et subissant la précarisation d'un nombre croissant d'individus. Par ailleurs la Police Nationale d'Haïti (PNH) souhaitait aussi mieux connaitre les causes de cette violence et criminalité. Pour tous, il était important de mieux comprendre les facteurs clé qui ont joué un rôle pour pouvoir déterminer ce qui pouvait être fait.

Pertinence et alignement sur les priorités locales des mairies et organisations communautaires

Le PCCS a aussi appuyé les priorités locales des organisations communautaires et des mairies, en soutenant la mise en œuvre des activités qu'elles menaient traditionnellement. Par exemple, pour la Mairie des Cayes, l'appui du PCCS a consisté en un support financier et technique qui s'inscrit dans les priorités de la commune et de celles du pays. Aux Cayes : pour le Groupe d'Appui pour le Développement du Sud GADES le programme a aidé financièrement, en ressources humaines (formations) et il a permis d'avoir d'autres partenaires financiers ; pour APPARTS, il a appuyé par le financement des activités, sa présence, ses conseils, les visites et supervisions ; pour l'Union des Jeunes pour le Développement de Pierrot Arniquet (UJDPA), il a appuyé financièrement, techniquement (formation, renforcement des capacités), en termes de management, d'appui à la gestion de projet et de mise en relation avec d'autres partenaires (organisations et autorités locales) ; pour Etudiants en Action

pour le Développement du Sud (EADS), il a appuyé via le financement et la coopération en termes de renforcement dans la pratique de gestion de projet.

A Ouanaminthe : pour l'Organisation Tèt Kole FAnm Dilè (TFKD), le programme a fourni un accompagnement technique et financier ; pour VDH, il a donné un appui technique mais aussi une source de motivation pour un travail efficace car il a encouragé l'organisation à fournir un service de qualité dans la mise en œuvre, mais aussi a facilité la rencontre avec les leaders locaux ; pour le Centre pour le Développement et la Santé (CDS), l'appui du PCCS s'inscrit beaucoup plus dans le cadre des activités de santé maternelle, particulièrement la planification familiale par la fourniture de matériels contraceptifs ou du matériel éducatif permettant de renforcer les messages dispensés dans les points de prestation de services.

Aux Gonaïves, les entrepreneurs ont noté qu'il y a une demande d'emplois mais aussi une offre d'emplois et des besoins aussi bien du côté des jeunes que des entreprises, et que l'une des priorités de la Chambre de Commerce était justement de faciliter la rencontre entre la demande et l'offre de travail.

Pertinence et alignement par rapport à la réforme des Nations Unies

Ce programme a été tout à fait pertinent et joué un rôle dans le cadre de la mise en œuvre de la réforme du système des Nations Unies, y compris du Plan-cadre de coopération des Nations Unies (UNDAF) en Haïti, contribuant aux efforts de programmation conjointe entre les organismes des Nations Unies. Dans ce cadre, le programme a contribué à améliorer et optimiser la coordination et la collaboration de diverses agences de l'ONU dans le pays. Enfin, le programme a aussi contribué à la mise en œuvre complémentaire des principes de Unis dans l'Action (Delivering as One).

Il s'est aligné ensuite sur le Cadre Stratégique Intégré (ISF en anglais) qui a remplacé l'UNDAF depuis 2010, suite à l'impact du tremblement de terre, qui a rendu obsolète l'UNDAF 2009-2011, et a poussé l'Équipe de pays à avancer vers une stratégie conjointe avec la Mission des Nations Unies pour la Stabilisation d'Haïti (MINUSTAH). Par son expérience, le PC a contribué aux trois ISF : le ISF 2010-2011, l'extension 2012 et maintenant l'ISF 2013-2016. L'ISF définit une stratégie conjointe de la MINUSTAH et de l'ensemble des agences, fonds et programmes des Nations Unies dans l'appui au développement national, aux efforts humanitaires et à la stabilisation, et il se fonde sur les priorités du Plan d'Action National pour le Relèvement et le Développement (PARDN) et le Plan Stratégique de Développement National (PSDH).

Comme le DSRSG/HC/RC l'a souligné lors la retraite de Février 2012, l'ISF couvre une période critique pour les Nations Unies dans un contexte de transition caractérisé par deux larges tendances : 1) l'engagement partagé du gouvernement et des partenaires internationaux pour augmenter la focalisation et les ressources pour renforcer les établissements haïtiens ; et 2) le processus de reconfiguration de la MINUSTAH, avec le retrait progressif des capacités provisoires autorisées après le tremblement de terre 2010 et le développement de son plan de consolidation. Il a souligné le besoin de l'ONU de penser différemment à la façon dont l'organisation fonctionne en Haïti et de conduire ses « affaires différemment ». Cela est rentré dans les cadre du Principe numéro 7 pour le développement

de l'ISF visant à renforcer la collaboration entre la Mission et l'Equipe de pays, dont les efforts de développement et humanitaires, à travers les activités conjointes et les programmes.[10]

Les rapports du Coordonnateur Résident (2010, 2011, 2012), se réfèrent au fait que le Comité de pilotage du projet avait revu le PCCS pour assurer qu'il correspondait toujours au contexte post tremblement de terre et aux besoins spécifiques. Le rapport pour l'année 2012 indique que les programmes conjoints ont continué à être mis en œuvre en 2012, avec un budget combiné approximativement des USD 230 millions (6 financés par le Fonds de Reconstruction d'Haïti, HRF, 1 par le F-OMD et 3 avec un financement bilatéral). Ces projets sont liés à l'éducation, l'emploi, le logement, l'agriculture, la santé, la sécurité de nourriture, le retour et la réadaptation de voisinage, l'environnement et la réduction de risque de désastre normal. Un processus de reportage harmonisé a continué à être appliqué pour tous les programmes conjoints, par le Bureau du DSRSG/RC/HC et le Groupe Programme, auquel il a été demandé de servir de forum principal pour le S&E des programmes conjoints. Il est certain que le PCCS était, en particulier dans le contexte suivant le tremblement de terre, « un petit programme parmi les grands ».

Durant la retraite de l'Equipe de pays en Décembre 2012, une revue des avantages et opportunités des programmes conjoints a été présentée sur la base des contributions des équipes des différents programmes conjoints, y compris le PCCS. Certaines conclusions peuvent s'appliquer dans le cadre du PCCS, notamment la pertinence et cohérence de l'action des NU dans un contexte financier global difficile, la qualité technique accrue basée sur la complémentarité des expériences et mandats, l'impact plus important avec la maximisation des ressources financières, humaines etc. des agences, et la capacité plus grande de réponse à des changements de contexte.

2. Réponse aux besoins socio-économiques et aux problèmes identifiés dans la phase de conception

Le document de projet notait que la situation d'Haïti, après des années d'instabilité, s'était améliorée, le pays revenant à l'ordre constitutionnel démocratique en 2006. Grâce au soutien des troupes de la MINUSTAH, Haïti jouissait d'une sécurité améliorée, d'une augmentation des recettes de l'état et donnait, après des années, les premiers signes d'une croissance modérée. Mais ces acquis étaient de courte durée, en raison de la crise financière mondiale, des cyclones tropicaux, de la hausse du prix des denrées alimentaires qui avaient contribué à l'escalade de l'instabilité politique. Les cyclones d'août et de septembre 2008 avaient affecté directement un million d'Haïtiens et laissé près de 20.000 familles sans abri et créé des dommages spectaculaires, notamment aux Gonaïves et dans l'Artibonite. Les risques d'insécurité avaient augmenté et l'approche des élections de 2010 faisaient redouter une recrudescence de différentes formes de violence. Haïti demeurait donc extrêmement vulnérable à une résurgence de crises et de violence et pouvait rapidement basculer dans l'instabilité et des crises récurrentes.

Bien que les facteurs de la violence et de l'insécurité fussent assez mal compris, Haïti offrait un panorama de diverses formes de violence (collective, interpersonnelle et familiale, politique, sociale et économique). Les données existantes et les recherches sur la violence – y compris ses facteurs et ses symptômes – étaient rares et souvent peu fiables. Sans en être nécessairement les *causes principales*, la

[10] Report of the Retreat on the Integrated Strategic Framework for Haiti, Changing the practice: Coherence and innovation in a context of transition 10-11 February 2012, Hotel Montana, Port-au-Prince.

perception généralisée était que la pauvreté et les inégalités systémiques mélangées à la faiblesse, l'inefficacité ou la compromission des institutions étatiques conditionnaient l'apparition, la durée et l'intensité de la violence. Ces facteurs structurels de la violence et de la sécurité semblaient s'aggraver par d'autres *causes immédiates* comme le manque de structures de dialogue pour forger un consensus entre les acteurs sociaux hétérogènes, l'absence d'alternatives crédibles à la violence pour les jeunes au chômage et l'existence de normes tolérant la violence basée sur le genre. Finalement, les recherches sur les causes structurelles et immédiates étaient encore embryonnaires et sporadiques. Néanmoins, l'impression qui en ressortait était que la violence était non seulement utilisée et manipulée, notamment par des éléments au sein du monde politique haïtien, mais provenait aussi du trafic de la drogue et du commerce des armes.

La violence affectait les hommes et les femmes de façon disproportionnée en Haïti. Bien que les données étaient assez limitées, il était clair que les hommes, particulièrement les jeunes, étaient les plus à risque de commettre et d'être victimes des actes de violence. Les hommes étaient généralement représentés comme étant les auteurs, les victimes d'homicide et les détenus. Mais les femmes étaient elles aussi gravement affectées par la violence, notamment sexuelle, avec une augmentation significative du nombre de cas rapportés. La violence sexuelle semblait affecter les femmes à tous les niveaux éducatifs et la violence conjugale semblait généralisée.

Un des éléments de la théorie du changement du programme était qu'il était nécessaire de dresser un profil précis des différentes façons dont les communautés, les ménages et les individus étaient affectés par la violence pour arriver à une politique et une programmation efficaces. Bien que les données nationales et locales étaient de qualité inégale, des efforts avaient été déployés pour mieux comprendre l'ampleur et la portée du problème. Plusieurs évaluations avaient indiqué que les principales causes de la vulnérabilité à la violence provenaient d'un manque de confiance entre la police, la justice et la communauté, l'accès limité à la justice, l'insuffisance de débouchés économiques pour les jeunes, le manque de structures de gouvernance locale capables de gérer les conflits et le taux élevé de violence sexuelle, notamment le viol des femmes et des filles.

Les problèmes identifiés dans la phase de conception sont restés très pertinents durant toute la période de mise en œuvre du programme. Le rapport de suivi pour la période Juillet – Décembre 2012 expliquait par exemple que les ateliers relatifs aux Plans de Réduction de la Violence (PRV) ont permis aux différents secteurs de la vie publique particulièrement les acteurs institutionnels, d'appréhender la situation de la violence et de la criminalité dans les villes :

A Gonaïves, il était question d'une baisse de la violence armée et surtout de la violence liée aux affrontements entre gangs armés. Les formes de violence les plus courantes sont la violence physique qui prend souvent la forme de coups et blessures et la violence sexuelle qui s'exerce dans le cadre familial et civil et touche les femmes en couple, les marchandes, les domestiques, les travailleuses de sexe, les élèves et les mineurs, les restaveks, les prisonniers. Aux Cayes la violence à main armée fait partie de la vie quotidienne et est organisée par des groupuscules et des individus armés. La violence physique se manifeste par des cas d'homicide en pleine journée souvent liés aux manifestations politiques ou aux affrontements entre bases ou groupes de bandits. La violence sexuelle touche les mineurs et les femmes dans leurs relations conjugale ou civile. Des cas fréquents de viol sont enregistrés dans les familles lors des conflits entre opposants politiques liés à un règlement de compte. Un atelier de concertation avait permis de révéler également la violence économique perpétrée à l'égard des femmes (déresponsabilisation des pères), des commerçantes et entrepreneurs et la violence

psychologique qui se manifeste par des menaces, injures et humiliation a l'égard des opposants politiques, des femmes dans leur relation conjugale et des enfants des rues et restaveks. A Ouanaminthe les violences liées au trafic illégal, aux traites et aux viols sont les plus courantes aujourd'hui et ces types de violences se font le plus souvent sur les mineurs. L'organisation RAFAO rapportait plus de 170 victimes de trafics, 25 victimes de la traite et 85 cas de violences sexuelles. D'autres formes de violences signalées par les participants à l'atelier étaient la violence sur les marchandes, la violence conjugale, la prostitution infantile, la violence à l'égard des migrants sur la zone frontalière Haïti- République Dominicaine. A Port-de-Paix, le trafic de drogue et la détention illégale d'armes à feu sont les éléments déterminants dans la tournure que prennent le phénomène criminel et la violence aujourd'hui. On assiste d'une part à une violence de groupes mettant en scène des quartiers différents (violence intercommunautaire) et d'autre part à une violence interpersonnelle entre individus. D'autres formes de violences sont reportées à savoir la violence sexuelle, les cas de vols et la violence domestique.

La validité et la pertinence continue de l'approche du PC visant à réponse aux besoins identifiés dans le ProDoc a aussi été manifeste durant les entrevues et les réunions durant la mission d'évaluation. Les bénéficiaires sont convaincus de l'importance des thèmes de prévention des conflits et de cohésion sociale. Certains ont expliqué que la gestion des conflits était une première et qu'ils n'avaient pas entendu parler souvent auparavant de cohésion sociale. Les organisations communautaires ont indiqué avoir noté, à partir des témoignages qu'elles ont reçu, que les activités du PC en la matière étaient très attendues. L'autonomisation économique des femmes vulnérables et le travail intégral sur les violences faites aux femmes et aux enfants reste particulièrement important. La gestion des conflits familiaux reste aussi de mise. Le travail du PC avec les groupes délaissés ou vulnérables (femmes violentées, handicapés, jeunes marginalisés, zones stigmatisées) reste aussi très pertinent. La collecte des données reste une question importante. Il y aussi un grand besoin de leaders communautaires, de personnes engagées dans leurs communautés, et d'acteurs de changement.

Les formations en employabilité et stages sont très importantes. Le PC a su faciliter la rencontre entre la demande de travail (des jeunes) et l'offre de travail (les entrepreneurs). Les entrepreneurs rencontrés aux Gonaïves ont estimé qu'il y avait beaucoup de théorie dans le système scolaire haïtien mais peu de pratique, et que donner aux jeunes accès à une première expérience professionnelle était très utile pour faciliter lueur insertion dans le monde du travail. Par ailleurs, ils ont souligné qu'il est difficile de trouver quelqu'un de qualifié et de motivé en l'absence d'une agence nationale ou locale pour la recherche d'emploi. Les activités économiques dirigées vers les jeunes ont été particulièrement pertinentes, alors que ceux-ci s'ennuient, n'ont pas de travail, pas de perspectives d'avenir et sont frustrés.

L'amélioration des conditions de vie et de l'environnement reste aussi indispensable. Les leaders communautaires ayant participé aux projets HIMO aux Gonaïves on indiqué que la population est très contente pour la route et les systèmes d'évacuation des eaux usées construits. L'association d'handicapés a beaucoup insisté sur la pertinence du PC pour les aider à sortir de leur isolation et du stigma qui est souvent attaché à leur handicap. Ils ont affirmé avec conviction que eux aussi peuvent et savent travailler, et qu'en plus de leurs besoins économiques et leur vulnérabilité financière, participer à de tels projets est très important psychologiquement, pour leur auto-estime.

De plus, à la question du questionnaire adressée aux organisations communautaires et mairies « Dans quelle mesure pensez-vous que le projet que vous avez mené a répondu à des besoins du pays ou de la communauté », 4 organisations de la société civile ou autorités locales sur un total de 10 qui ont renvoyé le questionnaire, 7 ont répondu que le projet a répondu « beaucoup » aux besoins du pays ou

de la communauté, et 2 on répondu « assez ». Pour la Mairie des Cayes par exemple, la valeur ajoutée de cette stratégie a été la complémentarité où les quartiers concernés et les publics cibles ont été sensibilisés, stimulés aux principes d'application du dialogue communautaire et orientés vers des métiers et formations.

Finalement, le choix des cinq villes est resté très pertinent. L'évaluation à mi-parcours avait souligné que d'une certaine manière, les concepteurs semblaient avoir sous-estimé les difficultés opérationnelles des agences à mettre en œuvre des activités dans cinq villes du pays dans lesquelles la plupart n'avait pas de relais local, et qu'ils avaient surestimé les capacités locales. Il semblait aussi que les concepteurs avaient aussi sous-estimé les difficultés logistiques occasionnées par les grandes distances à parcourir, ou les difficultés de déplacement, entre les 5 villes et la capitale. Malgré ces quelques lacunes, la mission avait conclu que l'ensemble des interventions, telles que conçues initialement, demeuraient pertinentes et que cette pertinence n'avait pas été affectée par l'évolution du contexte, notamment le tremblement de terre de janvier 2010. La seule exception concerne le sous-objectif de renforcement des mécanismes de coordination et de prévention de la violence, au niveau interministériel et entre le gouvernement et les communautés locales, en raison des bouleversements entraînés par le tremblement de terre, puis la période d'insécurité politique.

Le Comité de Gestion du programme en janvier 2011 a aussi validé le choix de continuer le travail dans les cinq zones cibles, identifiées dans le diagnostic de 2008. A ce moment-là, Port-au-Prince était plus sûre car de nombreux gangs influents avaient été démembrés. Néanmoins, de nouvelles formes de violence apparaissaient en région et il était donc important pour ce programme de répondre à ces nouveaux phénomènes. De plus, ce programme venait en complément du programme de réduction de la violence communautaire de la Section CVR de la MINUSTAH. Le Comité rappelait que, lors de l'atelier stratégique de Novembre 2010, les causes structurelles de la violence en Haïti (inégalités sociales, accès limité aux services de la justice, manque d'opportunités socioéconomiques pour les jeunes, manque de structure de gouvernance pour la gestion des conflits, et des taux de violence sexuelle élevés) demeuraient pertinentes dans les régions.

Durant l'évaluation finale, les personnes rencontrées ont confirmé ces impressions. Le choix des villes, et la décision de continuer à y travailler après le tremblement de terre, se sont avérés très pertinents, car toutes avaient des dynamiques de violence spécifiques qui permettaient de créer une expérience pilote avec le PC. Il a été noté qu'à Ouanaminthe, le programme a étendu sa couverture au village des Oliviers. Néanmoins, il n'a pas été facile de mettre en œuvre le programme dans ces cinq villes à cause des longues distances pour s'y rendre, des intempéries, des routes bloquées par des manifestations, des difficultés d'utiliser l'hélicoptère de la Minustah, etc. Par ailleurs, l'AECID au niveau local a souligné son manque de participation concernant le choix de ces zones (alors que l'AECID au niveau du siège a validé le projet). L'Espagne ne travaillait pas dans les mêmes zones que le PC et n'a a pas pu faire le suivi des activités facilement. Il n'y a donc pas eu de synergies possibles avec le travail de l'AECID, dans des villes différentes. La complémentarité avec la Minustah a aussi été relevée, la sélection des activités ayant été faite en collaboration entre le PC et la Mission, le PC n'intervenant pas dans les zones les plus dangereuses.

3. Conception conjointe

La conception du PC a tenu compte de l'expérience, la présence sur le terrain et la complémentarité des agences. Les mandats et les valeurs ajoutées des agences ont permis de créer des synergies, chacune des agences étant par ailleurs dans son domaine de compétences.

De ce point de vue, le ProDOC explicite de façon très claire les spécificités et apports des agences, non seulement en expliquant leurs atouts mais aussi leurs contributions attendues. Les activités ont été conçues de manière interdépendante et complémentaire, avec souvent les mêmes bénéficiaires et les mêmes quartiers.

Il y a eu une certaine appropriation dans la conception, aussi bien au niveau national que local, et l'identification des partenaires sur le terrain pour la mise en œuvre des projets communautaires a été notoire. Par contre, l'AECID au niveau local a indiqué qu'elle n'avait pas été impliquée du tout dans la conception du programme. Par ailleurs, l'agence espagnole et quelques autres interlocuteurs ont evoqué l'impression que les activités ont été faites au fur et à mesure, changées souvent à la dernière minutes, ayant pu mener à des résultats éparpillés. D'après l'évaluation, cette impression est plutôt due aux changements occasionnés par un environnement très changeant et fluctuant, mais ces changements ne semblent pas avoir porté un grave préjudice au programme.

Il a été soulevé à maintes fois durant l'évaluation que la programmation conjointe a représenté une très bonne solution pour relever les défis de développement énoncés dans le document de programme. Par exemple, les agences ont grandement bénéficié de leurs expertises réciproques. Par exemple, ONU-Femmes a bénéficie de l'expérience de l'UNFPA sur la prise en charge médicale. Les agences ont bénéficié de l'expérience de l'UNESCO dans le domaine de l'éducation à la paix, de l'OIM dans le domaine des activités HIMO, du PNUD dans le renforcement des capacités de la Police haïtienne et des institutions judiciaires.

4. Stratégie de suivi et évaluation

Le système de suivi et d'évaluation du Fonds a été jugé utile dans ses grandes lignes pour mesurer les résultats de développement du programme conjoint. La matrice de résultat a permis de solliciter des informations importantes pour le suivi des activités et des projets au niveau du terrain, et d'exiger des informations très régulièrement actualisées des partenaires. La matrice a dû être adaptée pour refléter les changements continus liés à un contexte changeant, aux changements fréquents du personnel dans les institutions (y compris à cause du tremblement de terre) et des Maires, et enfin aux difficultés de la mise en œuvre planifiée au départ.

L'évaluation à mi-parcours avait souligné qu'il était regrettable que le document de programme n'ait contenu que très peu de cibles quantifiées, notamment concernant le nombre attendu de bénéficiaires directs et indirects, ce qui rendait difficile une appréciation des résultats obtenus. L'évaluation considérait que dans une certaine mesure, ce flou avait aussi permis une plus grande flexibilité pour le choix des interventions, ce qui a pu avoir des avantages.

Par contre, la structure des rapports de suivi a été considérée comme peu utile pour fournir une analyse des processus et l'information fournie n'a pas pu réellement être utilisée à d'autres fins au niveau du pays. Chaque agence avait par ailleurs des systèmes de suivi et de contrôle interne. En somme, le système de suivi, bien qu'ayant été utile, semble aussi avoir été moins utile que cela aurait pu être le cas.

L'évaluation à mi-parcours, le processus de l'évaluation finale, ainsi que les évaluations internes conduites chaque année par le programme ont toutes été considérées très utiles. L'évaluation à mi-parcours a été un exercice très utile, guidé par de bons TdRs génériques et harmonisés entre tous les pays, ainsi qu'un bon processus. Elle a cependant, aux dires de certains, été conduite tardivement (après deux ans d'exécution).

Néanmoins, l'évaluation à mi-parcours a joué un rôle important pour justifier l'extension nécessaire du programme, a aidé les acteurs à préciser un certain nombre d'activités pour la deuxième phase et a permis une accélération de la mise en œuvre. Il faut souligner qu'il a été difficile d'impliquer les partenaires nationaux et locaux surmenés dans un processus de S&E lourd pour eux, comprenant non seulement les rapports de suivi mais aussi la révision des TdRs des évaluations, des rapports initiaux, des projets de rapport final, des rapports finaux, du plan d'amélioration, etc.

5. Modifications apportées au programme et l'évaluation à mi-parcours

Il convient de souligner la pertinence continue du programme après le tremblement de terre. Bien qu'il y ait eu beaucoup de pression pour concentrer les fonds du programme à Port au Prince et dans la région Ouest (zones les plus touchées par le séisme), la décision des agences et des partenaires de maintenir le PC dans les 5 villes suite à l'atelier de Novembre 2010 a été importante car le tremblement de terre a provoqué des migrations internes vers ces villes et la thématique de la violence et de la cohésion sociale a gardé toute son actualité. Si avec le séisme le programme n'était plus tout a fait au goût du jour, il a repris de sa pertinence avec les problèmes sociaux exacerbés par cet évènement.

Le PC a connu un certain nombre de changements. Après le tremblement de terre, il y avait beaucoup de pression en Haïti au niveau du siège du Fonds pour concentrer les ressources dans les zones touchées par le séisme. Le programme a considéré la nécessité d'éviter de créer plus de migration à Port au Prince, et le programme a préféré contribuer à la rétention de la population dans les provinces et éviter un accroissement de la population des bidonvilles dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince et de la violence qui pouvait s'en suivre.

Par ailleurs, l'atelier de planification avait été organisé de Novembre 2010par le programme, a donné lieu à une discussion sur une éventuelle adaptation de stratégie pour mieux répondre aux priorités en termes de prévention de la violence. Les participants avaient estimé que la stratégie générale du programme restait valable malgré le changement de situation et compte tenu de l'évolution possible du contexte. Les cinq zones cibles sélectionnées pour le programme demeuraient pertinentes. Afin d'y installer des capacités durables de prévention de la violence, il s'avérait nécessaire de continuer les activités engagées. Certaines agences étaient toutefois prêtes à réallouer un pourcentage limité de leurs fonds (entre 5 et 10% maximum) pour travailler dans une zone supplémentaire. Les participants avaient considéré que les efforts de relèvement immédiat de la communauté internationale étaient concentrés sur Port-au-Prince. De tels efforts allaient s'accompagner, comme c'est souvent le cas en pareilles circonstances, de projets de développement. Il était donc déconseillé de travailler à Port-au-Prince dans le domaine du relèvement immédiat ou d'y lancer des activités de « cash for work ».

Par contre, il était nécessaire de renforcer tout au moins l'aspect de collecte de données sur la violence à Port-au-Prince, en particulier sur la violence basée sur le genre. L'Observatoire National de la Violence et de la Criminalité était bien placé pour assurer cette collecte et en effectuer une analyse. Par ailleurs,

plusieurs agences travaillaient à Port-au-Prince dans le cadre de projets externes au programme qui permettaient d'aborder certains aspects de la violence comme la violence basée sur le genre. Les participants de l'atelier avaient aussi considéré que si le programme devait être réorienté de manière substantielle, cela porterait préjudice aux activités déjà en cours dans les cinq municipalités cibles et pourrait être contre-productif.

Le programme s'est donc bien adapté au contexte très changeant et volatile, avec le tremblement de terre et les élections fin 2010. A titre d'exemple, l'UNESCO a formé des journalistes pour qu'ils apaisent les discussions et aient des vues plus mesurées. L'OIM a créé des opportunités économiques. ONU Femmes a réalisé une cartographie détaillée des services de santé dans les villes du programme, avec les communautés. Le PC avait aussi des outils utiles pour répondre au tremblement de terre, comme l'enquête de victimisation pour créer une ligne de base.

Pour plus d'information sur l'évolution du programme, voir Annexe intitulée : Evolution du Programme Conjoint PCCS entre 2010 et 2012.

Les recommandations apportées par l'évaluation à mi-parcours ont été très utiles, notamment par rapport à l'importance d'avoir un dépositaire des Plans de Prévention de la Violence, au niveau local, la création de Comités de sélection des projets communautaires, transformés en Comité de suivi, pour faciliter le lien entre le PC et les autorités locales, et donc leur appropriation, ainsi que l'identification des priorités et des activités par les communautés.

Par ailleurs, suite à l'évaluation à mi-parcours, le programme conjoint a préparé puis mis en œuvre un plan d'amélioration, reprenant les recommandations de lévaluation et définissant la réponse de gestion du programme.

Les recommandations de l'évaluation à mi-parcours ont contribué à la réalisation des résultats pour le développement, notamment sur le renforcement des directions départementales, la finalisation des stratégies d'opportunités économiques. Elle a permis d'identifier les défis pour atteindre de meilleurs résultats en fin de cycle. Cela a été une excellente expérience qui a permis au programme de bien réfléchir à comment mieux atteindre ses résultats.

B. Processus, efficacité et appropriation

L'analyse des processus, de l'efficacité et de l'appropriation a tenté d'identifier la mesure dans laquelle les ressources/intrants (fonds, temps, ressources humaines, etc.) ont conduit à des réalisations.

1. Mise en œuvre conjointe

Dans son Examen triennal complet des activités opérationnelles de développement du Système des Nations Unies (TCPR, décembre 2007), l'Assemblée Générale des NU avait encouragé la généralisation de l'usage de la programmation conjointe et des programmes conjoints. Il s'agissait de la mise en œuvre, conjointement par deux ou plusieurs agences des Nations Unies et les partenaires nationaux, d'opérations spécifiques avec une vision commune, un plan d'action et un budget communs, dans la mesure où cette approche constituait le moyen le plus approprié et le plus efficace de mettre en œuvre des programmes et projets, en appui aux priorités de développement nationales. L'importance de la formulation de programmes conjoints, chaque fois que ceux-ci pouvaient générer une réelle valeur

ajoutée, était une des modalités qui s'insérait dans le cadre de l'initiative « Delivering as One » et du Plan d'Action de l'UNDAF, tel que proposé dans les nouvelles Directives de l'UNDAF de 2010.

En Haïti, les programmes conjoints ont répondu, dans un cadre de responsabilisation déterminée, à un véritable effort de programmation conjointe. Ce programme a renforcé la programmation conjointe et s'est converti en un des instruments de mise en œuvre concrète, effective et renforcée de l'UNDAF 2009-2011 (voir la section « *Pertinence et alignement par rapport à la réforme des Nations Unies* »). Par la suite, le programme a contribué à la programmation conjointe dans le contexte du nouveau Cadre Stratégique Intégré (ISF) qui a remplacé l'UNDAF depuis 2010, suite au tremblement de terre, qui a poussé l'Équipe de pays à avancer vers une stratégie conjointe avec la MINUSTAH. La programmation conjointe a été importante dans les trois ISF : l'ISF 2010-2011, l'extension 2012 et l'ISF 2013-2016, et le PC a contribué à ces efforts.

Le programme conjoint a été un outil très utile à l'amélioration de l'efficacité du Système des Nations Unies et au renforcement de la coordination entre les agences, et entre celles-ci et la partie nationale. Un nombre significatif d'agences, de programmes et de fonds des Nations Unies (4 au total) ont participé au programme : le PNUD, l'UNIFEM devenue ONU-Femmes, l'UNESCO et l'UNFPA, accompagnée d'une autre organisation internationale, l'OIM, en collaboration et complémentarité avec la section RVC de la MINUSTAH, soit 6 entités au total. Entre les « agences » (expression générique que nous utilisons dans ce rapport) des efforts sérieux ont été faits pour se tenir informées respectivement des activités menées individuellement, même si cela a demandé d'investir plus de temps dans la coordination que précédemment.

Dans la majeure partie de cas, la contribution des agences s'est renforcée mutuellement et le programme conjoint a réduit les duplications par rapport à une approche par projets mis en œuvre totalement indépendamment par les agences des Nations Unies. Cependant, il y a eu des occasions où les activités des agences auraient pu être mieux coordonnées. Il faut néanmoins signaler que la coordination s'est améliorée durant la mise en œuvre, non seulement entre les agences, mais aussi avec le gouvernement et surtout avec les acteurs locaux et même régionaux, et de ce point de vue, le programmes a contribué progressivement à une meilleure cohérence dans les activités de développement. Le programme a fourni d'importants enseignements en termes de coordination et il a proposé une nouvelle façon de travailler sur les thématiques de la prévention de la violence et de la promotion de la cohésion sociale. La programmation conjointe a été un apprentissage et a permis de renforcer la coopération et les avantages comparatifs des agences.

Selon certains, le programme était dispersé entre cinq agences, ce qui était beaucoup, et elles auraient travaillé souvent séparément. L'idée avait pourtant été au départ d'avoir une unité conjointe avec une équipe interagences. Cette solution a finalement été abandonnée face aux difficultés rencontrées et aux difficultés de recrutement de la personne en charge de la coordination. Il est certain que la présence de cinq agences a pu complexifier la mise en œuvre et que si le PC n'avait eu que les trois plus grosses agences, celles-ci auraient pu faire une lettre l'accord avec les deux plus petites pour sous-traiter certaines activités. Ceci aurait sans doute simplifié la coordination des activités. En même temps, il faut constater aussi que chaque agence a vraiment apporté quelque chose d'unique au programme, en fonction de ses compétences propres.

Dans tous les cas, certains ont observé que la thématique genre a donné le fil conducteur, le PNUD assurant la collecte des données, ONU-Femmes renforçant les centres d'écoute, l'UNFPA appuyant les ministères.

Les agences ont conservé leurs relations avec les ministères sectoriels, mais le programme a permis une meilleure collaboration et coopération avec davantage de partenaires nationaux ou des partenaires nouveaux pour certaines agences, ainsi que diverses organisations communautaires. Ceci a permis aux agences d'élargir leurs partenariats existants, y compris avec la société civile.

Ces efforts vont dans le sens du Programme d'Action d'Accra, qui a appelé à bâtir des partenariats plus efficaces et plus ouverts à tous, au service du développement, non seulement avec les donateurs bilatéraux et multilatéraux, mais aussi avec la société civile, afin de « réduire la fragmentation de l'aide qui représente un coût » et aussi du Partenariat de Busan pour une coopération au développement efficace. Ces efforts vont aussi dans le sens de la QCPR 2012 qui reconnait l'importance de la programmation conjointe, considérée par la résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies, comme un bon moyen d'améliorer la cohérence, en tenant compte des principes de l'appropriation nationale, de l'alignement sur les priorités nationales et de l'avantage comparatif dont disposent les différents organismes du système des Nations Unies au niveau des pays (paragraphe 118).

Le Coordinateur Résident a aussi facilité la coopération inter-agences, grâce aux mécanismes de gouvernance et de coordination, et dans le cadre de l'Equipe de Pays. Néanmoins, étant donné que le Système du Coordonnateur Résident repose sur une adhésion volontaire des agences[11], son rôle l'a amené à dépendre davantage de son autorité morale et du bon vouloir et de l'engagement des agences. Le soutien du Coordinateur a toutefois été en Haïti, comme dans de nombreux pays, un facteur critique pour le succès du programme conjoint.

2. Efficience du modèle de gestion

La modalité de gestion du F-OMD a été celle de la gestion canalisée, les fonds étant remis au MDTF (PNUD) puis à chaque agence participante. La mise en œuvre conjointe devait être assurée à travers les mécanismes de coordination et de gouvernance. En ce qui concerne les ajustements budgétaires, il aurait été difficile de transférer des fonds d'une agence à l'autre en raison des directives du Fonds. Il y a eu un certain manque de flexibilité pour entreprendre des changements dans la répartition des actions et des budgets, en fonction des priorités émergentes. Dans ce contexte, il a été difficile de mettre en œuvre la vision de la TCPR d'avoir un budget commun et la stratégie « Unis dans l'Action », dans le contexte de budgets éclatés entre plusieurs agences indépendantes les unes des autres, comme ce fut le cas pour les programmes conjoints. Pour rappel, cette modalité de gestion était celle retenue par le Fonds au niveau global, et non une exception locale.

Malgré tout, il ressort de l'évaluation que le programme conjoint a été assez efficient par rapport aux résultats de développement obtenus. Le modèle de gestion a permis une certaine flexibilité dans l'exécution des activités. Le PC a pu accommoder différents rythmes de travail dus à des activités de nature différente, à des méthodes de travail différentes et à des processus de mise en œuvre variables. Après le tremblement de terre, OIM avait une exécution très élevée grâce aux type d'activités menées (par exemple les HIMO) et au type de dépenses engagées (infrastructures), ainsi qu'à sa forte présence

[11] Voir en ce sens le Management and Accountability Framework.

sur le terrain. Le PNUD, à l'inverse, avait une exécution plus lente et a ensuite accéléré son niveau d'exécution. Il s'est donc avéré que les rythmes d'exécution des agences ont été très différents, l'OIM travaillant beaucoup plus rapidement avec l'approche « cash for work », que les autres agences.

Il faut signaler la difficulté initiale de recruter un coordonnateur ou une coordinatrice de niveau P-5, avec l'échec des trois premiers essais de recrutement, qui ont poussé les agences à changer le niveau du poste à P3, ce qui a permis d'assurer enfin le recrutement. La coordonnatrice a pris son poste fin 2009.

Le programme a néanmoins bénéficié d'un personnel compétent et apprécié, la Coordinatrice étant assistée par un chargé de Suivi et Evaluation, une assistante, une secrétaire et des VNU sur le terrain et autres agents de terrain.

Les modalités de mise en œuvre différentes des agences et certaines lenteurs administratives ont été compensées par la flexibilité entre les agences. L'efficience du programme a néanmoins été limitée par un manque d'harmonisation des procédures des différentes agences, ainsi que de leurs cycles programmatiques, résultant dans des coûts de transaction plus élevés que si cela n'avait pas été le cas. Il y a aussi eu des différences dans la réception des fonds des sièges des agences dans leurs bureaux de pays, ainsi que des questions inhérentes à la justification de l'utilisation des ressources des agences (règles et procédures de décaissements différentes), qui ont affecté la gestion des programmes. Les mécanismes de coordination ont cependant discuté de ces problèmes et ont trouvé des solutions pour conduire les activités, même si cela a pu générer des retards dans l'exécution ou des problèmes de séquence dans la réalisation des produits. Malgré les efforts entrepris par les PC, cette question n'a pas pu être totalement résolue au niveau terrain, car elle relève d'une harmonisation qui reste à faire au niveau des sièges des agences, comme l'a souligné la QCPR en 2012.

3. Efficience de la mise en œuvre par plusieurs organismes et bénéfices en termes de coûts

Il semble que la mise en œuvre du programme conjoint par un groupe d'organismes a été plus efficiente que si les interventions avaient été exécutées par un seul organisme, et qu'il y ait eu quelques bénéfices en termes de coûts (humains, matériels, financiers). Il semble notamment que le PC aurait amené une diminution de certains coûts, en particulier grâce à une meilleure coordination, mais les estimations n'ont pas été faites de manière précise durant l'exécution. De plus, les coûts ont pu être réduits en travaillant dans les mêmes villes. Enfin, l'évaluation a permis de constater que la division du travail entre les agences a pu amener à des gains en efficience. Par exemple, le PNUD s'est concentré sur la cartographie des villes, domaine où l'agence a de l'expérience, tandis que l'UNFPA identifiait les activités à réaliser dans les Centres d'Ecoute, chaque agence apportant ainsi son expertise technique et en ressources humaines. URAMEL a développé les TdRs, ce qui a réduit les coûts. Par ailleurs, chaque agence a des modalités différentes de mise en œuvre. Par exemple, le PNUD est plus équipé pour conduire le processus des appels d'offres, par rapport à ONU-Femmes qui dépendait de son bureau régional au Panama ou à Barbade. L'UNESCO a l'habitude d'organiser des ateliers et a été sollicité pour celui sur les leçons apprises en fin de programme.

Il n'est pas certain, néanmoins, que la mise en œuvre conjointe par cinq agences, travaillant à des rythmes différents, avec les lourdeurs administratives de chacune, et le manque d'harmonisation des règles et des procédures aux niveaux des sièges n'ait pas eu l'effet inverse d'augmenter les coûts de

transaction. La coordination des activités a par ailleurs requis un certain nombre de réunions qui n'auraient pas été nécessaires si les agences avaient mis en œuvre leurs projets de manière individuelle.

Cependant, le travail des agences était aussi situé dans les mêmes villes, limitant ainsi les risques de duplication. Le fait que les zones d'intervention et les sites des projets étaient les mêmes a facilité un rapprochement des agences qui aurait stimulé les complémentarités sur le terrain.

La Mairie de Cayes a noté que quand il y a plusieurs organismes qui supervisent des projets, il y a plus de clairvoyance, plus de chance à ce que les projets se realisent et moins de gaspillage au niveau des projets.

4. Mécanismes de coordination et de gouvernance

Les mécanismes de coordination et de gouvernance (Comité de gestion du programme et Comité national de pilotage) ont contribué à rendre le programme conjoint efficace et efficient, dans la mesure où ces structures de gouvernance ont servi au développement et à la mise en œuvre conjointe, à l'appropriation par les divers acteurs, et qu'ils ont facilité la gestion et la production des produits et des réalisations.

Les mécanismes de coordination et de gouvernance ont en général bien rempli leurs fonctions et ont bien été adaptés après le tremblement de terre (le Comité Directeur National -CDN- devenant un comité élargi aux contreparties nationales et aux chefs d'agences). Cela a permis la validation des budgets et des plans de travail. Le CDN a été assez fonctionnel, à l'exception des changements de personnel qui ont affecté les institutions et les agences. La participation institutionnelle a été changeante. Le Ministère de la condition féminine et aux droits des femmes a eu une participation très faible. Les partenaires nationaux ont cependant jugé utile de se réunir et d'avoir un échange sur ce que chaque institution faisait.

Il faut signaler l'importance du Groupe Technique qui a connu une bonne coopération entre les agences et a eu des réunions fréquentes, un bon partage de l'information, même s'il y a eu beaucoup de changements de personnel en son sein. A titre d'exemple, cinq personnes différentes on représenté ONU-Femmes et trois l'UNESCO, durant la vie du Programme. Le Groupe considère néanmoins avoir bien géré ces changements, mais il se peut aussi, selon d'autres interlocuteurs, que cela ait affecté la continuité des actions et des orientations.

Ces deux entités ont permis un partage régulier des produits et des informations sur les activités et ont fourni une bonne concertation sur la marche à suivre.

Au niveau local, il faut signaler l'importance des Comités de sélection des projets communautaires qui se sont ensuite transformés en Comités de suivi. La Mairie des Cayes a souligné, ainsi que le Comité rencontré en personne durant l'évaluation, que le rôle du Comité de sélection a été important, réussissant à traiter les 54 propositions de projets qui avaient été soumises, suivant des critères tels que les jeunes de 18 à 35 ans, 30% de participation de jeunes femmes, un montant de projet 33 000 dollars, et un type de projet lié à la sensibilisation, au dialogue communautaire et à formation professionnelle. La Mairie dit aussi avoir été impliquée dans toutes les decisions prises depuis la selection des projets, les visites sur le terrain et jusqu'à la finalisation. Cependant, l'absence du Maire principal aux réunions du

Comité de suivi a parfois fait souffrir l'évolution du travail des membres du Comité, même si les Maires assesseurs ont remplacé le Maire titulaire en réunion.

5. Instruments financiers et pratiques commerciales des partenaires d'exécution

Certaines organisations au niveau national ont souligné qu'il avait été handicapant de ne pas avoir pu couvrir certains frais de gestion occasionnés par le programme, compte tenu que rien n'était prévu de ce point de vue. Ces organisations ont néanmoins souligné que les processus de gestion avaient été fluides, les décaissements rapides, et qu'il y avait eu à la fois une rapidité administrative du programme et une célérité dans le traitement des dossiers, ainsi que des lignes budgétaires souples.

L'Université a soulevé la question du montage des projets qui souvent prévoient des salaires disproportionnés par rapport à l'échelle nationale de salaires et créent des disfonctionnements dans la mise en œuvre et limitent la pérennisation car dès que le financement du programme disparait, il est impossible d'assurer et de maintenir le financement. Cela est le cas pour le poste de directeur de l'Observatoire.

Les instruments financiers et pratiques commerciales des partenaires d'exécution ont été utilisés pour garantir une meilleure efficience du principe d'Unis dans l'Action. Selon les Rapports Annuels du Coordinateur Résident (2011 et 2012), pour faciliter une stratégie de renforcement des capacités cohérente et harmoniser une approche pour les transferts en espèces, en mars 2011, l'équipe de gestion et des opérations (OMT) de l'Equipe de pays a ré-établi un Groupe de Travail HACT, qui a rapidement défini une feuille de route et a organisé une série des formations du personnel, pour assurer que la pleine conformité soit atteinte en 2012. Durant l'année 2012 le Groupe a mobilisé des fonds des agences (FNUAP, l'UNICEF, du PNUD et du PAM) pour entreprendre des évaluations (macro et micro). La compagnie pour la macro-évaluation a été recrutée et a produit un rapport qui a été circulé aux agences de l'Equipe de pays.

6. Obstacles rencontrés

Un certain nombre d'obstacles ont été rencontrés (administratifs, financiers, logistiques et de gestion) par le programme conjoint, lesquels on pu affecter son efficience, mais ils ont pu être en grande partie adressés.

Au niveau de la gestion du programme, le fait que la personne en charge de la coordination du PC ait été aussi la personne qui exécutait la composante du PNUD a eu quelques avantages, lui donnant une vue d'ensemble intéressante, mais cela a aussi impliqué une division du travail complexe et de possibles conflits d'intérêts. Néanmoins, les membres du Groupe technique n'ont pas perçu cela comme un problème clé, et les partenaires ne l'ont pas soulevé. Par ailleurs, cela a aussi signifié que la composante du PNUD a pu souffrir d'un certain manque d'attention, dont la faible exécution au début du programme a pu être une des manifestations ou conséquences.

GADES aux Cayes a noté que depuis la phase de signature du contrat, le montant alloué aux projets était insuffisant par rapport au coût des matériels. Par ailleurs, les décaissements ont souvent été en retard, ce qui a engendré que les employés soient sous-payés. Le temps imparti a plus ou moins été respecté et les activités ont été effectuées durant la période prévue. Toutefois, ce sont des activités qui s'étalent sur le long terme du fait que les changements de comportement des individus ne peuvent pas se construire

du jour au lendemain. Il y a eu un certain retard dans le déblocage de fonds. L'Association pour la Promotion de la Paix par les Arts (APPARTS) a noté des difficultés d'approches au cours de la période de recrutement des jeunes et a organisé, en réponse, des rencontres d'orientation avec les leaders afin de mieux cerner les différentes phases d'intervention du projet au niveau des quartiers.

EADS a noté également des difficultés rencontrées dans la mise en œuvre des activités (formation et encadrement des jeunes et aspirant professionnels pour l'emploi), surtout au niveau du choix des bénéficiaires : a) le choix des bénéficiaires a suscité un problème de frustration de la part de certains professionnels qui ont l'âge supérieur à 35 ans ; b) les professionnels qui évoluent dans des domaines autres que les quatre secteurs cible (pêche, couture, ébénisterie et mécanique moto) ont manifesté leur frustration du fait qu'ils n'ont pas la possibilité d'y participer ; c) l'effectif de jeunes bénéficiaires par zone est aussi un problème parce que la quantité de personnes choisies par secteurs et par zone est un peu restreinte ; d) on retrouve également cette frustration auprès des responsables des OCB de ces quatre quartiers qui exigent des conditions avant de livrer leurs bénéficiaires dans cette initiative. Pour répondre à ces défis, EADS a organisé une réunion au niveau de chacun des quatre quartiers avec les leaders communautaires et des responsables d'organisations et d'associations, pour mieux expliquer le projet et les informer de l'importance de leur participation pour sa réussite. Concernant le choix des bénéficiaires et le mécontentement des autres jeunes, l'organisation leur a expliqué la nature pilote du projet. Au final, il y a eu au moins 20 jeunes par secteur et par zone, avec un total d'environ 80 jeunes professionnels. EADS a aussi relevé des difficultés budgétaires, le montant prévu pour l'exécution des activités n'ayant pas de montant disponible pour l'achat des matériels d'atelier de travail, la montée du dollar ayant affecté le budget, et l'achat des kits d'outils n'ayant pas été possible pour répondre favorablement aux priorités des mutuelles en outillages. Pour remédier à ces difficultés budgétaires EADS a procédé à un ajustement budgétaire, pour retarder le paiement de certains salaires et allouer au contraire le montant disponible à la rubrique kits d'outils et container, afin de donner un minimum de matériel plus ou moins satisfaisant.

A Ouanaminthe, TKFD a noté les connaissances très limitées des jeunes sur le dialogue communautaire, mais a recruté des facilitatrices dynamiques et expérimentées pour atteindre son objectif. La quantité excessive de participants par rapport à ce qui était prévu a créé des difficultés, mais les contacts ont été conservés pour mener avec eux les sessions d'éducation par les pairs(es) et en plus ils seront privilégiés dans un autre programme. Assurer le transport des jeunes pour la réalisation des séances et des causeries a aussi été un défi. VDH a aussi soulevé le problème du transport des jeunes vers la plantation.

Les difficultés rencontrées par le Centre de Recherche et du Développement d'Haïti (CRDH) dans la mise en œuvre de son projet ont eu lieu durant trois activités. Dans le panel de réflexion, la durée fixée a été trop longue. Dans les sessions de formations des pairs(es)-éducateurs (trices), pour tenir compte de connaissances très limitées des jeunes sur le dialogue communautaire, le CRDH avait recruté via outsourcing des facilitateurs dynamiques et expérimentés. Tout comme TKFD, le CRDH relève le trop grand nombre de participants par rapport au nombre prévu mais le Centre a gardé leurs contacts pour de futures activités. Enfin, dans les sessions de sensibilisation, une limitation a été l'absence de frais de transports pour mener les campagnes de sensibilisations, ce qui a impliqué l'utilisation des fonds du CRDH, et la prise de photos dans les gaguères qui a privé le Centre de possibilités de bien documenter ces activités. Aux Gonaïves, VDH rapporte que le projet a été trop court (6 mois), compte tenu que les formations ont pris du temps (3 mois).

7. Appropriation de la population ciblée et des autorités locales et nationales

L'évaluation a tenté de déterminer dans quelle mesure la population ciblée et les autorités locales et nationales se sont appropriées le programme en y participant activement. Le programme a été mis en œuvre dans un contexte extrêmement difficile, marqué par des faiblesses institutionnelles importantes. L'appropriation a été plutôt au niveau local que national : cela s'explique et reflète aussi le fait que davantage d'interventions ont été menées au niveau local. Le niveau national a été impliqué et était conscient de ce qui se passait sur le terrain, mais il y a eu un manque de lien, comme cela est souvent le cas en Haïti, entre le niveau local et le niveau national.

Certaines institutions nationales ont été très affectées par le tremblement de terre et/ou les élections de 2010. Le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de l'Education Civique (MJSAC) a vu un remplacement important de son personnel, mais aussi celui de la Condition Féminine et des Affaires sociales. Des doutes sur la qualité de l'appropriation d'autres Ministères ont été exprimés durant la mission d'évaluation, notamment du Ministère à la Condition Féminine et aux Droits des Femmes (MCFDF),.

Le personnel des Ministères n'était pas toujours habitué à travailler avec les Nations Unies (exigences, procédures, modalités d'exécution, sélection du personnel, etc.). Certaines personnes interviewées ont aussi fait remarquer qu'il aurait fallu plus de lobbying avec la Primature et le Ministère de la Planification et de la Coopération Externe, et impliquer ce dernier dans le choix des villes. Toutefois, d'autres ont fait remarquer que ce dernier coordonne l'aide internationale plus que les activités des différents autres ministères.

Il est à noter aussi que ce programme, de part sa nature, n'avait pas de Ministère de tutelle et qu'il dépendait, au contraire, de Ministères faibles et dotés de peu de moyens et de reconnaissance dans la hiérarchie gouvernementale. Il a donc souffert d'un manque d'ancrage institutionnel clair et a eu du mal à se positionner dans ce paysage politique. Les actions ont trouvé des relais ad-hoc mais pas suite à une stratégie institutionnelle bien établie. La conséquence de ce manque d'appropriation et de vision stratégique limitée a été le manque d'influence au niveau des politiques publiques.

Concernant les municipalités, elles ont connu beaucoup de changements politiques (Gonaïves, Cayes, Port de Paix). Les municipalités ont souffert des changements de cartels et pour le programme cela a impliqué des changements constants de partenaires alors que le type d'activités conduites par le programme aurait demandé de la continuité et une vision stratégique à long terme.

La Mairie des Cayes a indiqué dans sa réponse écrite qu'elle a été parfaitement impliquée dans toutes les décisions prises depuis la sélection des projets, les visites sur le terrain et jusqu'à la finalisation. L'appropriation au niveau local a influencé l'efficacité du programme dans la mesure où les chronogrammes des activites des projets ont été acheminé au Comité de suivi et tous les documents vont être utilisés pour assurer le suivi des projets communautaires. Cependant, les membres du Comité rencontrés durant l'évaluation ont souligné qu'une appropriation plus marquée de la Mairie aurait été nécessaire pour obtenir de meilleurs résultats. La rencontre avec la Mairie des Gonaïves a montré bien peu d'appropriation du programme, mais la personne rencontrée n'était pas celle qui avait suivi le dossier.

Il y a eu une vision plus holistique du PC au niveau local, mais un manque de synergies entre les institutions locales. Le CDN a aidé les différentes entités nationales à avoir plus d'informations sur ce qui

se passait au niveau local, mais il semble avoir moins bien réussi à faciliter les échanges sur le travail réalisé par ces entités au niveau national.

La cartographie développée par ONU-Femmes a été réalisé en impliquant les communautés avant d'identifier les partenaires sur le terrain. Plus les partenaires locaux étaient intégrés dans le contexte local, plus la philosophie du programme a été respectée. Il a fallu beaucoup de précautions et de la vigilance dans ces partenariats et il a été nécessaire parfois de mettre fin à certains partenariats. Les systèmes de contrôle de chaque agence ont aussi été utiles de ce point de vue.

C. Résultats et efficacité

L'analyse de l'efficacité du programme a tenté de déterminer la mesure dans laquelle les objectifs de l'intervention de développement ont été atteints.

1. Principales réalisations du programme conjoint

Le document de programme définissait la stratégie du programme conjoint comme étant de « *renforcer les systèmes et capacités pour la prévention et la réduction de la violence et la réduction des crises en Haïti* ». Pour ce faire, le CPSC vise : (a) à appuyer les communautés cibles à travers un appui à la préparation et à la mise en œuvre de plans multidimensionnels de réduction de la violence ; et (b) à appuyer l'Observatoire National de la Violence, ainsi qu'à l'établissement de mécanismes pérennes pour l'analyse et la réponse aux déclencheurs de crises et de violence.

Les résultats ont été plus ou moins atteints, bien qu'ils aient été dispersés dans le temps, avec une première extension de six mois (….) et une deuxième de six mois (jusqu'au 18 juin 2013). Le PC a généré une présence territoriale et une capacité d'influer sur la prévention des conflits et la cohésion sociale. Il a représenté un laboratoire d'idées au niveau local sans beaucoup de précédents. Néanmoins, la modalité du PC pourra-t-elle se reproduire dans un contexte de diminution des ressources ?

Les principales réalisations du programme sont présentées dans cette section sous forme de synthèse des informations mises à jour en Mai 2013 dans la fiche de projet, ainsi que du résumé présenté dans les TdRs de l'évaluation.

- ***Des opportunités socioéconomiques pour des jeunes á risques et des plans de réduction de la violence ont été créées***

Stratégie de création d'opportunités socioéconomiques :

Ce volet vise á étudier les opportunités économiques locales afin d'insérer les jeunes à risque sur le marché compétitif de l'emploi, à appuyer des micro-entrepreneurs et á fournir des indemnités journalières aux populations vulnérables via des projets HIMO.

- Un mécanisme de collaboration avec trois (3) chambres de commerce et d'industrie et avec des entreprises a permis de placer 135 jeunes pendant 3 mois afin de leur offrir une expérience professionnelle et favoriser leur accès au marché du travail.
- 370 jeunes dont 299 femmes ont reçu une formation en entreprenariat.

- Plus de 200 jeunes à risque ont reçu une formation professionnelle/technique (incluant on the job training). Ces formations sont réalisées dans les domaines de la plomberie, de l'électricité, de la réfrigération, de la pèche, de l'agriculture, etc.
- Plus de 31 projets à Haute Intensité de Main d'Oeuvre (HIMO) dans les villes cibles ont permis de réhabiliter des infrastructures communautaires et de garantir une indemnité pendant au moins 15 jours á plus de 7,300 personnes.
- Trois projets d'éclairage public (Gonaïves) et 2 places publiques communautaires (Port-de-Paix) ont contribué à améliorer le bien-être au sein des communautés cibles du PCCS.

En 2013, la deuxième phase de la stratégie de création d'opportunités économiques est lancée sous l'appellation de Kfou BIZNIS dans les Chambres de Commerce et d'Industrie du Sud et de l'Artibonite. Kfou BIZNIS est un service d'orientation et d'encadrement des micros et petites entreprises et d'amélioration de la compétitivité de la main d'œuvre locale jeune développé en collaboration avec le Ministère du Commerce et de l'Industrie.

Deux activités d'autonomisation économique des femmes victimes de violence et personnes vulnérables sont en cours : la première avec les centres GHESKIO qui touchera 300 personnes en 2013 (implantation de Kfou BIZNIS et formation), et la deuxième avec GADES (Centre d'Ecoute aux Cayes) qui vise à implanter une confiserie bénéficiant les femmes vulnérables.

Plans de réduction de la violence :

Les Plans de Réduction de la Violence (PRV) sont des plans d'action définis conjointement avec les communautés vulnérables ciblées et les autorités locales et qui identifient les actions prioritaires en termes de réduction et prévention de la violence sur la base du diagnostic communautaire produit en collaboration avec l'Observatoire. Ces plans ont pour vocation de servir de boussole pour tous les acteurs, nationaux ou internationaux souhaitant travailler dans ce domaine dans les zones ciblées par le programme. Initialement ces plans devaient guider toutes les interventions du programme en termes d'activité de prévention de la violence, dont la violence basée sur le genre, mais ils ont néanmoins pu influencer ces activités en fin de cycle.

La réalisation d'ateliers de diagnostics participatifs des manifestations et des causes de la violence qui réunissaient les autorités locales et d'autres acteurs locaux ainsi que des leaders communautaires dans les cinq villes cibles ont permis d'élaborer cinq (5) plans de prévention de la violence. Deux ont été validés par les municipalités de Ouanaminthe et Cayes.

Les activités de prévention de la violence ont pour but de toucher de nombreux acteurs travaillant dans les communautés cibles et de renforcer leurs capacités afin qu'ils puissent eux-mêmes continuer le travail de prévention et de prise en charge à la fin du programme conjoint. Ainsi, des acteurs tels que des ONG de femmes et des centres de santé travaillant dans la prévention et prise en charge des femmes victimes de violence, des radios communautaires, des groupes de jeunes issus des quartiers cibles ont été formés et ont reçu un appui technique des agences ou de leurs partenaires tout au long de la mise en œuvre du PC.

Douze (12) projets communautaires visant à réduire la violence et renforcer la cohésion sociale dans chacune des villes, ont découlé de ces ateliers pour 4 des villes concernées. Ces projets répondent aux priorités dégagées par les participants aux ateliers PRV :

- 4 projets de dialogues communautaires : séances inclusives de débats autour des formes de violence répertoriées dans les communautés vulnérables, devant déboucher sur des actions concrètes capables de contenir la violence et des conflits.
- 4 projets d'opportunités économiques aux jeunes : de la création de groupes d'intérêt économique de jeunes (VDH à Ouanaminthe/Gonaïves/Aquin) à la formation technique et constitution de mutuelles de solidarité dans des secteurs clés (EADS aux Cayes).
- 4 projets de sensibilisation et formation contre la violence : séances de sensibilisation de jeunes pairs éducateurs sur la gestion des conflits, les formes de violence, les méfaits de la drogue et les relations entre hommes et femmes. Ces jeunes auront à sensibiliser d'autres jeunes de différents milieux (scolaire, non scolaire), lors des jours de marché, dans les lieux de rencontres, etc.

4 Comités locaux de sélection et suivi des projets communautaires ont été constitués et visent à créer des dynamiques de rapprochement entre les autorités et les communautés tout en assurant que les projets développés répondent aux priorités locales.

L'accès aux services de base pour les femmes et les filles victimes de violence sexuelle s'est amélioré et les communautés ont été mobilisées contre la violence

Accès aux services de base :

Sur la base d'une cartographie détaillée des services de santé dans les villes du programme, la prise en charge médicale des victimes de violence sexuelle est améliorée grâce à la formation du personnel de santé (203) et la provision d'intrants dans des hôpitaux et centres de santé des villes cibles.

- Des organisations de jeunesse ont été encadrées et formées sur les aspects de violence/panification familiale
- 5 centres d'écoute pour les femmes victimes de violence ont été renforcés et ont été accompagné depuis 2010. A cette date, plus de 1500 femmes victimes de violence sous toutes ses formes ont été accompagnées.
- Un système de référence local pour les personnes victimes de violence est en cours d'élaboration pour chacune des villes du programme.

Volet sensibilisation :

- 2,000 jeunes de quartiers vulnérables des régions ciblées ont été sensibilisés contre la violence via l'art, le sport ou la formation.
- 12 radios communautaires ont été formées pour diffuser et animer des émissions pour la paix.
- Un réseau de communicateurs contre la violence a été formé.
- Des modules de formation ont été développés en partenariat avec les institutions nationales (appui institutionnel)

- Une stratégie de travail avec les jeunes hommes contre les violences faites aux femmes est développée et appliquée.

La capacité nationale du gouvernement à trouver et apporter des réponses qui adressent les causes et les dynamiques de crise et de violence s'est améliorée

Le renforcement des capacités au niveau central, tel que prévu dans le document de projet a impliqué notamment une sensibilisation aux pratiques dans les régions (en particulier à travers les PRV) et a renforcé les liens entre le niveau central et le niveau local, notamment en ce qui concerne les initiatives de prévention de la violence et les mécanismes de collaboration entre les acteurs.

L'Observatoire national de la violence et de la criminalité (ONAVC) et le système de collecte de données :

L'ONAVC a été une initiative conjointe entre le PNUD et le Rectorat de l'Université d'Etat d'Haïti (UEH) grâce à un financement initial du Ministère des Affaires Etrangères de la Norvège. Il est logé au sein du programme de maitrise interdisciplinaire en sciences humaines de l'Université d'Etat d'Haïti. L'UEH et est notamment en charge de produire les diagnostics et données actualisées concernant les villes cibles du programme conjoint. Il a eu pour vocation de collecter les données existantes sur la violence et la criminalité, produire des analyses régulières sur les tendances de la violence et de la criminalité en Haïti, coordonner des recherches thématiques approfondies, coordonner une plateforme d'échange entre acteurs travaillant dans le domaine de la violence et de la criminalité et produire des recommandations en termes de politique publique.

L'ONAVC a entamé la formalisation de son partenariat avec la Police Nationale d'Haïti et avec l'hôpital général et dispose d'une préfiguration de système d'information pour garantir la standardisation et l'enregistrement des données de la PNH. L'ONAVC dispose actuellement des données et produits suivants :

- Un guide méthodologique sur la collecte et l'analyse des données
- Des données statistiques de la PNH et Hôpitaux
- Des bulletins en cours de validation
- Deux enquêtes de victimisation
- Un bureau et équipement fonctionnels

Le PCCS a renforcé son appui auprès de la PNH en développant une stratégie de standardisation et amélioration des outils de collecte de données en développant :

- Un guide standard et adapté d'enregistrement des infractions
- Une plateforme d'enregistrement des données
- Un bulletin statistique sur les taux de criminalité dans le pays
- Un séminaire de formation pour la société civile et les autorités nationales (MCFDF, PNH, organisations de femmes et de droits humains)

Appui à la Société Civile :

Cet appui a permis le renforcement des mécanismes de collecte de données, notamment à travers :

- Un séminaire de formation sur les outils quantitatifs et qualitatifs de collecte de données sur la violence et la criminalité.
- Une assistance technique pour la production d'une étude sur les violences conjugales.

Appui institutionnel au MJSAC et MCFDF :

- Préparation d'un module en gestion de conflits pour les AMC et brigadiers du Ministère (MJSAC)
- Préparation d'un module de sensibilisation en préparation aux élections.
- Développement d'un module en entreprenariat féminin.
- 4 directions départementales du Ministère à la condition féminine sont appuyées en équipements.
- Formations pour l'accompagnement des femmes et l'amélioration de la collecte des données. 4 fora régionaux sont appuyés pour la priorisation de la stratégie du MCFDF (priorités économiques et GBV).

Appui à la recherche et études :

En préparation aux élections, le programme appuie une étude de l'UEH (revue documentaire) sur les violences électorales en Haïti. Cette étude a pour objectif de mesurer la perception des jeunes sur le processus électoral en Haïti et vient en complément du programme d'encouragement à la recherche sur les phénomènes de violence effectué avec 3 universités en 2012.

2. Résultats principaux pour les organisations communautaires et les mairies

Les résultats principaux que les organisations communautaires et les mairies ont mis en exergue sont les suivants. Aux Cayes, le résultat principal pour la Mairie a été d'organiser le Comité de sélection et d'assurer le suivi sur le terrain afin que les projets de sensibilisation, de formation professionnelle et de dialogue communautaire soient bien implantés dans les communautés de La Savane, Derrière Fort, la Créole et Anba Veritab. Le MJSAC considère que les communautés expriment leurs volontés de changer leurs comportements déviants et les organisations exécutantes ont acquis certaines compétences. L'organisation pense aussi que les activités menées par les différents projets « ont touché à fond le vécu des communautés ». GADES indique que la population Cayenne a désormais un centre d'écoute, où elle peut trouver des services nécessaires suite à un acte de violence. Les victimes viennent chaque jour et le personnel est toujours disponible et disposé pour les accompagner.

APPARTS explique que les résultats principaux sont (i) le renforcement de la capacité des jeunes dans la prévention et résolution des conflits de façon pacifique ; (ii) la transformation de chaque participant aux formations en agent de non-violence dans leurs quartiers respectifs ; la création de patrimoine culturel de musique et théâtre traitant de la non-violence pour et par les artistes des quatre quartiers sélectionnés ; (iv) et enfin, la prise de conscience de la problématique de la violence par une tranche de la population des quartiers cibles. UJDPA indique que le renforcement de la capacité de 20 jeunes de 18 à 35 ans en gestion organisationnelle est un premier résultat et surtout que le renforcement de la structure communautaire de façon à faciliter la résolution des conflits intra et inter communautaire par le dialogue dans les 4 quartiers est un résultat significatif. Par ailleurs, UJDPA indique avoir produit les procès verbaux des séances de dialogue, des CD de musique sur la non-violence, des DVD de piécette de

théâtre sur la non-violence, et enfin une base de données avec la référence de deux milles personnes enquêtées et deux milles personnes sensibilisées.

Pour EADS, le projet visait à structurer les professionnels dans des domaines spécifiques, de les mettre en réseau, et à intégrer des jeunes qui aimeraient avoir un métier dans une structure d'apprentissage avec le développement de l'économie solidaire pour un progrès économique durable. Les résultats principaux sont le renforcement de la capacité de production et de la performance des jeunes professionnels dans les quatre filières (pêche, couture, mécanique moto et ébénisterie), ainsi que la mise en réseau des bénéficiaires suivant leur domaine et positionnement géographique.

A Ouanaminthe, TKFD a mis en exergue la sensibilisation des jeunes par les Pairs/es Educateurs/trices en prévention de conflits, qui a été mise en œuvre au bénéfice des groupes de jeunes de 15 a 25 ans, avec 60% de femmes et 40% de garçons. Les résultats principaux pour VDH ont été 10 jeunes qui produisent et vendent tous les jours leur papita, 10 jeunes qui ont commencé à récolter de la calalou, du piment, de l'aubergine et autres, et pour finir la création d'une ferme de lapin à la maison de jeunes du VDH par 10 jeunes. CDS a souligné comme résultats principaux d'avoir offert un service plus accueillant dans les 3 structures sanitaires de référence selon les standards recommandés par le MSPP, d'avoir formé 140 prestataires de soins travaillant dans ces structures, ainsi que 200 membres d'association de jeunes en matière de violence faites aux femmes et IST/PF, et enfin, d'avoir renforcé les infrastructures de 5 associations de jeunes dans les quartiers défavorisés. Le projet CRDH a permis aux populations des quartiers touchés d'acquérir des informations et des formations en gestion de conflit, en techniques de négociation et d'identifier les pistes du développement de dialogue dans la zone au moyen d'un panel de réflexion et de discussion avec les leaders locaux et les jeunes pour une meilleure cohésion sociale.

Aux Gonaïves, la Chambre de Commerce a indiqué avoir enregistré 600 jeunes en 5 mois avec les informations essentielles sur leur profil professionnel. Par ailleurs, 63 jeunes ont été placés en entreprise entre juillet 2012 et décembre 2012, et 23 de plus entre janvier et juin 2013. Le Collectif de Femmes de l'Artibonite (COFA) a éduqué, formé et accompagné les femmes victimes de violence dans sept zones de la ville. Le projet a permis aux communautés de choisir des leaders qui vont faire partie d'une commission communautaire sur les questions de violence, laquelle va présenter un plan de travail.

L'Organisation des Handicapés de Biennac (OHB), qui regroupe quelques 280 membres a réalisé un coup d'éclat en impliquant, avec l'appui de OIM, des personnes à mobilité réduite dans la protection de l'environnement, une première aux Gonaïves. Un des Bulletins du PC explique que l'organisation avait été mise sur pied après que les handicapés eurent constaté qu'ils étaient les grands oubliés de la tempête tropicale Jeanne qui a fait pas moins de 2000 victimes et causé d'énormes pertes matérielles aux Gonaïves, en 2004. C'est l'OHB qui a contacté l'OIM et permis l'embauche de 25 de ses membres, sur un projet consistant à planter le vétiver, herbe sauvage à croissance rapide, et le famboyant, dans un village de déplacés. Un an plus tard, près de 90% des plantes ont survécu, en dépit du milieu très aride. Aujourd'hui, les plantes servent de clôture aux maisons, atténuent les rigueurs du soleil, rendent l'environnement du village plus hospitalier, aident à préserver la terre arable pour les cultures domestiques et préviennent l'érosion. A Saint Marc, Zamis la Santé affirme avoir reçu davantage de victimes et explique que la qualité du service fourni s'est nettement améliorée.

3. Impact sur les personnes ciblées et changements dans la vie des bénéficiaires

Les organisations et les mairies ont expliqué comment les projets ont contribué à apporter un changement dans la vie des bénéficiaires et le programme conjoint a eu un impact important sur les personnes ciblées. Tous les bénéficiaires ont expliqué que les activités ont contribué à réduire la vulnérabilité de l'environnement, ainsi que les risques de violence dans leur communauté.

Aux Cayes par exemples, la Mairie a souligné qu'il y a eu un changement dans la vie des bénéficiaires parce que plus de 80 jeunes se sont organisés en mutuelle solidarité, une commission de gestion de conflit a été instituée au niveau des 4 quartiers, une association de sensibilisation en gestion de conflit a été créé, et enfin, les jeunes ont témoigné vouloir modifier leur comportement et l'ont manifesté en prenant mieux soin de leur apparence physique et en évitant les bagarres entre quartiers. L'impact peut se mesurer parce que les gens ont choisi de s'organiser pour mieux évoluer dans leur communauté et parce que des jeunes ont decidé eux-memes de se conformer suivant les principes de base de la société.

Selon GADES, le projet permet aux bénéficiaires d'avoir un espace pour expliquer leur situation de violence subie et trouver un appui psychologique les aidant à surmonter leurs difficultés. Un cabinet d'avocat gratuit est mis à leur disposition pour les suites judiciaires et pénales. Les spots et les émissions de GADES les sensibilisent et les informent par rapport aux actes de violences. Ces actions aident les bénéficiaires à être plus ouvert-e-s dans la présentation de leurs situations. Ils-elles brisent le silence en cherchant de l'aide. Ils-elles commencent à connaitre leurs droits en tant qu'individus, particulièrement en tant que femme. D'ailleurs, d'après GADES, deux agresseurs ont récemment été condamnés.

APPARTS explique que leur projet a contribué au processus de changement dans la vie des bénéficiaires de la manière suivante : (i) par la cohésion sociale dégagée lors des différentes séances de formations et des rencontres sur la non violence, la musique et le théâtre, entre les jeunes des différents quartiers ; (ii) par une compréhension approfondie du phénomène de la violence et la connaissance acquise sur les différents moyens et manières de la combattre ; (iii) par la valorisation des talents cachés, qui a donné lieu à une meilleure estime de soi de la part des jeunes artistes ; (iv) par les différentes piécettes présentées lors des shows, qui ont permis à la population de se reconnaître, et du même coup de voir la laideur de la violence qui entoure leur quotidien ; (v) par les informations véhiculées sur les peines prévues par la loi contre les actes de violence, notamment le viol, qui ont contribué à décourager les éventuels violeurs (kadejakè) ; (vi) et enfin, par l'engagement des 47 jeunes des quatre quartiers comme des agents bénévoles de changement.

APPARTS explique aussi que leur projet a eu un impact sur les personnes ciblées de la manière suivante : (i) il permet aux bénéficiaires de faire une gestion efficace des différentes formes de conflits dans les communautés, non par violence, mais par une meilleure approche communicationnelle entre les personnes de même ou de sexe différents ; (ii) il rend les bénéficiaires aptes à être des personnes responsables et qui prennent en main leur destinée et celle de leur quartier respectif; (iii) il permet aux bénéficiaires de ne plus se faire complices involontaires d'actes de violence, dont ils pourraient être témoins, en les dénonçant à qui de droit ; (iv) il permet la participation des femmes dans toutes les grandes décisions familiales en particulier, et du pays en général ; (v) en ramenant la paix et la sérénité dans les quartiers, il s'y installe aussi un climat propice au développement, à l'investissement, et à la réduction de la pauvreté et de la faim par la création d'emploi.

UJDPA rapporte que les gens ont été très contents car c'était la première fois qu'un projet visait à créer un espace où la population de différents quartiers peut s'assoir pour discuter et remonter le temps pour dire que le conflit existait entre eux depuis leur enfance. Les gens ont appris également que les individus

sont appelés à vivre avec des conflits, mais que l'essentiel est d'éviter que cela ne débouche pas sur des scènes de violences. Et ils ont dit que c'était un projet qu'ils attendaient depuis longtemps.

Quant à EADS, elle rapporte que le projet a apporté de grand changement dans la vie des bénéficiaires sur le plan économique et aussi sur le plan social, notamment à travers (i) le développement de l'esprit de créativité et d'entreprenariat collectif chez les jeunes en fonction de leur profession ; (ii) le développement d'une culture de coopération communautaire par le biais des mutuelles de solidarité ; (iii) la mise en place d'un système de cotisation collective pour donner des crédits et financer des investissements collectifs ; (v) et enfin, un système d'épargne au sein de la communauté qui n'a pas de grandes restrictions.

A Ouanaminthe, à travers les séances de formation exécutées au bénéfice des jeunes par TKFD, il y a eu une prise de conscience parmi les bénéficiaires sur l'équité de genre, la violence avec le slogan « VYOLANS PA FÈ SANS », et aussi sur la non-utilisation de la drogue. Le projet VDH a non seulement appris aux jeunes un métier, mais aussi à gagner de l'argent. CDS note d'une manière générale une nette amélioration du service de prise en charge dans les 3 structures sanitaires, grâce à la formation qui est donnée aux différents prestataires, ainsi que l'appui en médicaments, matériels et équipements qui a créé de meilleures conditions dans l'environnement de travail, ce qui a eu des retombées positives sur les bénéficiaires de services, en particulier les femmes et les adolescentes victimes de viols. Les bénéficiaires du projet CRDS savent désormais comment prévenir le conflit dans leurs environnements et comment y faire la médiation. Ils savent qu'ils doivent éviter la consommation des drogues et afficher un comportement responsable.

Aux Gonaïves, les membres de l'Organisation des Handicapés de Biennac (OHB), rencontrés durant l'évaluation, rapportent que ce qui encourage les initiateurs du projet n'est pas tant le soutien financier apporté aux membres de ce groupe vulnérable, que les témoignages émouvants des bénéficiaires, qui illustrent combien l'expérience a conforté leur «estime de soi», leur «dignité», leur «honneur». Tout ceci a exercé une incidence positive sur leur attitude, leurs habilités, leur rapport avec la société. Bon nombre d'entre eux menaient une existence casanière. Parfois c'était leurs parents gênés qui les dérobaient ainsi à la vue de la société ; d'autres fois, c'était eux-mêmes qui se sentaient gênés par le regard de la société. Aujourd'hui, ils socialisent mieux car ils ont conscience d'être utiles à la société. Le projet a ainsi fourni des opportunités pouvant les aider à vivre décemment et dans la dignité et à améliorer leur contribution au milieu dans lequel ils vivent.

A Saint Marc, Zamis la Santé rapporte que les gens sont désormais mieux informés et que le projet commence à aller de pair avec un processus communautaire, compte tenu que la majorité des victimes sont référées par les organisations communautaires. La délivrance d'un certificat médical immédiatement est par ailleurs fondamental pour renseigner le processus juridique si les victimes décident de poursuivre leurs agresseurs en justice. Le cercle de gens formés et habilités à délivrer ce certificat s'est élargi aux résidents et aux infirmières de tour, lesquels ont aussi été formés à accueillir les victimes femmes et enfants. Ces formations ont d'ailleurs été très appréciées. De plus, les victimes bénéficient d'une boite de matériel médical préparé à l'avance et disponible immédiatement pour les premiers soins. Enfin, il y a aussi un support psychologique et juridique disponible. Les victimes bénéficient donc d'un service immédiat et postérieur nettement amélioré et beaucoup plus holistique.

4. Contribution au développement du pays et des communautés

Les organisations et mairies pensent avoir contribué positivement au développement du pays ou des communautés dans lesquelles elles ont travaillé. Beaucoup d'activités ont été réalisées, qui ont abouti à une reconnaissance significative du travail du PC sur le terrain, ainsi que la motivation et même l'engouement des bénéficiaires, aux dires des organisations rencontrées durant l'évaluation.

Aux Cayes, la Mairie a souligné que la contribution positive au développement du pays réside dans la modification du comportement des bénéficiaires, ce qui va réduire le taux de la violence dans les quartiers et encouragera les échanges et la productivité dans les communautés. GADES indique que le taux de violence sexuelle diminue progressivement, non seulement parce que les agresseurs savent qu'ils vont être poursuivis en justice, mais aussi parce que la population est plus sensibilisée et coopérative. Le projet a aidé à encadrer les victimes de violence et à promouvoir les droits humains et les droits des femmes en particulier. APPARTS explique que, de par sa mission, elle considère la promotion de la paix par les arts, comme la musique et le théâtre, comme faisant partie de ses axes d'intervention prioritaires, d'où sa dénomination « Association pour la Promotion de la Paix par les Arts ». Son investissement dans les ressources humaines est perçu à long terme comme l'un des résultats de transformation positive pour Haïti toute entière. D'autant plus que l'état de droit est considéré comme l'un des 5 « E » prioritaires du gouvernement Haïtien, ce qui montre clairement que la culture de la non violence s'inscrit comme l'élément indispensable pour la promotion de la paix et de l'état de droit en Haïti.

UJDPA indique que le projet de dialogue communautaire a contribué positivement dans la mise en œuvre des organismes populaires. A cet effet, cinq commissions ont été mises sur pied, quatre intra et une inter communautaire, qui jouent le rôle de tribunal social, pouvant diminuer les actes de violence qui déchirent le tissu social. UJDPA ajoute que le développement d'un pays ne tient pas en compte seulement l'aspect économique, cela dépend aussi du social à savoir, comment les gens s'organisent pour vivre, leurs perceptions, leurs modes de pensée et leurs manières d'agir.

Pour EADS, l'exécution de ce projet a donné l'opportunité de contribuer activement au développement socioéconomique du pays. L'un des grands problèmes du pays est la disponibilité d'emploi sur le marché du travail, par rapport au nombre de jeunes qui recherchent un travail. Pour trouver un emploi stable, cela demande beaucoup de critères et de professionnalisme. Mais avec un métier manuel, un jeune peut devenir un travailleur autonome, capable de trouver du travail sur le marché quotidiennement. L'intégration des jeunes dans l'apprentissage d'un métier, est déjà une très grande contribution dans le processus de reconstruction du pays, parce que la reconstruction doit d'abord passer par la formation de la jeunesse qui est le moteur économique de tout développement durable. Le développement de l'économie solidaire est une des priorités d'EADS. La mutuelle de solidarité est un outil essentiel dans le processus de développement économique d'Haïti. Elle a un double rôle : une approche sociale qui encourage et stimule la cohésion sociale, la fraternité et l'entraide ; et une approche économique qui développe l'économie solidaire par des cotisations collectives qui donnent à leurs membres la possibilité d'épargner et de développer des affaires et des activités économiques rentables.

A Ouanaminthe, TKFD explique que la drogue, la violence et l'inégalité de sexes sont des fléaux qui rongent la société. En éduquant les jeunes pour les éviter et voir les gens selon leur capacité et non leur genre, le projet a contribué aux efforts visant à éradiquer la violence et à former des citoyens responsables. Considérant le taux de chômage au niveau de la jeunesse dans le pays et la pauvreté comme l'une des causes majeures de la violence, le projet de VDH a contribué à améliorer la qualité de vie des jeunes, en leur offrant un métier pouvant les aider financièrement, ainsi que leurs familles. Le

projet de CDS a donné l'opportunité d'offrir des services de prise en charge contre les IST, grâce à la capacité de prévention dans les sites ARV. Les services sur le VIH-Sida sur place contribuent à réduire le risque et la vulnérabilité des groupes cibles des communautés. CRDH explique enfin que les conflits, la consommation des drogues et le déséquilibre entre les sexes constituent les trois fléaux qui empiètent sur le processus du dialogue au niveau de la société Ouanaminthaise. Former et sensibiliser des jeunes sur la prévention de conflits, la consommation des drogues et l'équité de genre contribue à aider la population des zones cibles à promouvoir une société sans violence où règne le dialogue.

Les agences ont atteint leurs résultats respectifs, mais une personne interviewée a opiné que dans l'idéal les femmes atteintes de violence bénéficiant de l'attention et de la prise en charge des centres d'écoutes aurait dû bénéficier des autres activités du programme. Sans cette convergence entre les réalisations, l'impact sur la vie des bénéficiaires est plus limité. Par ailleurs, les radios se sont organisées en un réseau des communicateurs contre la violence, ce qui a été très utile pour les organisations communautaires. Celles-ci ont aussi amélioré leurs compétences à gérer des fonds, mettre en œuvre des activités, des formations, des techniques de gestion, et elles sont désormais mieux équipées pour faire face aux défis.

5. Dimensions genre et jeunesse

Les organisations et mairies ont expliqué que le programme conjoint a eu des effets différents en particulier selon le sexe et l'âge des bénéficiaires. Il faut notamment signaler que la thématique transversale du genre a permis de renforcer les interventions coordonnées des agences, et la cohérence de leurs activités respectives. La dimension de la jeunesse a aussi été fortement intégrée, la majeure partie des projets se concentrant sur les jeunes de 18 à 35 ans. Les réunions sur les thématiques transversales (genre et jeune) ont aidé à mieux établir et renforcer les liens.

Concernant le genre, aux Cayes, la mairie a indiqué que la dimension du genre a été considérée en ciblant 30% de filles et de femmes bénéficiaires. Le projet de GADES était destiné particulièrement aux femmes et filles victimes de violence qui ont été les principales bénéficiaires des séances de formation. Le personnel de l'organisation est très jeune et en majorité féminin. L'organisation a réalisé un concours de génie interscolaire sur les Droits Humains et la Sexualité Responsable, pour 12 écoles, en raison de 7 élèves par école, soit au total 84 élèves. APPARTS a choisi 50% de bénéficiaires filles pour la musique et le théâtre. Les bénéficiaires du projet d'UJDPA ont été à 40 % des femmes, et leur intégration a été d'autant plus importante qu'elles sont très concernées par ce qui se passe dans leurs communautés, et qu'elles sont aussi les principales victimes des actes de violence. Elles sont aussi très dévouées pour changer la situation actuelle. La dimension genre a aussi été prise en compte dans toute l'exécution du projet d'EADS. Sur un total de 80 jeunes bénéficiaires directs, il y a eu 22 filles. Dans la pratique les métiers d'ébénisterie, mécanique moto et pêche sont en général considérés comme des métiers d'hommes, mais le projet a commencé à briser les barrières mentales pour une plus large intégration féminine.

A Ouanaminthe, le projet TKFD a considéré les dimensions genre comme le point culminant du programme PCCS, avec 60% de filles bénéficiaires et 40% d'hommes. Le projet de VDH a ciblé la même quantité de filles que de garçons. CDS a observé l'équité de genre dans le cadre de ses interventions communautaires. Les mesures paramétrables de sélection de CRDH ont été axées sur l'équité numérique et opportune des sexes, avec 50% de filles.

Concernant la jeunesse, aux Cayes, la mairie a indiqué que la dimension de la jeunesse a été intégrée en concentrant les bénéficiaires des projets sur la tranche d'âge allant de 18 à 35 ans. Le concours de GADES a touché pour chaque match un public de 500 personnes environ et la majeure partie était des jeunes. Les jeunes ont fortement participé à la construction de la politique de tolérance au niveau des rencontres communautaires organisées par APPARTS, avec des répétitions et des rencontres de formations, et l'âge moyen des participants était de 17 ans. Les bénéficiaires du projet d'UJDPA ont été pour la plupart des jeunes compris entre 18 et 35 ans (pour les formations), mais les séances de dialogue ont été ouvertes à tout le monde. Le projet EADS a été conçu pour et par les jeunes puisque l'un des critères de sélection des bénéficiaires était la tranche d'âge qui devait être comprise entre 18 à 35 ans. Même dans l'équipe de direction du projet, le respect de cette tranche d'âge a été assuré, et le projet a été mis en œuvre par les jeunes eux mêmes. A Ouanaminthe, le projet TKFD a ciblé les jeunes âgés entre 15 et 25 ans, celui de VDH les jeunes de 18 à 24 ans. Le CRDH a fait de la jeunesse son moteur de duplication et de continuité de son projet.

6. Contribution à l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement

Bien que le PC ne correspondait pas à un objectif spécifique des OMD, les organisations et entités ont considéré que le programme a contribué à l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement, en particulier les OMD 1 et 4.

La contribution à l'OMD 1 « Eliminer l'extrême pauvreté et la faim » a été explicitée de la manière suivante. La Mairie des Cayes considère que la formation en couture, en mécanique moto, en ébénisterie et dans le domaine de la pêche pour les 80 jeunes avec distribution d'outils de travail témoigne de la contribution de ce programme à l'élimination de l'extrême pauvreté et la faim. GADES note qu'à travers l'éducation et la formation de la population sur les droits humains et les droits des femmes, le centre contribue à une prise de conscience de la nécessité de forcer l'Etat à prendre ses responsabilités face au non-respect des droits de la personne. Dans ce cadre, la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes réalisées à travers les émissions ont été très importantes dans la lutte contre la violence. L'objectif n'est pas encore atteint car les actes de violences continuent. Toutefois, l'organisation a pu continuer, grâce au projet, le combat visant à arriver à une meilleure structuration des rapports de sexe. UJDPA considère quant à elle que la pauvreté est un état d'esprit et que la faim et la pauvreté découlent de l'instabilité des choses de la cité. En rapprochant les gens les uns des autres par des séances de dialogue, le projet a permis de les conscientiser sur l'effet néfaste de la violence sur l'économie et le développement. Avec cette technique de partage adapté à tout âge et tout niveau d'étude, l'organisation considère avoir contribué à réduire l'extrême pauvreté et la faim. Le projet d'EADS sur la formation et l'encadrement des jeunes et aspirants professionnels pour l'emploi a contribué à l'atteinte des ODM par la formation des jeunes, qui est l'un des éléments essentiels pour éliminer l'extrême pauvreté. Avec une profession, les jeunes ont eu plus de possibilités de trouver du travail.

A Ouanaminthe, le projet de Dialogue communautaire et de renforcement de la cohésion sociale a contribué à l'atteinte de l'OMD 1 et CRDH observe que malgré que cette ville soit la capitale politique du Nord-Est d'Haïti, ses jeunes ne parviennent pas à jouir des opportunités potentielles par manque de dialogue entre ces sujets. Après la réalisation des activités réalisées par le CRDH, bon nombre d'entre eux ont estimé que le manque de dialogue et l'incohérence sociale restent deux facteurs empiétant le processus de développement de la zone.

La contribution à l'OMD 4 « Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes » a été exprimée de façon plus explicite, de la manière suivante : La Mairie des Cayes considère que les séances de formation, les CD de musique, et les piécettes réalisées pour le respect de la femme ainsi que la participation de 35% de femmes dans les projets, témoignent de la contribution de ce programme à la promotion de l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes. GADES note que le fait de continuer avec ces types de projets apportera un changement dans le comportement des gens et permettra à ces derniers d'être plus autonomes dans leurs activités économiques, et que cela contribuera à réduire graduellement l'extrême pauvreté. UJDPA considère avoir contribué à l'OMD 4 par la participation de 40% de femmes dans toutes les activités du projet. EADS considère que la question de genre a été prise en compte dans l'exécution du projet, en tentant d'augmenter le nombre de femmes avec un métier dans les quartiers populaires, et l'organisation note que pour avoir une pleine autonomie, il faut en effet que la femme puisse avoir un minimum économique adéquat, capable de satisfaire les besoins primaires, et ceci ne peut s''obtenir que par le travail.

A Ouanaminthe, en choisissant le thème de l'équité de genre dans les modules de formation, TKFD a voulu promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. VDH note qu'un métier peut aider beaucoup de gens à sortir de la pauvreté et l'apprentissage de la culture maraichère, ce qui aide non seulement le jeune à se nourrir mais aussi à augmenter la production nationale. CDS considère aussi avoir contribué à l'OMD 4. CRDH note que la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes était l'une des thématiques traitées dans les sessions de formation des pairs(es) réalisées par le projet, et que la population des zones cibles du projet sont désormais informées qu'elles doivent éliminer les barrières du déséquilibre de genre, pour mieux rationnaliser les ressources et pouvoir accéder à la voie du développement durable.

Aux Gonaïves, l'Association d'handicapés rencontrée durant l'évaluation était principalement composée de jeunes femmes. AFROG et COFA affirment aussi cibler principalement des jeunes femmes. A Saint Marc, le focus des activités de Zamis la Santé a été majoritairement les femmes victimes de violence, et dans une certaine mesure les enfants.

7. Contribution à la mise en œuvre de la Déclaration de Paris

Le programme a fortement contribué aux efforts des agences des Nations Unies et du gouvernement pour atteindre les objectifs de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement, le Plan d'Action d'Accra et le Partenariat de Busan pour une coopération au développement efficace. La mise en œuvre de ces objectifs a été aussi intiment liée à l'application des principes de la réforme des Nations Unies. L'évaluation a analysé la contribution aux principes de Paris, Accra et Busan de manière transversale dans tout ce rapport, notamment dans les sections suivantes : *Pertinence et alignement sur les stratégies nationales de développement, Stratégie de suivi et évaluation, Mise en œuvre conjointe, Efficience de la mise en œuvre par plusieurs organismes et bénéfices en termes de coûts, Mécanismes de coordination et de gouvernance, Instruments financiers et pratiques commerciales des partenaires d'exécution, Appropriation de la population ciblée et des autorités locales et nationales, Harmonisation et coordination des résultats, Promotion des processus et des résultats d'appropriation nationale, Amélioration du dialogue entre les acteurs et contribution aux politiques de développement, Participation des autorités locales et Synergies avec d'autres programmes.* Cette section se concentre donc sur les points qui n'ont pas été analysés en profondeur dans ces sections, c'est-à-dire la responsabilisation mutuelle, la Gestion Axée sur les Résultats et le renforcement des capacités, aussi bien au niveau national que local.

Responsabilisation mutuelle

Dans le cadre de la Déclaration de Paris, pour que l'aide soit la plus efficace possible, des mécanismes rigoureux et équilibrés de reddition de comptes sont requis à tous les niveaux. Les partenaires techniques et financiers et les gouvernements des pays partenaires doivent rendre compte à leurs publics respectifs et entre eux de l'exécution des engagements pris sur l'aide, son efficacité et les résultats auxquels elle contribue.

Le programme a rempli les conditions pour rendre la responsabilisation mutuelle effective. Il y a eu d'abord l'existence d'un mécanisme d'évaluation mutuelle des progrès accomplis dans l'exécution des engagements de partenariat, notamment en matière d'efficacité de l'aide. Les trois critères prévus par la Déclaration ont été remplis : le programmes a développé une stratégie d'aide convenue entre le gouvernement et le Fonds ; l'existence d'objectifs d'efficacité de l'aide propres au pays, à la fois pour le gouvernement et pour le Fonds ; et enfin la présence d'une évaluation régulière des progrès en vue de la réalisation de ces objectifs, évaluations participatives entreprises en étroite collaboration entre le pays partenaire et le Fonds, à travers des Groupes de Référence des évaluations, processus ayant donné lieu à un dialogue élargi. Tout ceci a permis au Fonds et au Gouvernement de rendre compte de manière mutuelle de leur gestion et efficacité, notamment à travers les évaluations.

Gestion Axée sur les Résultats

Selon les principes de la Déclaration de Paris, les partenaires techniques et financiers, tout comme les pays partenaires, doivent aussi gérer les ressources en se concentrant sur l'obtention de résultats bien définis. Ils doivent mesurer les progrès accomplis et utiliser ces données pour améliorer le processus de décision et les futurs résultats. Ceci suppose un renforcement des capacités et une orientation croissante vers la Gestion Axée sur les Résultats (GAR). La Gestion Axée sur les Résultats est aussi bien sûr un des cinq principes de programmation de l'UNDAF.

Les documents du programme et tous les rapports de suivi consultés montrent une utilisation de la Gestion Axée sur les Résultats et des cadres de Suivi et Evaluation (S&E). On peut trouver dans ces documents les cadres de suivi les résultats attendus, les indicateurs, les lignes de base, les cibles prévues, l'atteinte des cibles (au moment du rapport de suivi), les moyens de vérification, les méthodes de collecte, les responsabilités, les risques et hypothèses. Cependant, il a manqué certaines données de référence et des cibles qui auraient permis de renseigner les indicateurs de manière plus systématique. Par ailleurs, le PC n'a pas fourni des données suffisamment précises pour renseigner les indicateurs permettant de mesurer sa contribution à l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement. Il convient néanmoins de noter que les indicateurs relatifs aux OMD sont des indicateurs d'impact pour lesquels les agences et leurs partenaires ne sont pas entièrement redevables. Les interventions des agences du SNU en dehors du PC du F-OMD et des autres acteurs concouraient également à l'atteinte des indicateurs OMD. Ces indicateurs sont généralement renseignés à travers des grandes enquêtes dont la périodicité ne correspondait pas forcément à la durée du PC.

Il faut observer que le F-OMD a mis en place une stratégie très complète d'évaluation, avec des évaluations de mi-parcours, des évaluations finales, des évaluations des huit volets thématiques, des méta-évaluations, et finalement des évaluations participative d'étude de cas. Les programmes conjoints ont bénéficié significativement de toutes ces évaluations qui ont permis de mesurer régulièrement les

progrès et les défis de la mise en œuvre. Les évaluations à mi-parcours ont été particulièrement importantes pour juger des progrès et défis à mi-parcours, et prendre les mesures qui s'imposaient.

Renforcement des capacités au niveau national et local

Enfin, des capacités restreintes constituent un frein sérieux aux progrès, à la fois en ce qui concerne la gestion de l'aide (la capacité des pays partenaires à capter, coordonner et utiliser plus efficacement les apports d'aide), et plus généralement en ce qui concerne la conception et la mise en œuvre des politiques et la prestation de services. En vertu de la Déclaration de Paris, les partenaires techniques et financiers se sont engagés à apporter une coopération technique qui soit coordonnée avec les stratégies et programmes des pays partenaires. Cette approche vise à renforcer les capacités (nationales et locales) tout en répondant aux besoins des pays partenaires. C'est le pays partenaire qui prend les rênes du renforcement efficace des capacités.

Le programme conjoint a certainement contribué significativement au renforcement des capacités nationales pour planifier, gérer, mettre en œuvre et rendre compte des résultats, compte tenu que les autorités nationales ont été impliquées dans toutes ces activités. L'efficience du processus de mise en œuvre a été cependant été fortement limitée par des capacités nationales limitées (notamment les ressources humaines) et par les changements fréquents au niveau national, sans parler du tremblement de terre, qui a été un événement dramatique pour de nombreuses institutions.

Tout ceci a impacté les capacités d'absorption des ressources financières mises à la disposition du programme et a contribué à la demande de deux extensions. Les capacités nationales restreintes ont causé, entre autres, des problèmes de délai dans la mise en œuvre de certains produits (par exemple, la production des diagnostics et données actualisées sur la violence par l'ONAVC), ce qui a eu un effet négatif sur d'autres produits (par exemple, le retardement des projets communautaires). Même si le programme a mis en œuvre de nombreuses activités visant au renforcement des capacités, il y a cependant peut-être eu un manque de vision et d'approche stratégique du développement des capacités au niveau national, avec des objectifs précis et des indicateurs pour mesurer l'impact de ces efforts. Il faut dire cependant que la durée relativement courte du programme (2 ans initialement) n'a pas joué en faveur du développement des capacités à long terme. L'instabilité politique de ces dernières années est aussi allée au détriment d'une stratégie à long terme. Voir la section *Amélioration du dialogue entre les acteurs et contribution aux politiques de développement,* pour une discussion plus détaillée de l'impact du programme sur les politiques.

Le PC a aussi contribué significativement au renforcement des capacités locales, en créant de nouvelles façons de travailler et de coordonner les activités de développement dans les cinq villes. Etant donnée la faiblesse des stratégies locales sur la prévention de la violence et la promotion de la cohésion sociale, le programme a donné beaucoup d'importance aux capacités des autorités locales, en mettant en place, par exemple, les Comités de sélection puis les Comités de suivi des projets communautaires. Ces structures illustrent le renforcement des mécanismes de planification, de coordination et de suivi, qui ont permis au programme de mettre en œuvre des activités plus efficacement au niveau du terrain, et ont renforcé l'appropriation des stratégies et des activités du programme, au niveau local.

8. Harmonisation et coordination des résultats

Les activités et les réalisations du programme ont été harmonisés et coordonnés pour produire des résultats de développement. Aux Cayes par exemple, la Mairie a souligné que les activites et les realisations ont été harmonisées et coordonnées avec l'intention de faire mieux comprendre aux beneficiaires que le développement est un tout dans le sens où il faut non seulement être sensibilisé à la pratique des principes de société, mais encore être ouvert et prêt au dialogue, au lieu de recourir à la violence, tout en soulignant aussi l'importance de la formation professionnelle.

Le volet socio-économique a été harmonisé et les agences ont travaillé en étroite collaboration et complémentarité. L'UNESCO a travaillé avec les radios communautaires, pendant que le PNUD travaillait avec les mêmes partenaires pour gérer le modèle de prise en charge des personnes victimes de violence. Le PNUD a beaucoup travaillé avec l'Observatoire. Par contre, le programme d'encouragement à la recherche a été fait avec la collaboration de plusieurs agences. Tous les produits de prise en charge psycho et médical dans les centre de santé ont été mis en œuvre par le PNUD et ONU-Femmes en étroite coordination.

Le programme a amené à de nouveaux partenariats entre les agences, et une nouvelle forme de coopération. Cela a amené à avoir des activités qui se sont rejointes et ne se sont pas contredites. L'impression du Comité Technique est que le Programme n'aurait jamais atteint les résultats qu'il a atteints dans tous les secteurs si les agences n'avaient pas travaillé de façon conjointe. Le programme a aussi créé de nouveaux partenariats avec les institutions. Si PNUD n'était pas passé par les Chambres de Commerce, les résultats du volet économique n'auraient jamais pu être atteints. L'OIM a une capacité de mobilisation dans les communautés que les autres agences n'ont pas. OIM travaille aussi avec les entreprises qui ont formé certains jeunes bénéficiaires des projets communautaires, lesquelles ont joué non seulement le rôle de fournisseur, mais aussi d'intégration des jeunes. Le PNUD a aussi commencé à travailler davantage avec le secteur privé. Le travail entrepris par le programme entre dans un cadre plus large de programmation du PNUD en appui aux petites et moyennes entreprises et au Ministère du Commerce et de l'Industrie. Le PNUD travaille désormais avec les Ministères du commerce et de l'économie. L'organisation s'est aussi rapprochée de la dynamique de prise en charge pour femmes vulnérables, ainsi que des centres d'écoute en ajoutant l'aspect économique (IRADEL, GADES, confiserie) grâce à ONU-Femmes. Cela a permis de développer une nouvelle activité avec GHESKIO avec les comités de femmes vulnerables violentées ou infectées par le Sida. Le travail conjoint entre ONU-Femmes et UNFPA s'est nettement renforcé. De plus, le PC a été l'unique programme qui rassemble les thématiques de violence faite aux femmes. L'encouragement à la recherche mené par l'UNESCO a permis d'intégrer l'observatoire et d'identifier les étudiants travaillant sur la violence. L'OIM et la Minustah ont travaillé ensemble sur la violence. Toutes les agences « se sont ouvertes les portes ». Le Programme a été perçu comme pilote pour beaucoup d'agences. Il y a eu aussi de nombreuses relations entre le PC et les autres projets de chaque agence (par exemple, le projet sur l'Etat de droit du PNUD, celui des Centres d'hébergement d'ONU-Femmes, etc.).

Les relations entre les agences ont aussi été renforcées dans les cinq villes. Certaines agences avaient des bureaux qui avaient été ouverts après les ouragans de 2008 et ont été très utiles notamment pour les projets en 2009-2010. L'OIM a fermé certains de ses bureaux (les Cayes en 2012, Saint Marc en 2011) et le programme n'avait plus personne sur place pour le suivi, lequel a été assuré de Port-au- Prince, du Cap Haïtien, et de Gonaïves. Le PNUD a gardé une présence à Port de Paix et aux Cayes mais le bureau n'a pas grandi et il ne pouvait pas couvrir les activités du projet. Plus récemment, les difficultés de mobilisation de fonds ont réduit encore davantage les effectifs qui peuvent être placés en région, et cela a été une limitation dans la mise en œuvre.

9. Promotion des processus et des résultats d'appropriation nationale

Le programme conjoint a contribué modestement à promouvoir les processus et les résultats d'appropriation nationale. Les expériences des villes semblent avoir été peu remontées pour affecter les politiques et stratégies nationales. Cependant, l'expérience du programme a été mentionnée par exemple au Ministère du Commerce et de l'Industrie, concernant la politique publique pour l'emploi et le Centre de Service sur l'Emploi. Il y a eu des discussions entre les agences et certains Ministres (par exemple sur le placement des jeunes) mais les Ministères ne connaissent pas forcement bien les expériences locales. Par ailleurs, le feedback n'est pas forcément venu des acteurs locaux, sauf dans le cas des organisations de la société civile, notamment celles qui ont une envergure nationale. Il existe néanmoins un grand déficit de politique publique en Haïti, que le programme n'était pas en mesure de résoudre. Mais il est certain que malgré ces difficultés, les projets de placement et communautaires sont plus visibles maintenant.

Il est aussi apparu durant l'évaluation qu'à de rares exceptions près, peu d'échanges semblent avoir eu lieu entre les cinq villes sur les activités du Programme. Il est vrai néanmoins que les bulletins d'information ont pu favoriser la circulation des expériences.

Concernant les Plans de Réduction de la Violence, ceux-ci ont été validés avec les Mairies pour s'assurer que ceux-ci allaient leur être le plus utiles possible. Quatre villes ont validé leurs plans et à Saint Marc la validation est en cours. Cependant, ce que les Mairies vont en faire par la suite n'est pas tout à fait clair. Ce sera à eux de les utiliser, les vulgariser et les circuler, compte tenu que ceux-ci sont en train d'être imprimés. Il sera important de les circuler aux partenaires au niveau local. Néanmoins, les élections municipales auront bientôt lieu et il y a un risque que ces plans ne soient plus utilisés et ne soient plus au centre de l'attention, et même qu'ils disparaissent de la circulation avec le changement de maires. Il y aura un rôle important des agences pour assurer que ces plans ne tombent pas dans l'oubli. En plus de la responsabilité particulière du PNUD à cet égard il y aura un rôle du bailleur de fonds, l'Espagne, qui est par ailleurs très intéressé par les plans de développement locaux qui ne sont souvent pas considérés. Dès l'ores, il y a un besoin de faire un plaidoyer pour une meilleure prise en charge, diffusion et utilisation de ces plans au niveau local, et pour qu'ils puissent être intégrés aux efforts de mise sur pied des pans de développement locaux.

10. Amélioration du dialogue entre les acteurs et contribution aux politiques de développement

Le programme conjoint a contribué à améliorer le dialogue entre les acteurs et les citoyens et/ou l'engagement sur les questions et les politiques locales de développement. Aux Cayes par exemple, la Mairie a souligné que ceci a été obtenu à travers plus de 12 séances de dialogue réalisées dans les quatre quartiers, lesquelles ont permis de donner l'habitude aux gens de toujours obtenir les solutions aux problèmes loin de la violence. EADS a souligné que le projet de dialogue communautaire à travers les mutuelles de solidarité a facilité le dialogue continu entres les communautés. Il en est de même pour le projet de cohésion sociale, qui a réuni des jeunes de quatre quartiers différents pour les mettre à travailler ensemble, cotiser ensemble, et prendre des décisions collectives. C'est un modèle de bonne cohésion sociale pour les quartiers, pour les autres zones de la ville des Cayes et pour le pays tout entier.

Aux Gonaïves, l'Association d'handicapés a soulevé l'importance de leur projet pour orienter les futures activités locales qui les aideront à sortir du stigma qui les entoure. La rue construite par le HIMO s'inscrit dans une logique d'aménagement de la ville avec de meilleurs réseaux d'eau, offrant à la ville une rue presque piétonne, avec moins de trafic où il est plaisant de marcher à pied, et qui permet à une multitude d'élèves et d'étudiants de se rendre dans leurs écoles de manière beaucoup plus efficace et plus agréable. Tout le quartier en a bénéficié et la valeur des maisons en a même été positivement affectée. Les acteurs principaux du projet HIMO rencontrés durant l'évaluation ont indiqué combien la collaboration entre la Mairie, OIM et la Minustah avait été positive, ajoutant que la communauté avait été particulièrement impliquée à tous les stades de la réalisation du projet.

11. Participation des autorités locales

Le questionnaire a tenté de déterminer si les autorités locales ont participé dans les activités des projets communautaires et si grâce au programme, les autorités ont pu se rapprocher des communautés. Sur les 10 organisations et mairies qui ont répondu, 4 ont répondu que cela a souvent été le cas, 3 ont indiqué que cela a toujours été le cas, et seulement 3 ont dit que cela a parfois été le cas.

La mise en œuvre s'est faite en partenariat, concertation et coordination avec les autorités locales de différentes manières. Aux Cayes, depuis le processus de sélection des projets, un partenariat a été institué avec les chefs de projet et la mairie coordonne les réunions et planifie les visites sur le terrain de concert avec les membres du comité de suivi. Dans le cadre du PCCS, la Mairie s'est chargée d'organiser le Comité de sélection des projets communautaires, de sélectionner trois projets parmi les 54 qui ont été soumis, de réaliser des visites de supervision des activités sur le terrain, de convoquer les chefs de projets en cas de besoin et de participer aux côtés des chefs de projets pour la visibilité et le renforcement de l'intégration des projets au niveau communautaire. GADES a souvent eu des rencontres avec les autorités locales sur la problématique du non-respect des droits humains et des objectifs ont été définis devant permettre non seulement d'aider la population à prendre conscience de la question de la violence, mais aussi à promouvoir l'équité de genre et l'émancipation de la femme. Les responsables sont conscients du problème de déséquilibre des relations entre hommes et femmes. Les autorités participent souvent dans les activités du GADES soit dans les spots de sensibilisation, les émissions ou les séances de formation et sont des partenaires fiables dans la lutte pour le respect des droits de la femme haïtienne.

APPARTS a établi de très bonnes relations avec les autorités, notamment la Municipalité, laquelle a autorisé l'exécution de son projet, participé à la cérémonie de lancement et supervisé toutes les activités réalisées. Un lien de partenariat s'est construit avec les autorités étatiques locales, à partir du travail magistral réalisé par le Comité de suivi au cours de l'exécution de ce projet. UJDPA confirme aussi que projet a été mis en œuvre avec le partenariat du Comité de suivi des projets communautaires, coordonné par la mairie des Cayes. Le personnel du projet a été convoqué à maintes reprises et les activités sur le terrain ont été supervisées par le Comité, lequel a été par ailleurs invité aux séances de dialogue. Le projet mis en œuvre par EADS a eu l'appui des autorités locales via le Comité de suivi et d'évaluation des projets, composé en grande partie par les autorités locales. Lors de la sélection des projets, il y a déjà l'acceptation d'un partenariat pour travailler ensemble avec les projets retenus. La coopération des autorités locales dans le processus d'exécution du projet a été très cordiale et cette coopération a renforcé les activités du projet sur le terrain, dans les zones d'interventions.

A Ouanaminthe, les autorités ont courageusement participé à travers des rencontres, dans les séances de formations de TKFD et un partenariat a été développé avec le VDH qui assure la formation des formateurs et régularise la coordination avec les autorités locales. Les décisions relatives au choix des jeunes du projet VDH ont été prises de concert avec le Comité de suivi et d'évaluation. Les autorités locales ont non seulement permis d'utiliser la radio communale pour la vulgarisation des informations, mais aussi ont pris contact avec les leaders des OCBs pour faciliter la tâche. Les rencontres organisées avec les organisations de femmes partenaires du projet CDS et les responsables du Ministère à la condition féminine et aux droits des femmes ont facilité la mise en œuvre de certaines des interventions réalisées. La mairie, partie prenante du projet de CRDH, assistée par le Comité de suivi composé de plusieurs institutions publiques, a appuyé et évalué la mise en œuvre du projet, et a souvent proposé des pistes d'action.

Aux Gonaïves, AFROG rapporte avoir eu de bonnes relations avec les institutions, notamment la Condition féminine, l'hôpital l'Université, le Centre de santé, la Police et la Justice. Dans cette ville, les acteurs principaux du projet HIMO à l'origine de la construction d'une nouvelle rue ont indiqué combien la collaboration entre la Mairie, OIM et la Minustah avait été positive. La Mairie a aussi soutenu les efforts visant à fournir un éclairage public sur trois places ou parcs publics. La Mairie a même suggéré que soient installées des lampes solaires et elle a participé au cofinancement de ce projet. Celui-ci est une vraie réussite et la mission d'évaluation a pu l'observer de nuit. De nombreux jeunes étaient réunis sous les lampes et nombre d'entres eux, qui n'ont pas forcément beaucoup de lumière chez eux ou sont dérangés par les autres membres de leur famille ou aiment l'ambiance de ces places, étudiaient. Pour tous, ces places et parcs sont aussi devenus des lieux de rencontre où l'on se retrouve pour discuter ou pour jouer.

12. Sensibilisation des populations sur les thématiques de prévention de conflits et de cohésion sociale

Les organisations communautaires et les mairies considèrent que les projets ont permis et permettent encore de sensibiliser les populations sur les thématiques de prévention de conflits et de cohésion sociale. La Mairie des Cayes a souligné que la continuité de la sensibilisation sera effective à partir des documents que la Mairie recevra de la part des chefs de projet tels que les CD de musique contre la violence, les DVD de piécettes, de sensibilisation et de formation, en enfin, la base de données contenant des informations sur des personnes enquêtées et sensibilisées au niveau des quatre quartiers. GADES indique que le projet a permis de sensibiliser les autorités locales à travers des spots de sensibilisation, des émissions télévisées, des rencontres et des séances de formation. APPARTS considère que la visibilité du projet ainsi que le feedback positif reçu des bénéficiaires sur la manière dont ils ont été formés et informés sur le phénomène de la violence, permettent aux autorités de comprendre l'importance des programmes axés sur la prévention des conflits et la cohésion sociale. Cette stratégie de sensibilisation est donc devenue une méthode appropriée, allant vers un processus de changement des quartiers ciblés. Pour UJDPA, les séances de dialogues ont été une opportunité pour les autorités locales de rencontrer de jeunes délinquants et partager avec eux l'importance de la non-violence et de la cohésion sociale. Les dialogues ont été un espace important de rencontre des différentes couches de la société. EADS souligne que le projet a permis aux autorités locales de travailler dans le cadre de la prévention de conflits et de la cohésion sociale par la mise en place des mutuelles de solidarité, dont leur principale rôle a été d'assurer l'entraide, la prise de décision collective et la bonne gouvernance démocratique. Les actions menées ont été des catalyseurs, capables de stimuler la

motivation des autorités locales de travailler pour augmenter la sensibilisation sur la prévention des conflits et la cohésion sociale.

A Ouanaminthe, suite aux témoignages des participants aux séances de sensibilisation et causeries réalisées dans les zones cibles par TKFD, l'organisation a constaté que les autorités locales veulent s'impliquer d'avantage sur les questions de violence et qu'elles ont supporté et accompagné les activités. VDH constate que vu le taux de violence des zones choisies et le niveau d'implication des jeunes dans les phénomènes de violence, le projet a pu offrir d'autres alternatives (métier-emploi), pas seulement comme un acte de prévention de la violence, mais aussi de renforcement de l'économie locale et nationale. CDS remarque que l'organisation de réunions à périodicité trimestrielle ont servi à sensibiliser les autorités locales et à obtenir leur implication dans la lutte contre la violence et à mitiger les effets de la problématique engendrée par les conflits sociaux et la vulnérabilité des femmes de les villes de province. Selon CRDH, il est indubitablement admis que la vulnérabilité de la ville d'Ouanaminthe en ce qui concerne les scènes de violences, a suscité un grand intérêt des autorités locales. Après avoir fait l'analyse des thématiques, discuté les lignes d'activités du Centre et tenu compte des témoignages des participants, les autorités locales ont estimé être capables de répondre et répliquer aux situations qui propulsent le phénomène de conflits dans la ville.

A Saint Marc, Zamis la Santé rapporte que les gens commencent à comprendre où ils peuvent aller et ce qu'ils peuvent faire quand ils sont victimes d'actes de violence. Ils ont désormais accès à plus d'information. La majorité des victimes arrivent suite à une recommandation, ce qui signifie que les organisations communautaires sont sensibilisées et informées sur les thématiques de violence.

13. Synergies avec d'autres programmes

Il y a eu certaines synergies avec les autres programmes conjoints, notamment le Programme 16/6 du Président Martelly. Il y a eu notamment un championnat conjoint qui a visé, entre autres, à faire émerger des femmes leaders dans les quartiers, afin qu'elles deviennent co-actrices de la reconstruction et qu'elles contribuent à la cohésion sociale. Il y a aussi eu un travail réalisé avec l'Observatoire sur l'éclairage solaire dans certains quartiers où la sécurité des femmes notamment était menacée. Le PCCS a notamment contribué avec la collecte des données. L'enquête de victimisation a aussi été conduite dans deux quartiers cibles du Programme 16/6.

Il y a aussi eu quelques synergies avec les autres grands programmes interagences financés par le Fonds Haïtien pour la Reconstruction, par exemple sur le ramassage des débris et l'aménagement du territoire.

Concernant l'intégration des projets communautaires dans la mise en œuvre du PCCS, 5 organisations et mairies sur 9 ont indiqué qu'elles connaissaient les autres activités du PCCS. Aux Cayes, une des organisations (GADES) a indiqué que son projet ne s'est pas intégré aux autres projets du Programme car les autres organisations ne l'ont jamais informée du travail qu'elles faisaient pour voir dans quelle mesure il pouvait y avoir une collaboration. Par contre, certains jeunes du projet d'APPARTS ont assuré l'animation musicale et culturelle lors de la cérémonie de remise de certificat organisée par EADS. Quant à UJDPA, leur projet complémente trois autres : Sensibilisation des jeunes (APPARTS), Promotion pour la paix par les arts et Renforcement de la capacité des jeunes professionnels et des mutuelles de solidarité (EADS). Ce qui rend intéressant la complémentarité est que ces projets touchent trois aspects de la vie de la population : aspect culturel par la musique et les piécettes, aspect économique par la conception des mutuelles, aspect social par la réalisation des séances de dialogue entre les différentes

couches de la population Cayenne. Néanmoins, UJDPA a noté que chaque projet avait sa particularité et travaillait de façon autonome. EADS a souligné que dans le cadre du programme de la prévention des conflits et de cohésion sociale, le projet de formation et d'encadrement des jeunes professionnels et aspirants professionnels pour l'emploi est bien intégré dans les autres projets du programme.

A Ouanaminthe, les activités de prévention de la violence et de promotion de l'égalité des sexes du projet de la TKFD ont été bien intégrées aux autres projets du PCCS, notamment la réduction des pauvretés extrêmes et la faim (VDH) et la promotion du dialogue et la cohésion sociale (CRDH). Selon VDH, leur projet est bien intégré à l'appui à la formation des pairs éducateurs en violence, drogue et équité de genre. Le CRDH a observé que ce projet s'est bien intégré aux autres projets du Programme car le dialogue communautaire et le renforcement de la cohésion sociale impliquent: la promotion et la sensibilisation sur les formes de violence (TKFD), la réduction de la délinquance juvénile, et la réduction de l'extrême pauvreté et de la faim (VDH).

14. Appui reçu du programme

A la question visant à déterminer les différentes sortes d'appui reçus du PCCS par les organisations de la société civile et les mairies, sur un total de 10 réponses, 9 ont considéré que l'appui a été financier, 7 que l'appui a été technique (formation, renforcement des capacités), et 6 qu'il a permis une mise en relation avec d'autres partenaires (mise en réseau entre organisation et avec les autorités locales). Un total de 5 entités ont souligné que l'appui a été important en terme de gestion et d'appui à la gestion de projet, et 3 entités ont indiqué que l'appui avait également été stratégique (vision à long-terme, planification). Cela montre que l'appui offert par le programme a été varié, pluridimensionnel et apprécié. Il n'a pas seulement été financier, mais il a porté sur l'ensemble des fonctions des organisations et les a aidé au niveau technique, stratégique et en termes de partenariats et de gestion.

15. Appui supplémentaire qui aurait été souhaité

En termes d'appui supplémentaire que les organisations et mairies auraient voulu recevoir du PCCS lors de la mise en œuvre des projets, les remarques suivantes ont été faites. Aux Cayes, la Mairie a indiqué que beaucoup plus de moyens de financement seraient nécessaires pour sensibiliser beaucoup plus de bénéficiaires et de communes suivant la collaboration développée avec des Maires d'autres communes avoisinantes. GADES souhaiterait que le PCCS puisse aider l'organisation à perdurer dans ses actions, à trouver d'autres bailleurs et financements et à mettre en place, financièrement et logistiquement, un centre d'hébergement pour les victimes. UJDPA a noté qu'une imprimante aurait permis de mieux répondre au volume de copies nécessaires et d'accélérer le rythme de travail. EADS aurait voulu avoir un appui financier basé sur une plus longue période, afin d'avoir le temps de bien contrôler l'impact des résultats apportés par les actions menées et de toucher beaucoup plus de quartiers et de bénéficiaires directs. A Ouanaminthe, TKFD et CRDH soulignent qu'il aurait fallu pouvoir assurer le transport des promotrices et des pairs(es)-éducateurs (trices) lors des séances de sensibilisation et des causeries. CDS apprécierait de recevoir un appui en terme logistique et financier, vu que sa flotte de véhicules a déjà plus de 3 ans.

D. Durabilité

L'analyse de la durabilité du programme a tenté de déterminer la probabilité que les avantages du programme se maintiennent à long terme.

1. Décisions et mesures prises pour assurer la durabilité

Il est bien évidemment difficile d'apprécier dans quelle mesure les résultats obtenus et les stratégies utilisées seront durables, et si les organes de décision et les partenaires d'exécution du programme conjoint ont pris les décisions et les mesures nécessaires pour assurer la durabilité de ses effets.

Selon OIM, il va manquer un intermédiaire pour aller chercher les jeunes et il ne sera plus possible de payer le personnel. IDECO et OIM avaient mis des fonds ensemble pour des formations. Les entreprises ne sont pas motivées pour aller chercher les jeunes des quartiers vulnérables pour les former. Par ailleurs, la Chambre de Commerce des Cayes considère que les jeunes ne savent pas comment se faire recruter et qu'il est difficile de garantir la pérennisation de ces activités.

Néanmoins, il n'y a pas eu de grandes difficultés à trouver les entreprises et les formations payaient 75 dollars par mois par jeune, ce qui n'est pas cher. Et puis, les Ministères de l'Economie et de Finances, du Commerce et de l'Industrie, de la Justice et de la sécurité publique, à la Condition féminine et aux droits des femmes s'inspirent désormais de ce qui a été fait par le PC.

Enfin, un certain nombre d'activités ont été soutenues par les agences des Nations Unies, par exemple le programme livelihood, le programme de lutte contre la pauvreté, les activités liées au genre de ONU-Femmes et l'UNFPA qui ont repris les activités liées aux centres d'écoute, etc.

La Minustah a observé que dans le contexte de la transition de la Mission, il est prévu un transfert graduel des activités de la Minustah vers les agences des Nations Unies. Certaines activités auraient déjà du être prises en charge par le PNUD, ce qui n'a pas été le cas.

2. Soutien des réalisations en fin de cycle par les institutions nationales et locales

Les doutes exprimés durant la mission d'évaluation par certains interlocuteurs comme l'AECID par exemple, sur la qualité de l'appropriation nationale du programme, amènent ces acteurs à se demander si les activités du programme seront vraiment soutenables. Le PC s'est beaucoup concentré au niveau local, et le niveau national n'a pas été la priorité, or le pays est centralisé, et ceci a affecté la visibilité du PC. Par ailleurs, au niveau local, les changements de Maires et de cartels affectent la durabilité.

Par contre, la forte motivation des jeunes et des organisations communautaires peut renforcer la pérennisation. L'ONG Volontariat pour le Développement (VDH) a repris plusieurs activités du programme dans son nouveau plan stratégique 2013-2015, et les objectifs du programme ont rejoint les objectifs opérationnels du VDH. Les 12 maisons de jeunes implantées dans des villes du pays peuvent jouer un rôle important, comme la mission d'évaluation a pu l'observer aux Gonaïves. VDH a aussi indiqué avoir proposé, au moment de la conception et de la mise en œuvre du programme, des activités que l'association pouvait continuer. VDH va aussi accompagner les jeunes qui ont bénéficié du programme pendant un an après la fin du PC.

La Commission nationale de l'UNESCO a indiqué avoir prévu des ressources dans son Plan Opérationnel pour cinq ans (2010-2015), pour faire un suivi dans les écoles, surtout celles associées à l'UNESCO (25

dans la zone métropolitaine de Port au Prince et 25 dans les autres villes). Cela s'inscrit dans le travail de l'UNESCO mené au niveau international autour des droits de l'homme, de la culture de la paix et du respect de l'environnement. La Direction du Curriculum a été interpellée sur l'excellente expérience du PC. L'inclusion de ces questions dans le curriculum est la doléance principale et un groupe technique a été créé qui travaille sur ce thème. Un effort de plaidoyer a aussi été entrepris pour assurer la durabilité des activités du programme, avec cinq Directions Départementales de l'Education dans les régions Sud, Nord-Est, Sud-Est, Nord-Ouest et Ouest.

Le questionnaire aux autorités locales et aux organisations communautaires visaient aussi à déterminer dans quelle mesure celles-ci pensent pouvoir continuer les activités menées dans le cadre du PCCS. Un total de 7 d'entre elles sur les 10 qui ont répondu a indiqué qu'elles continueraient si elles pouvaient identifier des moyens supplémentaires. Cela comprend la Mairie des Cayes, ce qui est significatif. Une (EADS) a répondu qu'elle continue déjà par ses propres moyens et partenariats. Cela montre, de toute évidence, que le programme a été très apprécié au niveau local et qu'il existe une volonté de continuer les activités entreprises. Il est possible que parmi les 7 entités qui ont répondu positivement, celles-ci continueront quand même ces activités par leurs propres moyens et partenariats, même si leur réponse vise à transmettre au moment de l'évaluation leur souhait de recevoir davantage de fonds dans le futur.

Aux Gonaives, plusieurs entrepreneurs rencontrés durant la mission ont indiqué leur souhait de garder les jeunes qui ont fait des stages, de prendre d'autres stagiaires et de créer des nouveaux postes. Certaines entreprises ont aussi contacté la Chambre de Commerce pour exprimer leur souhait de pouvoir recourrir aux services mis en place par le programme dans le futur, recruter des jeunes stagiaires et avoir accès à des gens qualifiés. Tous les interlocuteurs rencontrés ont exprimé leur souhait qu'il y ait une continuité donnée à ce projet. L'Association d'handicapés a elle aussi exprimé leur souhait de continuer à planter de l'herbe et des arbres et à s'occuper de ceux que ses membres ont déjà plantés grâce au projet. A Saint Marc, le personnel médical a lui aussi indiqué qu'il continuerait à assurer la continuité du projet qui a amené à une meilleure prise en charge des victimes de violence.

3. Capacités des partenaires nationaux et locaux pour assurer la durabilité

Les capacités d'intervention ont été mises en place et renforcées chez les partenaires nationaux. Le programme a contribué à la formation de leadership pour continuer à travailler avec le programme et pour assurer sa montée en échelle. Les organisations communautaires estiment avoir acquis une certaine capacité organisationnelle et technique nécessaire à la mise en œuvre d'actions futures dans le domaine de la prévention de la violence et de la cohésion sociale, qu'elles n'avaient pas forcément auparavant. Mais ces capacités d'interventions et ce leadership seront-ils suffisants pour pouvoir continuer à travailler sur ces questions sans un programme de cette envergure et pour assurer sa montée en échelle ? L'approche de nouvelles élections pourrait aussi politiser ces sujets sensibles.

Les partenaires ne semblent pas non plus certains de pouvoir disposer de capacités financières suffisantes pour faire perdurer les avantages du programme. Haïti se trouve dans une phase descendante en termes de fonds disponibles pour la coopération au développement et les ressources internes restent très limitées. Beaucoup dépendra donc de l'appropriation par les partenaires et de l'intérêt qui sera porté sur les questions de violence et de cohésion sociale. Dans ce contexte, l'évaluation considère qu'il n'est pas sûr que tous les intervenants clé aient toutes les capacités techniques, organisationnelles, institutionnelles et financières nécessaires pour assurer la pérennité des actions.

4. Reproduction ou mise à l'échelle du programme au niveau national ou local

La plupart des organisations et mairies rencontrées considèrent que les projets financés par le programme conjoint mériteraient d'être répliqués dans d'autres villes ou montés en échelle au niveau national.

La Mairie des Cayes observe qu'il y a beaucoup de demande provenant d'autres villes telles que : Chantal, Tiburon, Ile à Vache, St-Louis du Sud, St-Jean et Port-a-Piment. Le Maire lors de son intervention à l'un des PPP show a même dit « *Je souhaite fortement l'élargissement de pareils projet de sensibilisation aux autres quartiers de ma commune en particulier et du pays en général* ». La Mairie des Cayes est prête à répliquer le projet, avec des partenaires nationaux, internationaux et des collaborateurs communaux. Le MJSAC considère que l'expérience du programme est encourageante, et qu'elle peut être élargie à d'autres communautés des Cayes, de la région Sud et du pays, qui vivent les mêmes réalités, mais souligne qu'une implication et une participation renforcées des autorités locales serait utile dans ce cas. GADES est du même avis, considérant que leur projet mériterait d'être mis en place dans d'autres villes car la violence, l'inégalité de sexe et le non respect des droits humains sont présents partout en Haïti. UJDPA note que leur projet est réplicable, parce que le dialogue est l'outil régulateur du conflit qui peut diminuer le taux de la violence. La demande a été très significative : alors que l'organisation avait fait des prévisions pour 300 personnes pour la 13éme séance de dialogue, près de 500 participants sont arrivés. Une dizaine de leaders des organisations demandent que ce projet touche leur zone.

EADS élabore sur la question de la réplicabilité en expliquant que le pays tout entier a besoin de ce genre de projets parce qu'il y a un problème de structuration pour les groupes de jeunes professionnels. Il faut des mutuelles de solidarité à tous les niveaux de la société, surtout pour les plus vulnérables de faibles moyens. Cette couche de la population n'a pas une culture d'épargne et de création d'activités économiques rentables sur le plan collectif. Il faut regrouper ensemble les gens qui ont des activités professionnelles semblables, afin d'obtenir de meilleurs résultats. L'organisation observe aussi qu'il faudrait penser aux jeunes qui n'ont pas encore de métier et qui aimeraient avoir une profession manuelle dans de courtes périodes de trois à six mois. Un jeune qui exerce des actes de violence ne peut pas changer sans une structure lui permettant de voir les choses d'une autre façon, mais aussi de gagner son pain quotidien dans cette structure. D'où la nécessité et l'impératif même de continuer avec la formation des jeunes dans d'autres villes.

EADS souligne que le projet de dialogue communautaire à travers les mutuelles de solidarité a facilité le dialogue continu entres les communautés. Il en est de même pour le projet de cohésion sociale, qui a réuni des jeunes de quatre quartiers différents pour les mettre à travailler ensemble, cotiser ensemble, et prendre des décisions collectives. C'est un modèle de bonne cohésion sociale pour les quartiers, pour les autres zones de la ville des Cayes et pour le pays tout entier.

A Ouanaminthe, TKFD considère que les projets mériteraient d'être répliqués dans d'autres villes, et que cela diminuerait la violence et promouvrait l'équité de genre sur tout le territoire national. VDH confirme que l'apprentissage de métiers est un moyen sûr de lutter contre la violence et que répliquer le projet dans d'autres villes permettra à d'autres jeunes non seulement d'apprendre un métier mais aussi de prévenir les cas de violences. CDS ajoute que leur projet est à maintenir dans les régions vulnérables, compte tenu de son impact sur les groupes cibles. Par ailleurs, le fait que le projet se soit

inscrit dans le cadre d'un plan de travail bien défini, limité dans le temps et avec des résultats objectivement vérifiables peut être très utile pour la réplication. CRDH confirme qu'après avoir donné des résultats concrets dans les zones cibles, il est évident que le projet devrait être répliqué dans d'autres villes, pour que la promotion du dialogue puisse toucher le pays dans son ensemble.

La Chambre de Commerce des Cayes a répliqué l'expérience innovatrice promue par le programme conjoint et mise en œuvre par la Chambre de Commerce des Gonaïves, en enregistrant un nombre important de jeunes avec les informations essentielles sur leur profil professionnel.

Convaincue par les résultats de la méthode initiée par l'OIM avec le projet avec l'Organisation des Handicapés de Biennac (OHB), une ONG irlandaise a reproduit le même modèle sur un deuxième village de déplacés aux Gonaïves, qui a permis l'embauche de personnes souffrant de handicap, pour planter de l'herbe et des arbres.

III. Conclusion

Le programme a été bien aligné sur les priorités nationales et est resté très pertinent par rapport aux stratégies nationales de développement, y compris après le tremblement de terre de 2010. Le programme est aussi devenu encore plus pertinent pour la Minustah avec l'élaboration de l'ISF en 2010, issu d'une collaboration entre la Minustah et l'Equipe de pays. Le programme a aussi été particulièrement pertinent pour des acteurs clé comme la Commission Nationale de l'UNESCO, l'ONG Volontariat pour le Développement et l'Université d'Etat d' Haïti, et il a appuyé les priorités locales des organisations communautaires et des mairies.

Ce programme a été tout à fait pertinent et joué un rôle dans le cadre de la mise en œuvre de la réforme du système des Nations Unies, y compris du Plan-cadre de coopération des Nations Unies (UNDAF) et s'est aligné ensuite sur le Cadre Stratégique Intégré qui a remplacé l'UNDAF depuis 2010. L'Equipe de pays avait revu le PCCS pour assurer qu'il correspondait toujours au contexte post tremblement de terre.

Les problèmes identifiés dans la phase de conception sont restés très pertinents durant toute la période de mise en œuvre du programme. Les bénéficiaires sont convaincus de l'importance des thèmes de prévention des conflits et de la cohésion sociale. Les organisations communautaires et mairies considèrent aussi que les projets qu'ils ont menés ont répondu à des besoins du pays ou de la communauté. Le choix des cinq villes est resté très pertinent, bien que les concepteurs aient sous-estimé les difficultés logistiques occasionnées par les difficultés de déplacement.

La conception du PC a tenu compte de l'expérience, la présence sur le terrain et la complémentarité des agences. Les mandats et les valeurs ajoutées des agences ont permis de créer des synergies, chacune des agences étant par ailleurs dans son domaine de compétences. Il y a eu une certaine appropriation dans la conception, aussi bien au niveau national que local, et l'identification des partenaires sur le terrain pour la mise en œuvre des projets communautaires a été notoire. La programmation conjointe a représenté une très bonne solution pour relever les défis de développement énoncés dans le document de programme. L'évaluation à mi-parcours, le processus de l'évaluation finale, ainsi que les évaluations internes conduites chaque année par le programme ont toutes été considérées très utiles. Les cinq zones cibles sélectionnées pour le programme sont demeurés pertinentes, et l'atelier de 2010 a

considérer qu'afin d'y installer des capacités durables de prévention de la violence, il s'avérait nécessaire de continuer les activités engagées, et de renforcer les efforts de l'Observatoire National de la Violence et de la Criminalité dans la collecte de données sur la violence à Port-au-Prince notamment.

Le programme conjoint a été un outil très utile à l'amélioration de l'efficacité du Système des Nations Unies et au renforcement de la coordination entre les agences, et entre celles-ci et la partie nationale. La contribution des agences s'est renforcée mutuellement et le programme conjoint a réduit les duplications par rapport à une approche par projets mis en œuvre totalement indépendamment par les agences. Selon certains néanmoins, le programme était dispersé entre cinq agences, ce qui était beaucoup, et elles auraient travaillé souvent séparément. L'idée avait pourtant été au départ d'avoir une unité conjointe avec une équipe interagences, mais en tout cas, le programme a permis une meilleure collaboration et coopération avec davantage de partenaires nationaux et diverses organisations communautaires. La modalité de gestion étant celle de la gestion canalisée des fonds vers chaque agence, il a été difficile de mettre en œuvre la vision de la TCPR d'avoir un budget commun et la stratégie « Unis dans l'Action ». Les modalités de mise en œuvre différentes des agences et certaines lenteurs administratives ont été compensées par la flexibilité entre les agences. L'efficience du programme a néanmoins été limitée par un manque d'harmonisation des procédures des différentes agences au niveau de sièges.

Il semble notamment que le PC aurait amené une diminution de certains coûts, notamment grâce à une meilleure coordination, mais les estimations n'ont pas été faites de manière précise durant l'exécution. De plus, les coûts ont pu être réduits en travaillant dans les mêmes villes. Enfin, il est probable que la division du travail entre les agences a aussi pu amener à des gains en efficience. Il semble que le PC aurait amené une diminution de certains coûts, notamment grâce à une meilleure coordination, mais les estimations n'ont pas été faites de manière précise durant l'exécution. De plus, les coûts ont pu être réduits en travaillant dans les mêmes villes. Enfin, il est probable que la division du travail entre les agences a aussi pu amener à des gains en efficience.

Les mécanismes de coordination et de gouvernance (Comité de gestion du programme et Comité national de pilotage) ont contribué à rendre le programme conjoint efficace et efficient, dans la mesure où ces structures de gouvernance ont servi au développement et à la mise en œuvre conjointe, à l'appropriation par les divers acteurs. Au niveau local, il faut signaler l'importance des Comités de sélection des projets communautaires qui se sont ensuite transformés en Comités de suivi.

Le programme a été mis en œuvre dans un contexte extrêmement difficile, marqué par des faiblesses institutionnelles importantes. L'appropriation a été plutôt au niveau local que national : cela s'explique et reflète aussi le fait que davantage d'interventions ont été menées au niveau local. Certaines institutions nationales ont été très affectées par le tremblement de terre et/ou les élections de 2010. Le personnel des Ministères n'était pas toujours habitué à travailler avec les Nations Unies. Le programme n'avait pas de Ministère de tutelle et dépendait, au contraire, de Ministères faibles et dotés de peu de moyens et de reconnaissance dans la hiérarchie gouvernementale. Enfin, les municipalités ont connu beaucoup de changements politiques.

Les résultats ont été plus ou moins atteints, bien qu'ils aient été dispersés dans le temps, avec deux extensions de six mois. Le PC a généré une présence territoriale et une capacité d'influer sur la prévention des conflits et la cohésion sociale. Il a représenté, selon les acteurs rencontrés, notamment les organisations communautaires et les ONG au niveau national, un laboratoire d'idées au niveau local

sans beaucoup de précédents dans ce domaine. Les principales réalisations du programme sont présentées dans le rapport sous forme de synthèse des informations mises à jour en Mai 2013 dans la fiche de projet, ainsi que du résumé présenté dans les TdRs de l'évaluation. Les résultats principaux que les organisations communautaires et les mairies ont mis en exergue sont aussi présentés dans le rapport. Les résultats principaux sont les suivants.

4. *Des opportunités socioéconomiques pour des jeunes à risques et des plans de réduction de la violence ont été créées.* L*a stratégie de création d'opportunités socioéconomiques* a permis d'insérer les jeunes à risque sur le marché compétitif de l'emploi, à appuyer des micro-entrepreneurs, à fournir des indemnités journalières aux populations vulnérables via des projets HIMO, et à organiser des activités d'autonomisation économique des femmes victimes de violence et personnes vulnérables. Les Plans de Réduction de la Violence (PRV), définis conjointement avec les communautés vulnérables ciblées et les autorités locales, ont identifié les actions prioritaires en termes de réduction et prévention de la violence, sur la base du diagnostic communautaire produit en collaboration avec l'Observatoire. Les plans ont pour vocation de servir de boussole pour tous les acteurs, nationaux ou internationaux souhaitant travailler dans ce domaine dans les zones ciblées par le programme. Ceci a été complété par des ateliers de diagnostics participatifs des manifestations et des causes de la violence et par des activités de prévention de la violence. Douze projets communautaires visant à réduire la violence et renforcer la cohésion sociale dans chacune des villes ont été mis en œuvre et quatre Comités locaux de sélection et suivi des projets communautaires ont permis de créer des dynamiques de rapprochement entre les autorités et les communautés, tout en assurant que les projets développés répondent aux priorités locales.

5. *L'accès aux services de base pour les femmes et les filles victimes de violence sexuelle s'est amélioré et les communautés ont été mobilisées contre la violence.* Concernant *l'accès aux services de base,* la prise en charge médicale des victimes de violence sexuelle s'est améliorée grâce à la formation du personnel de santé et la provision d'intrants dans des hôpitaux et centres de santé des villes cibles, sur la base d'une cartographie détaillée des services de santé dans les villes du programme. Concernant le *volet sensibilisation*, 2 000 jeunes de quartiers vulnérables des régions ciblées ont été sensibilisés contre la violence via l'art, le sport ou la formation, 12 radios communautaires ont été formées pour diffuser et animer des émissions pour la paix, un réseau de communicateurs contre la violence a été formé, des modules de formation ont été développés en partenariat avec les institutions nationales et enfin une stratégie de travail avec les jeunes hommes contre les violences faites aux femmes a été développée et appliquée.

6. *La capacité nationale du gouvernement à trouver et apporter des réponses qui adressent les causes et les dynamiques de crise et de violence s'est améliorée.* Le renforcement des capacités au niveau central a impliqué notamment une sensibilisation aux pratiques dans les régions (en particulier à travers les PRV) et a renforcé les liens entre le niveau central et le niveau local, notamment en ce qui concerne les initiatives de prévention de la violence et les mécanismes de collaboration entre les acteurs. *L'Observatoire national de la violence et de la criminalité (ONAVC)* a pour vocation de collecter les données existantes sur la violence et la criminalité, produire des analyses régulières sur les tendances de la violence et de la criminalité en Haïti, coordonner des recherches thématiques approfondies, coordonner une plateforme d'échange entre acteurs travaillant dans le domaine de la violence et de la criminalité et produire des recommandations en termes de politique publique, en collaboration avec l'Université d'Etat d'Haïti. L'observatoire a notamment été en charge de produire les diagnostics et données actualisées concernant les villes cibles du programme conjoint. L'ONAVC

a entamé la formalisation de son partenariat avec la Police Nationale d'Haïti et avec l'hôpital et dispose d'une préfiguration de système d'information pour garantir la standardisation et l'enregistrement des données de la PNH. L'ONAVC dispose désormais d'un certain nombre de produits. Le PCCS a renforcé son appui auprès de la PNH, en développant une stratégie de standardisation et amélioration des outils de collecte de données et en préparant différents produits. *L'appui à la Société Civile* a permis le renforcement des mécanismes de collecte de données. Enfin, *l'appui institutionnel au MJSAC et au MCFDF* s'est traduit par la préparation d'un module en gestion de conflits pour les AMC et brigadiers du Ministère (MJSAC), d'un module de sensibilisation en préparation aux élections et d'un module en entreprenariat féminin, ainsi que des formations pour l'accompagnement des femmes et l'amélioration de la collecte des données. Enfin, *l'appui à la recherche et études* s'est traduit par une étude de l'UEH sur les violences électorales en Haïti.

Les organisations et les mairies ont expliqué comment les projets ont contribué à apporter un changement dans la vie des bénéficiaires et le programme conjoint a eu un impact important sur les personnes ciblées. Tous les bénéficiaires ont expliqué que les activités ont contribué à réduire la vulnérabilité de l'environnement, ainsi que les risques de violence dans leur communauté.

Les organisations et mairies pensent avoir contribué positivement au développement du pays ou des communautés dans lesquelles elles ont travaillé. Beaucoup d'activités ont été réalisées, qui ont abouti à une reconnaissance significative du travail du PC sur le terrain, ainsi que la motivation et même l'engouement des bénéficiaires, aux dires des organisations rencontrées durant l'évaluation.

La thématique transversale du genre a permis de renforcer les interventions coordonnées des agences, et la cohérence de leurs activités respectives. La dimension de la jeunesse a aussi été fortement intégrée, la majeure partie des projets se concentrant sur les jeunes de 18 à 35 ans.

Bien que le PC ne correspondait pas à un objectif spécifique des OMD, les organisations et entités ont considéré que le programme a contribué à l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement, en particulier l'OMD 1 et 4.

Le programme a fortement contribué aux efforts des agences des Nations Unies et du gouvernement pour atteindre les objectifs de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement, le Plan d'Action d'Accra et le Partenariat de Busan pour une coopération au développement efficace. La mise en œuvre de ces objectifs a été aussi intiment liée à l'application des principes de la réforme des Nations Unies. En plus de la contribution aux objectifs d'efficacité de l'aide notée dans de multiples sections, le rapport met en exergue la responsabilisation mutuelle, la Gestion Axée sur les Résultats et le renforcement des capacités, aussi bien au niveau national que local.

Les activités et les réalisations du programme ont été harmonisés et coordonnés pour produire des résultats de développement. Le volet socio économique a été harmonisé et les agences ont travaillé en étroite collaboration et complémentarité. L'impression du Comité Technique est que le Programme n'aurait jamais atteint les résultats qu'il a atteints dans tous les secteurs si les agences n'avaient pas travaillé de façon conjointe. Le programme a aussi créé de nouveaux partenariats avec les institutions.

Le programme conjoint a contribué modestement à promouvoir les processus et les résultats d'appropriation nationale. Les expériences des villes semblent avoir été peu remontées pour affecter politiques et stratégies nationales. Cependant, il y a eu des discussions entre les agences et certains

Ministres. Concernant les Plans de Réduction de la Violence, ceux-ci ont été validés avec les Mairies pour s'assurer que ceux-ci allaient leur être les plus utiles possible.

Le programme conjoint a aussi contribué à améliorer le dialogue entre les acteurs et les citoyens et/ou l'engagement sur les questions et les politiques locales de développement. Les autorités locales ont participé dans les activités des projets communautaires, et leur mise en œuvre s'est faite en partenariat, concertation et coordination avec les autorités locales de différentes manières. Les organisations communautaires et les mairies considèrent que les projets ont permis et permettent encore de sensibiliser les populations sur les thématiques de prévention de conflits et de cohésion sociale.

Il y a eu certaines synergies avec les autres programmes conjoints, notamment le Programme 16/6 du Président Martelly et les autres grands programmes interagences financés par le Fonds Haïtien pour la Reconstruction, par exemple sur le ramassage des débris et l'aménagement du territoire.

L'appui supplémentaire que les organisations et mairies auraient voulu recevoir ont été des moyens de financement pour sensibiliser beaucoup plus de bénéficiaires et de communes, l'aide pour trouver d'autres bailleurs, un appui financier basé sur une plus longue période, et de l'aide pour pouvoir assurer le transport pour certaines activités.

Concernant la durabilité, il va manquer un intermédiaire pour aller chercher les jeunes et il sera plus possible de payer le personnel. La Chambre de Commerce des Cayes considère qu'il est difficile de garantir la pérennisation de ces activités. D'autres acteurs se demandent si les activités du programme seront vraiment soutenables. Par contre, la forte motivation des jeunes et des organisations communautaires peut renforcer la pérennisation. Les organisations communautaires ont aussi indiqué qu'elles continueraient si elles pouvaient identifier des moyens supplémentaires. Les entrepreneurs ont indiqué leur souhait de garder les jeunes qui ont fait des stages, de prendre d'autres stagiaires et de créer des nouveaux postes. Les capacités d'intervention ont été mises en place et renforcées chez les partenaires nationaux. Beaucoup dépendra donc de l'appropriation par les partenaires et de l'intérêt qui sera porté sur les questions de violence et de cohésion sociale. La plupart des organisations et mairies considèrent que les projets financés par le programme conjoint mériteraient d'être répliqués dans d'autres villes ou montés en échelle au niveau national.

Le rapport présente aussi de nombreuses bonnes pratiques identifiées par le Groupe Technique, les organisations communautaires et les mairies, ainsi que les sources documentaires. Le rapport propose aussi les recommandations suivantes :

- Importance du suivi des agences
- Continuer le travail conjoint
- Soutenir la durabilité et la réplicabilité des actions clé
- Donner de la continuité aux processus communautaires entamés
- Renforcer les mécanismes de coordination et de S&E
- Continuer à travailler avec les jeunes
- Accorder une attention particulière aux questions de genre
- Renforcer le plaidoyer au plus haut niveau sur la prévention de la violence et la cohésion sociale
- Soutenir les activités de recherche sur la violence de l'Observatoire
- Renforcer la communication et la dissémination des résultats

IV. Leçons apprises

Les leçons identifiées par le Groupe Technique et certaines sources documentaires ont été principalement les suivantes :

- La pertinence des projets communautaires et d'une approche avec les communautés locales, , qui permettant une forte mobilisation communautaire
- L'importance des Centres d'Ecoute avec la prise en charge, la prévention, et les outils fournis aux organisations
- La nécessité d'inclure la formation des jeunes dans des projets touchant à la réduction de violence
- Le partenariat avec les entrepreneurs et le placement accompagné via les Chambres, qui ont constitué des approches novatrices méritant d'être poursuivies et mises à l'échelle à travers d'autres programmes en cours des agences
- Les diagnostics sur la violence et les Plans de prévention de la violence et la réalisation d'ateliers de diagnostics participatifs des manifestations et des causes de la violence, qui permettent de réunir les autorités locales et d'autres acteurs locaux ainsi que des leaders communautaires pour élaborer les plans de prévention de la violence
- La prévention de la violence contre les femmes et les enfants à travers diverses activités, qui est très importante pour la réduction de la violence et la promotion de la cohésion sociale
- Les projets à Haute Intensité de Main d'Œuvre (HIMO), qui permettent de réhabiliter des infrastructures communautaires et de garantir une indemnité à de nombreuses personnes
- L'éclairage solaire des places publiques, qui contribue à améliorer le bien-être au sein des communautés et peut être très utile en termes de cohésion sociale, notamment pour les jeunes
- La collaboration avec les institutions au niveau départemental et gouvernemental n'est pas à négliger pour la réduction de la violence et la promotion de la cohésion sociale
- L'importance pour les agences de rester très proches de leurs partenaires, de mettre en œuvre directement et d'avoir des gens sur le terrain, car il faut un encadrement et un suivi du travail entre collectivités locales et les organisations communautaires
- Passer par des grosses ONG est possible, mais il y a un risque de se perdre dans leurs activités
- L'importance de la complémentarité des agences
- La nécessité de disposer de temps pour les projets communautaires, d'organiser beaucoup de séances d'information et d'assurer un processus très transparent
- Le besoin de faire très attention à la sélection des bénéficiaires et aux dynamiques politiques pour ne pas envenimer les tensions
- La nécessité de l'appropriation nationale au plus haut niveau
- Le fait de travailler avec des Mairies instables peut mener à peu d'appropriation et de leadership des Comités de suivi
- Les jeunes motivés des zones défavorisées peuvent être acteurs de changement et leur mobilisation est un élément important pour les activités de mobilisation communautaire et pour aboutir à une réduction de la violence en Haïti
- La nécessité de sélectionner les bonnes personnes dans les communautés pour éviter les faux pas qui peuvent coûter cher, et de s'appuyer et de renforcer les structures locales et communautaires existantes afin d'assurer une pérennisation des activités sur le terrain (notamment au travers du renforcement des capacités locales)

- La nécessité que toutes les activités soient organisées au niveau local impliquent les communautés
- L'utilité des mécanismes de coordination mis en place avec les Directions Départementales pour la mise en œuvre et l'appui d'activités et/ou l'identification de partenariats
- L'importance de prendre en compte l'égalité des sexes dans les activités du programme de façon générale, mais aussi et surtout dans la création d'opportunités socioéconomiques
- L'importance d'intégrer les universités haïtiennes dans des activités de prévention mais aussi de valorisation de leurs compétences et de stimuler la mobilisation universitaire et estudiantine
- L'importance de répondre aux nouveaux phénomènes de violence dans les 5 zones cibles et dans tout le pays, afin de continuer à s'adresser aux causes structurelles de la violence en Haïti (inégalités sociales, accès limité aux services de la justice, manque d'opportunités socioéconomiques pour les jeunes, manque de structure de gouvernance pour la gestion des conflits et habitudes de violence sexuelle contre les femmes et les enfants).

Les principales leçons apprises et enseignements tirés, qui ont été partagées dans le cadre de l'évaluation par les organisations communautaires et les mairies sont les suivantes.

- La Mairie des Cayes considère que les activités menées par les projets EADS, UJDPA et APPARTS sont d'une importance capitale, non seulement en ce qui concerne la qualité des activités, mais aussi de la méthodologie et de l'approche sur le terrain. Celle-ci vise notamment à intégrer les leaders communautaires et informer les bénéficiaires de l'ensemble des activités des projets. Ce processus d'intégration communautaire et de participation de la population peuvent être considérés comme une bonne pratique, avec des formations très sérieuses.

- Le MJSAC ajoute que les activités menées par ces organisations peuvent contribuer aux changements sociaux des communautés bénéficiaires, si elles continuent sur le moyen terme et touchent une plus large partie de la population. Elles ont touché le vécu des communautés. Ce processus peut être profitable pour la communauté, il permet aux organisations communautaires de faire des expériences de gestion et facilite une plus large participation des communautés bénéficiaires. Ce genre de mécanisme des projets communautaires peut faciliter une bonne cohésion intra et extra communautaire qui contribueront au mieux au développement local.

- GADES observe que la collaboration efficace entre les acteurs concernés dans la lutte pour le respect des droits de la personne est très importante. En effet, la participation de la population, l'entente avec les autorités locales et le soutien des bailleurs sont trois conditions dans le combat pour l'équité de genre et la lutte contre la violence faite aux femmes et filles. L'information et la participation restent des outils efficaces et quand les bénéficiaires se sentent concernés, le travail devient moins difficile et plus apprécié.

- A partir de l'expérience d'APPARTS, il est démontré que la musique et le théâtre peuvent être réellement un instrument efficace de sensibilisation et de transformation. La formation est une stratégie efficace de changement de mentalité. L'unification des jeunes bénéficiaires des différents quartiers peut donner des résultats importants au cours de l'exécution d'un projet même de courte durée. Donner les séances de formation de façon unifiée entre les quartiers permet de gagner du temps et donne comme résultat une meilleure cohésion sociale entre les jeunes issus de quartiers différents.

- L'UJDPA note que le travail des gens de ces quartiers réalisé par le projet est une belle aventure, car cela a aidé à mieux connaitre la réalité que vive certains citoyens, qui bien que vivant dans des quartiers marginalisés ne sont pas pour la plupart mal intentionnés. Ce sont les circonstances qui obligent ces gens à habiter ces quartiers. Il y a des jeunes qui sont dans la délinquance parce qu'ils n'ont rien d'autre à faire. Après avoir participé aux séances de dialogue ils ont pris la route du changement. Si les gens ont apprécié le projet de dialogue communautaire et de cohésion sociale et demandent que d'autres séances de dialogues soient réalisées, c'est qu'ils sont conscients de la réalité qu'ils vivent et souhaitent l'améliorer.

- Une des leçons les plus importantes notée par EADS est la carence en ressources humaines dans les thématiques choisies pour la formation et l'encadrement dans la commune des Cayes. Une autre leçon c'est que les jeunes des quartiers populaires sont des gens extraordinaires qui méritent vraiment de l'attention. Ils sont prêts à apprendre et aimeraient avoir une vie meilleure, et une simple intervention positive peut leur permettre de s'orienter vers une nouvelle façon de penser et d'agir.

- CDS remarque que l'organisation de réunions sur une base régulière à périodicité trimestrielle peut servir à sensibiliser les autorités locales, en vue d'obtenir leur implication dans la lutte contre la violence et mitiger les effets de la problématique engendrée par les conflits sociaux et la vulnérabilité des femmes dans les villes de province.

- VDH remarque qu'une des leçons du projet c'est que contrairement à ce qui se dit souvent, les jeunes sont toujours en quête de professions, et il suffit juste de le leur en offrir. De plus les jeunes peuvent apprendre des autres jeunes.

- VDH constate que vu le taux de violence des zones choisies et le niveau d'implication des jeunes dans les phénomènes de violence, le projet a pu offrir d'autre alternatives (métier-emploi) pour prévenir la violence, mais aussi pour renforcer l'économie locale et nationale.

- TKFD note que le public cible de leur projet était les femmes en situation difficile et les jeunes filles victimes de violences, et qu'il a permis de travailler avec des jeunes, ce qui a été pour cette organisation une très bonne expérience. L'organisation va aussi élargir son public car les jeunes, tout comme les femmes, ont besoin d'appui. Faisant écho à cette décision, le CRDH travaille habituellement avec les leaders des organisations de base, mais ce projet lui a permis de travailler avec des jeunes et l'organisation compte élargir son plan d'action car les jeunes eux aussi ont besoin d'appui. CDS souligne enfin que la collaboration avec les directions médicales a été très encourageante.

V. Recommandations

- Importance du suivi des agences

Il est important que les agences des Nations Unies puissent assurer un certain suivi des activités du programme conjoint, dans le cadre de leurs programmes existants, mais aussi de façon additionnelle si possible. Il pourrait être utile d'assurer une certaine transition en prolongeant certains contrats clé, les projets communautaires ayant à peine été terminés, mais continuant en ce moment avec une forte motivation des jeunes.

- Continuer le travail conjoint

Sur la base de la mise en œuvre conjointe réalisée par les agences, celles-ci pourraient continuer à réfléchir à l'opportunité de continuer le travail conjoint sur les questions de prévention de la violence et de cohésion sociale, particulièrement dans le contexte de prochaines élections, qui pourraient créer des tensions importantes. Dans ce sens, il serait utile de mieux définir le type de soutien à apporter pour consolider les acquis. Continuer le travail conjoint dans les cinq villes serait sans doute bénéfique. Les partenariats créés avec d'autres institutions méritent aussi d'être continués et approfondis.

- Soutenir la durabilité et la réplicabilité des actions clé

Pour soutenir la durabilité et la réplicabilité des actions clé, il sera important de continuer à s'adresser aux causes structurelles de la violence en Haïti.

Dans le domaine de l'emploi, les autorités nationales pourraient s'inspirer de l'expérience réalisée par les Chambres de Commerces soutenues par le programme conjoint, dans leurs efforts de rapprocher l'offre et la demande d'emploi, en créant un système fonctionnel d'intermédiation au niveau national avec des antennes locales.

Une des priorités pour le pays est bien sur de fournir du travail aux jeunes, qui est l'un des meilleurs moyens pour prévenir la délinquance et la violence. Les agences pourraient continuer à capitaliser l'expérience des HIMO du programme conjoint. Il devrait aussi être possible de continuer à assurer un suivi des jeunes qui ont bénéficié des formations, des stages et de l'appui en entreprenariat. Une étude approfondie des quatre secteurs touchés par le programme pourrait aider à identifier les faiblesses et les obstacles liés au développement de ces filières et favoriser du même coup l'émergence économique de ces dernières. Etant donné la carence en ressources humaines dans les thématiques choisies pour la formation et l'encadrement, il serait nécessaire d'organiser un programme de formation des formateurs dans ces thématiques, afin de faciliter un transfert d'expertise aux professeurs pouvant être à même d'œuvrer dans ces thématiques.

Au delà, tout devrait être mis en œuvre au niveau du pays, avec le soutien des Nations Unies et des bailleurs, pour dynamiser l'emploi, l'employabilité et l'entreprenariat des jeunes. Soutenir les jeunes femmes entrepreneurs serait aussi très utile. Le soutien à des incubateurs d'entreprises dans les différentes villes serait aussi très approprié. Le développement de mécanismes de crédit parait aussi essentiel.

Dans de nombreux domaines, les programmes conjoints du F-ODM sur la Jeunesse, l'Emploi et la Migration pourraient fournir des expériences très intéressantes, y compris dans les pays voisins comme le Costa Rica ou le Nicaragua. L'exemple du Pérou est aussi intéressant concernant l'intermédiation entre l'offre et la demande d'emploi des jeunes.

Toutes les écoles devraient avoir plusieurs séances de formation sur la prévention des conflits et des activités concrètes de résolution non violente des conflits. L'UNESCO et la Commission Nationale de l'UNESCO devraient continuer à travailler sur les questions de curriculum, et avec les directeurs d'établissements et les maitres et professeurs dans les écoles, ainsi qu'avec un groupe de jeunes acteurs de changement qui pourraient être recrutés à partir des bénéficiaires du PC. Il faudrait envisager aussi une formation pour les formateurs et faire le suivi des formations en cours. Il convient aussi de continuer le plaidoyer avec des Directions Départementales qui n'ont pas encore été touchées. D'autres séances similaires pourraient être organisées au niveau des communautés, avec le soutien des Nations Unies et des organisations communautaires. Le Ministère de l'Education devrait penser à l'élaboration d'un curriculum court pour les jeunes à peine alphabétisés.

Il est très important de continuer de soutenir les Centres d'Ecoute, pour assurer une très bonne prise en charge des victimes. Il faudrait aussi continuer les formations pour le personnel médical et notamment pour le personnel qui travaille en fin de semaine. Il conviendrait aussi d'adapter les formations au public ciblé et de raccourcir la durée pour certains acteurs qui peuvent difficilement consacrer autant de temps à ces formations. Un centre d'hébergement des victimes pourrait être créé dans les principales villes, pour faire face aux situations souvent dramatiques des victimes. Enfin, le travail de mobilisation communautaire mérite d'être approfondi pour avoir un réel effet sur la prévention de la violence et la prise en charge des victimes, femmes et enfants.

- Donner de la continuité aux processus communautaires entamés

Fort de l'expérience des projets communautaires et des Comités de sélection et de suivi de ces projets, les organisations communautaires et les mairies sont appelées à assurer la continuité des actions entreprises. Les agences des Nations Unies et les institutions locales et nationales peuvent aussi soutenir ces efforts pour assurer la continuité des activités particulièrement prometteuses.

Il est important de continuer à contribuer au renforcement des capacités locales sur la prévention de la violence et la promotion de la cohésion sociale, en profitant des nouvelles façons de travailler et de coordonner les activités de développement dans les cinq villes que le PC a mis en place. Le renforcement des capacités de gestion des organisations mérite aussi d'être poursuivi.

Assurer les moyens de financement pour continuer les activités engagées par les mairies et organisations communautaires et les répliquer dans d'autres villes demande bien sûr des moyens financiers importants qu'il conviendrait de mobiliser.

- Renforcer les mécanismes de coordination et de S&E

Afin de donner suite au fonctionnement positif des mécanismes de coordination et de gouvernance du programme, il pourrait être utile de réfléchir aux possibilités de mettre en place une structure qui rassemblerait les acteurs clé au niveau national et local et qui pourrait assurer la continuité de certaines

activités du PC, y compris d'assurer un certain suivi post programme et de conduire des évaluations plus spécifiques.

- Continuer à travailler avec les jeunes

Il est important de continuer à travailler avec les jeunes motivés des zones défavorisées, qui peuvent être des acteurs de changement. Leur mobilisation est un élément important pour les activités de mobilisation communautaire et pour aboutir à une réduction de la violence en Haïti. La musique et le théâtre entre autres, ne doivent pas être négligés car ils peuvent donner des résultats très significatifs.

Il pourrait être utile de faire une étude ex-post de l'impact du Programme, notamment en mesurant les changements de comportement des jeunes à moyen terme, en déterminant si leurs familles les perçoivent différemment, en étudiant les effets sur la violence et la cohésion sociale dans les communautés, et en analysant les éléments qui permettraient un meilleur ancrage des changements dans le temps.

Il est aussi important d'identifier des bailleurs qui pourraient continuer à appuyer le travail dirigé vers les jeunes sur les questions de violence et de cohésion sociale.

- Accorder une attention particulière aux questions de genre

Il sera nécessaire de continuer à promouvoir la participation active des femmes dans les activités futures visant les questions de prévention de la violence et de promotion de la cohésion sociale. Les organisations et mairies et les agences des Nations Unies devraient continuer à travailler sur la thématique transversale du genre pour permettre de renforcer les interventions coordonnées de tous les acteurs.

- Renforcer le plaidoyer au plus haut niveau sur la prévention de la violence et la cohésion sociale

Il conviendrait de préparer une stratégie institutionnelle claire pour assurer une appropriation des thématiques qui étaient au centre du programme par tous les acteurs, promouvoir un ancrage institutionnel clair et faciliter le positionnement de futurs programmes ou activités des agences, sur les questions de violence et de cohésion sociale dans le paysage politique.

L'Etat haïtien doit aussi donner le ton en promouvant des lois et actions visant le strict respect des droits de la personne victime de violence, et visant à dissuader par des moyens juridiques, éducationnels et sociaux les auteurs des actes de violence.

- Soutenir les activités de recherche sur la violence de l'Observatoire

Il est important que les agences continuent à soutenir l'Observatoire, si celui-ci reprend toute sa fonctionnalité après la période de transition qui l'a caractérisé récemment.

L'Université peut aussi permettre la mobilisation d'étudiants pour continuer les études en cours et fournir un appui dans le domaine de la recherche sur les questions de violence et de cohésion sociale.

- Renforcer la communication et la dissémination des résultats

Les agences et les organisations nationales et communautaires devraient assurer un suivi des Plans de Réduction de la Violence pour qu'ils soient circulés, vulgarisés et utilisés, et s'assurer qu'ils ne tombent pas dans l'oubli après les élections municipales, et qu'ils restent au contraire au centre de l'attention. Les agences, en particulier le PNUD devraient faire un suivi rapproché de cette question. L'AECID pourrait jouer un rôle dans la stratégie à venir pour que les plans puissent être intégrés aux efforts visant à élaborer des Plans de Développement Locaux. Il serait sans doute aussi utile que les agences et l'AECID fassent un plaidoyer pour une montée en échelle de l'élaboration de plans similaires dans d'autres villes du pays.

De la même façon, il serait utile de partager les résultats et la valeur ajoutée des projets communautaires et autres lors de forums, ateliers ou autres évènements de systématisation, de capitalisation des expériences, de débats et de faire remonter les expériences locales au niveau national. L'Université et l'Observatoire pourraient sans doute aider dans ce sens.

Les produits de connaissance devraient être disponibles pas seulement sur le site web des Nations Unies, mais aussi sur d'autres sites web, ainsi que dans les bibliothèques des écoles, des universités, publiques, etc. Les réseaux sociaux pourraient aussi être utilisés pour une diffusion ciblée vers les jeunes.

Les acteurs pourraient aussi continuer d'assurer la divulgation des bulletins d'information de l'Observatoire, les numéros déjà publiés et ceux à venir ayant le potentiel d'être très utiles.

Il serait important de mobiliser les medias pour qu'ils puissent témoigner des expériences intéressantes du programme.

Faciliter la gestion des connaissances serait aussi important pour faciliter un échange vertical (du local au national), et horizontal (entre les différentes villes et organisations communautaires).

Toutes ces activités de communication seraient importantes pour susciter l'intérêt des bailleurs, des Nations Unies et des ONG internationales.

Annexes

Annexe : Abréviations

AECID	Agence Espagnole de Coopération Internationale au Développement
CIPC	Centre International pour la Prévention de la Criminalité
CVR	Community Violence Reduction (projet MINUSTAH)
HIMO	Haute Intensité de Main d'Œuvre
MCFDF	Ministère à la Condition Féminine et aux Droits des Femmes
MDG	Millenium Development Goal
MDG-F	Millenium Development Goal Fund
MINUSTAH	Mission des Nations Unies pour la Stabilisation en Haïti
MCI	Ministère du Commerce et de l'Industrie
MENFP	Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle
MJSAC	Ministère de la Jeunesse, des Sports et de l'Action Civique
MJSP	Ministère de la Justice et de la Sécurité Publique
MPCE	Ministère de la Planification et de la Coopération Externe
OIM	Organisation Internationale pour les Migrations
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
ONAVC	Observatoire National de la Violence et la Criminalité
ONU-FEMMES	Organisation des Nations Unies pour les Femmes
PARDN	Plan d'Action National pour le Relèvement et le Développement
PSDH	Plan Stratégique de Développement National
PNH	Police Nationale Haïtienne
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PPCS	*Programme conjoint* pour la Prévention des Conflits et de Cohésion Sociale
UC	Unité de Coordination (*du programme conjoint*)
UNESCO	United Nations Educational, Scientifique and Cultural Organisation
UNDAF	United Nations Assistance Framework
UNFPA	United Nations Population Fund
VNU	Volontaires des Nations Unies

Annexe : Dimensions de l'analyse et domaines de recherche

Les dimensions principales de l'analyse et les domaines de recherche que l'évaluation a proposé d'approfondir durant la phase initiale ont été les suivantes :

- La pertinence des interventions : s'agira de déterminer si le programme est pertinent par rapport aux besoins des populations cibles et des priorités nationales et locales, et des valeurs ajoutées des agences des Nations Unies. Il conviendra aussi d'analyser l'adaptation au contexte post-tremblement de terre pour comprendre comment le PCCS a su rester pertinent et se positionner après le séisme. En particulier, l'évaluation étudiera l'ajustement du PCCS et sa pertinence par rapport à ce qui se passait dans le pays.
- Les mécanismes d'adaptation : il s'agira d'analyser ce qui a été mis en place au fur et a mesure du programme, comme par exemple la pluralisation de la stratégie de création d'opportunités économiques, les choix sur les différents produits du PCCS, l'Observatoire, les Centres d'Ecoute, etc.
- L'appropriation : il s'agira de déterminer si ces interventions ont bénéficié de l'adhésion des acteurs et bénéficiaires, au niveau local et national, et si l'implication et le renforcement de la société civile à travers le PC ont été suffisants.
- La cohérence des interventions : il s'agira d'apprécier l'adéquation des moyens aux objectifs et l'adéquation des objectifs aux actions globales de développement d'Haïti. On abordera également la question des priorités entre les actions, ainsi que le lien avec les attentes initiales.
- L'efficience des interventions sera mesurée pour apprécier qualitativement si les effets ont été à la mesure des sommes dépensées et si la programmation conjointe a permis une réduction des coûts et une diminution des duplications des activités des agences et des institutions.
- L'orientation vers les résultats : il s'agira d'apprécier si des objectifs et résultats attendus clairs, précis et mesurables ont été définis et mesurés durant la mise en œuvre.
- L'efficacité des interventions : il s'agira d'examiner le niveau d'atteinte des résultats par rapport aux prévisions, ainsi que le niveau de réalisation des actions et les contraintes effectives dans la mise en œuvre des programmes. Ceci inclura l'analyse du lien entre les interventions locales et l'appui à la formulation de politiques au niveau national.
- La durabilité des résultats : c'est une dimension importante car elle permettra d'apprécier si les interventions ont engendré des activités ou des structures capables de vivre et de se développer en fonction des niveaux d'appropriation des acteurs, et si elles ont renforcé les capacités des femmes et des hommes et notamment les jeunes, tout en préservant l'environnement (notamment pour les activités à haute intensité de main d'œuvre) et en prenant en compte la dimension genre.
- Les bonnes pratiques et la réplicabilité : il s'agira de déterminer si le processus entourant les projets communautaires est effectivement une bonne pratique et si le PCCS a réellement créé une dynamique au niveau communautaire, local et national (qui sont les différents niveaux auxquels le PCCS a tenté de travailler) qu'il serait utile de réutiliser pour de futurs programmes (conjoints ou des agences individuellement).

Ces domaines de recherche ont permis de mesurer aussi l'harmonisation et l'alignement des efforts des différents acteurs, le leadership stratégique, la valorisation des partenariats, la mise à niveau et la capacitation, l'apprentissage et le partage de connaissances, la flexibilité en fonction du contexte volatile, les innovations, la responsabilité sociale (à l'endroit de la communauté, les femmes et les enfants affectés par la violence), la création de la valeur ajoutée, etc. Les dimensions principales de l'analyse ont aussi eu comme objectif transversal d'analyser la mise en œuvre de la réforme des Nations Unies et de la Déclaration de Paris.

Annexe : Principaux documents consultés

Le F-OMD

- Document cadre du F-OMD
- Résumé des cadres de S&E et indicateurs communs
- Indicateurs thématiques généraux
- Stratégie de S&E
- Stratégie de communication et de plaidoyer
- Directives du F-OMD pour la mise en œuvre conjointe

Documents de programme conjoint spécifiques

- Document de programme conjoint : cadre de résultats et cadre de suivi-évaluation
- Fiche de projet du programme conjoint
- Rapports de mission du Secrétariat
- Rapports de suivi semestriels
- Rapports annuels
- Plan de travail annuel
- Informations financières (Fonds d'affectation spéciale multi-donateurs)
- Evaluation à mi-parcours et plan d'amélioration
- Minutes de certaines réunions
- Certaines présentations au Comité Directeur et à l'Equipe de pays
- Principaux comptes-rendus de réunions de coordination du Comité Directeur (Janvier, Avril, Septembre, Décembre 2012, Janvier 2011)
- Rapports des Ateliers de planification stratégique (Novembre 2010, Décembre 2012)
- Bulletins d'information du programme
- Information sur le programme sur les sites web du PNUD-Haïti et des Nations Unies en Haïti
- Diagnostics communs sur la violence
- Fiche d'aperçu général sur les subventions communautaires
- Quelques documents de projets communautaires
- Présentations PowerPoint (Equipe de pays, Groupe de programme, Comité Directeur)
- Perspectives sur la victimisation des femmes en Haïti (Novembre 2012)

Autres informations ou documents

- Évaluations internes et externes, études et rapports internes réalisés par le programme conjoint (stratégie de pérennisation des acquis du PCCS)
- Documents ou rapports pertinents sur les Objectifs du Millénaire pour le développement au niveau local et national
- Documents ou rapports pertinents sur la mise en œuvre de la Déclaration de Paris et du
- Programme d'action d'Accra dans le pays
- L'UNDAF et l'ISF (Integrated Strategic Framework des Nations Unies en Haití)
- Report of the Retreat on the Integrated Strategic Framework for Haiti, Changing the practice: Coherence and innovation in a context of transition 10-11 February 2012
- Documents ou rapports pertinents sur l'initiative « Unis dans l'action » de l'ONU
- Rapports du Coordinateur Résident (2010, 2011, 2012).

Annexe : Evolution du Programme Conjoint entre 2010 et 2012

Source : Termes de référence

Contexte de 2010 :

Le tremblement de terre a eu 3 conséquences majeures sur le programme :

5) les activités qui se sont déroulées n'ont pas suivi la logique de mise en œuvre initiale, ce qui a entaché la stratégie générale du programme conjoint. Plus particulièrement, les diagnostiques communautaires n'ont pu être menés avant la mise en œuvre d'une large partie des activités de prévention alors que celles-ci auraient dû découler des PRV.
6) le taux de mise en œuvre du programme conjoint a varié de façon considérable entre les agences, ce qui a entrainé des blocages pour les plus avancés, des retards difficilement rattrapables pour les autres. Alors que 2010 a permis de mettre en œuvre certains volets du programme, d'autres sont restés sans avancée réelle ;
7) le recrutement de l'Unité d'Exécution a été considérablement retardé du fait des priorités du pays et les personnes en charge du PC dans chacune des agences ont dû répondre également à des mesures d'urgence après le tremblement de terre. Ceci a handicapé la bonne coordination du programme au niveau central mais aussi dans les régions, et a également limité la visibilité du fonds comme programme conjoint.

Malgré les obstacles, les agences ont essayé de développer au mieux les activités prévues. Plus particulièrement, les volets suivants ont pu avancer en 2010 :

1) mise en œuvre de projets HIMO avec les communautés vulnérables
2) sélection et appui technique aux organisations de femmes travaillant dans la prise en charge des femmes victimes de violence dans chacune des villes-cibles (5 organisations au total)
3) activités de sensibilisation pour les jeunes au travers de l'art ou du sport, formation des animateurs de radio communautaires et de journalistes
4) relance fragile de l'ONAVC. Celui-ci s'est redynamisé surtout à partir de janvier 2011

Il est important de noter que le PC a ajusté certaines de ses activités 2010 afin de répondre aux défis qui se présentaient. Par exemple, lors de la crise du choléra, des jeunes ont été mobilisés pour travailler dans leurs communautés et aider à l'organisation de la réponse. De même, des journalistes ont été formés avant et pendant le processus électoral houleux afin d'éviter d'envenimer les discussions et de rester professionnel dans l'analyse des faits. Enfin, une étude visant à comprendre les phénomènes de violence et de criminalité dans et autour des camps a été élaborée.

En novembre 2010, un atelier de planification stratégique ayant pour but de réaligner si besoin est le programme face aux nouveaux défis du pays a été organisé.

Durant cet atelier, les conclusions principales suivantes concernant l'orientation programmatique du programme ont été arrêtées :

- Il est recommandé que le programme conjoint continue ses activités de terrain dans les cinq municipalités cibles.
- Il est cependant envisageable de réaliser des activités en dehors des zones cibles (ex : collecte de données sur la violence à Port-au-Prince). Si une ou plusieurs agences décidaient de travailler dans une zone affectée (Port-au-Prince / Légitimes), les activités qu'elles entreprendront ne devront pas dupliquer les efforts déjà entrepris et devront se faire sur la base d'une analyse solide de la violence dans cette zone.
- L'Observatoire National de la Violence et la Criminalité peut apporter rapidement une valeur

ajoutée en produisant des données sur les violences dans l'aire métropolitaine, notamment dans les sites d'hébergement.

- Le programme prévoit la réalisation d'une activité conjointe symbolique dans chacune des cinq municipalités à l'occasion de la journée internationale de la paix (21 septembre). Ces activités seront réalisées avec l'appui d'autres partenaires.
- Le PNUD est bien placé pour travailler dans le domaine du renforcement de l'espace public et du rapprochement entre citoyens et Etat au niveau local.

A la fin 2010, le programme conjoint avait exécuté 42% du montant de la première tranche, avec des pourcentages d'exécution entre agences allant de 9% à 89% d'exécution.

Contexte de 2011 :

Au début de 2011, le Board du Programme Conjoint a été convié afin de: 1) revoir le rapport annuel 2010, 2) valider le plan de travail 2011, lequel avait été préparé sur la base des recommandations de l'atelier stratégique, et 3) entériner la demande d'extension d'une année supplémentaire (du 17 décembre 2011 au 17 décembre 2012).
En février 2011, le Secrétariat a validé l'extension du programme conjoint et du plan de travail global 2011-2012.
Le plan de travail 2011 n'a pas considérablement varié de ce qui était initialement prévu. Néanmoins quelques modifications importantes méritent d'être soulignées :

- Port-au-Prince (et les zones affectées par le tremblement de terre) est considérée pour des activités de recherche (au niveau de l'Observatoire) car les données disponibles à la fin 2010 étaient confuses, non standardisées et pas nécessairement collectées de façon rigoureuse
- Port-au-Prince a également été considéré pour des activités ponctuelles de prévention de la violence
- Des activités de renforcement des capacités pour gérer les crises au niveau des cadres supérieurs des ministères principaux ont été envisagées à la place des activités de coordination mais la crise politique n'a pas permis d'avancer avec cette activité jusqu'à présent.
- Appui à des centres d'apprentissage communautaire
- Arrêt de l'activité de formation de journalistes
- Arrêt de l'appui à la construction d'un centre intégré de la jeunesse aux Cayes

Depuis lors, le Programme Conjoint a pu lancer toutes les activités de recherche nécessaires à la mise en œuvre des activités liées à la préparation des PRV (enquête de victimisation pour la préparation des diagnostics communautaires, Mapping des partenaires pour la réduction de la violence, collecte de données statistiques sur la violence et la criminalité), de la formation professionnelle et du placement des jeunes dans des secteurs locaux porteurs, ainsi que du renforcement des capacités locales pour la prise en charge médicale des femmes victimes de violence.

Contexte 2012 :

La stratégie de mise en œuvre du PCCS en 2012 s'appuie directement sur les recommandations de l'évaluation[12] à mi-parcours qui devait orienter le cas échéant les activités du programme.
En 2012, les avancées les plus notables ont été dans les domaines suivants :

1. Diversification de la stratégie du pilier de création d'opportunités économiques :

[12] Annexe 3 : Recommandations de l'évaluation mi-parcours 2011.

- Finalisation des projets communautaires à Haute Intensité de Main-d'œuvre (HIMO).
- La formation technique / professionnelle sur des métiers porteurs.
- Le placement de jeunes au sein d'entreprises (directement ou via des Chambres de Commerce et d'Industrie).
- La promotion de l'entreprenariat, et notamment de l'entreprenariat féminin.

2. renforcement de la prise en charge médicale des personnes victimes de violence.
3. les activités de prévention de la violence auprès des jeunes : activités sportives et culturelles et développement d'un kit de gestion de conflits en milieu scolaire.
4. sur la base d'un diagnostic technique, renforcement des capacités de l'Observatoire et initiation de la stratégie de pérennisation de l'ONAVC au sein de l'Université d'Etat d'Haïti.
5. Elaboration des plans de prévention de la violence :
    - Des dépositaires formels des Plans de prévention de la violence en vue d'assurer le leadership.
    - Des priorités identifiées par les acteurs locaux en vue d'apporter des améliorations.Des micro-projets communautaires sélectionnés par les autorités locales qui prennent en compte les priorités identifiées.

Annexe :

Résumé de l'évaluation du volet sur les opportunités économiques

1. Les Projets HIMO et leurs effets

L'évaluation des projets HIMO s'est proposée de mesurer ses effets en termes de résultats spécifiques de procurer des emplois et des revenus aux personnes de la communauté parmi les plus vulnérables et estimer sa contribution aux effets du PCCS en cohésion sociale et prévention de la violence.

Un total de 449 personnes interrogées (65 %) dans les 5 villes ont répondu connaître les travaux et infrastructures effectués par les interventions HIMO. Parmi ces personnes, 68,5% se sont décrits comme bénéficiaires directs ou indirects par quelqu'un de la famille qui en est bénéficiaire. On a peut constater qui ceux qui ont participé comme bénéficiaires font partie d'une association ou d'une ONG de la communauté ou bien quelqu'un de la famille en fait partie.

Indicateur 1. Contribution au développement de la ville

62% de la population considèrent que les projets HIMO ont « contribué beaucoup au développement de la ville ». Il y a des effets immédiats très bien valorisés par la population en générale, qui par contre n'est pas toujours en mesure d'établir les effets à long terme. La perception de propreté, d'ordre, et d'embellissement de leurs secteurs ou villes est la contribution la plus appréciée par la population interrogée (70,3 %).

Indicateur 2. Génération d'emploi

50,2% des enquêtés expriment cela comme l'un des effets plus importants des interventions HIMO. Conformément aux rapports de gestion de l'OIM, près de 4010 emplois ont été créés en 2010 et 2011 (dont 1676 hommes, 1334 femmes et 1071 jeunes entre 18 et 25 ans) et d'autres en 2012.

L'ampleur des effets indirects des projets HIMO est de manière générale plus importante que celle des effets directs. Les emplois créés directement lors de la réalisation des projets HIMO génèrent des revenus directs distribués qui sont dépensés en grande partie localement ce qui induit un effet multiplicateur sur l'économie locale. Ces opportunités de travail, selon les bénéficiaires, sont une grande aide pour la communauté. Elles réduisent la violence et encouragent le travail.

Indicateur 3. Cohésion social

Les occasions de travailler ensemble pour construire un « bien public tangible » a créé des liens des participants avec leurs voisins via la « cohésion subjective » d'être « intégré ». D'un autre côté la reconnaissance de l'autre du fait des mêmes conditions au sein d' une catégorie d'inclusion sociale basique dans une société comme l'est le travail, a permis de surpasser dans quelques cas les différences entre des secteurs et des membres de la communauté.

Pour les participants, ce projet a changé le visage désolant de la communauté en un autre attrayant et a permis une meilleur cohésion sociale. La gens aux Cayes et Gonaïves ont la perception que toute la communauté a pris part au projet d'adoquinage.

L'amélioration de l'espace public, la reconstruction de routes et de parcs, vu depuis la perspective de la cohésion sociale, permet que plus d'opportunités soient données à l'intégration et a la cohésion de la communauté. Les interactions qu'ont générées les interventions HIMO ont transcendé le cercle familial et les contacts de travail immédiats.

47 % des personnes interrogées parmi les hommes et femmes considèrent que les personnes de leur communauté sont solidaires et qu'ils coopèrent pour résoudre un problème.

Indicateur 4. Action collective

La stratégie de mise en place de ces interventions a favorisé le travail collectif. Les projets ont été proposés par les communautés à travers les autorités locales (Mairie, bureau agricole, associations communautaires). Des plateformes institutionnelles ont été créées, garantissant la participation et la mobilisation de la population pour entretenir les projets avec l'appui des autorités locales. La démarche de l'OIM est très bien valorisée, et c'est un partenaire qui a réuni la communauté dans le cadre de ce projet.

L'appropriation de ces activités par la communauté a été exprimée dans l'enquête par 79% des interrogés, 82% répondant qu'un des effets est la multiplication d'initiatives par les voisins pour maintenir la propreté dans le cas de projets de gestion environnemental. L'état de ces ouvrages s'est amélioré pour 69,3 %. Enfin, ce processus a permis de renouer le lien entre les communautés et les autorités locales, ce qui permet d'apaiser les tensions qui pouvaient parfois exister auparavant.

Indicateur 5. Changements dans la perception d'insécurité

Pour la population enquêtée, les projets d'infrastructures et de reconstruction et les projets de collaboration des citoyens effectués dans le secteur pour 82%, sont les aspects qui ont le plus contribué à la sécurité de leur secteur. 54,8% des personnes interrogées visitent et circulent dans les endroits où ces projets ont été réalisés, en utilisant ainsi l'espace public de la ville.

La perception d'insécurité a diminué dans toutes les villes en comparaison à 2012. Selon les participants, avant le tremblement de terre, il y avait plus de violence à Gonaïves et aux Cayes. Maintenant, la population de ces deux villes et Saint Marc perçoit que la sécurité dans leurs quartiers s'est « beaucoup améliorée ».

Indicateur 6. Intégration sociale

Des effets de grande importance sont liés à l'insertion de personnes handicapées et à la reconnaissance et la valorisation que ces personnes ont gagnées auprès de leurs voisins et familles.

Les projets HIMO développés à Gonaïves pour l'insertion de populations avec différentes vulnérabilités ont donné à ces interventions des effets importants dans l'intégration d'individus avec une vulnérabilité particulière. Ainsi, l'insertion productive des personnes handicapées influe sur la cohésion sociale subjective, le sens d'appartenance, la reconnaissance de l'effort, la capacité à obtenir des recettes et un certain bien-être subjectif.

2. Les projets des opportunités économiques via l'employabilité

La question de l'emploi des jeunes à Haïti demeure très dépendante du dynamisme de l'économie, des politiques du marché du travail et de leur capacité à éliminer les obstacles structurels à l'emploi des jeunes. C'est un thème complexe car situé à l'intersection de plusieurs sphères : l'éducation, la cohésion sociale, l'emploi et la sécurité publique. Dans le processus d'insertion des jeunes, les interventions ont cherché à favoriser leur « employabilité » avec des formules qui combinent une formation, un stage et le « job training ».

Indicateur 1 : changement dans la qualification des conditions pour l'insertion au travail

L'accès à une formation et à une expérience de travail au sein de la population enquêtée est très limité. Parmi la population interrogée des 18-35 ans, 67% (460) n'a jamais reçu une formation pour effectuer un travail particulier ni eu l'opportunité d'un stage pour apprendre à réaliser un travail.

On a pris en considération différentes initiatives identiques développées par les agences dans les quartiers et dans les villes pour établir l'effet des autres interventions, mais la population interrogée avec une formation et une expérience pour le travail correspond majoritairement aux projets d'opportunités économiques du PCCS développé par PNUD et OIM. Ainsi, parmi les répondants, 227 sur 687 (33%) ont reçu une formation pour effectuer un travail particulier. Parmi eux, 148 sont des bénéficiaires des programmes.

Le parcours en formation rend compte de la précarité de cette population pour une insertion formelle au travail. Quand on observe les types de formations qu'ils ont reçues dans leur vie, le panorama est inquiétant. Les jeunes ont reçu des formations multiples, dans différents domaines. Par exemple, 22 % de jeunes ont reçu plus de cinq différentes formations, 20% 3 formations différentes et pour 44% des enquêtés c'est leur première formation à un travail. Après avoir fait une reclassification des métiers mentionnés, on a trouvé que certains jeunes ont suivi différents parcours dans leur formation : par exemple secrétariat avec cosmétologie et cuisine; commerce avec maçonnerie ; techniciens informatique avec cuisine et pâtisserie. Néanmoins, nombreux de ces parcours sont hétérogènes, sans aucune relation entre eux et parfois ces formations ne donnent aucune garantie pour une insertion professionnelle.

La nécessité de travailler pour obtenir des revenus place ces jeunes dans un parcours entre différents métiers qui ne leur permet pas de construire une trajectoire efficace vers une insertion réelle au travail au cas où il existerait une offre suffisante pour les intégrer.

Le fait que 11,5 % des personnes en âge de travailler dans ces villes n'ont pas trouvé un travail formel depuis plus de 5 ans suggère une accumulation de conditions qui ne leur a pas permis d'arriver à un processus définitif d'insertion. Une de ces conditions est le fait qu'ils n'ont pas reçu une formation qualifiée pour travailler, ni une expérience de stage pour qu'il leur soit possible de réussir une insertion professionnelle.

Il n'y a pas de différences selon le sexe (102 hommes et 124 femmes) dans l'opportunité de recevoir une formation contrairement à l'opportunité de bénéficier d'un stage. Ceux qui ont principalement bénéficié de cette opportunité sont les femmes avec 10 % de plus que les hommes. Cette différence est

principalement donnée par les interventions du PCCS via la Chambre de Commerce dans lequel le placement a principalement favorisé des jeunes femmes.

Une attention particulière a été portée à la dimension régionale de la formation et de l'insertion. Il y a un déséquilibre important entre les villes par rapport au capital humain des 18-35 ans qui ont reçu une formation au travail.

Indicateur 2. Insertion au travail

4 jeunes de 16 à 25 ans sur 10 enquêtés et 5 sur 10 de 26 à 35 ans sont sans emploi. La plupart des jeunes cherchent un emploi dans des proportions similaires (29 %) dans les trois groupes d'analyse (bénéficiaires, témoin, et population générale). Ce sont principalement des femmes qui recherchent un emploi alors que les hommes sont en proportion égale à la recherche d'un emploi ou étudiants. Cependant, ce sont les jeunes bénéficiaires qui se trouvent actuellement dans les meilleures conditions en ce qui concerne une insertion professionnelle.

La situation des jeunes varie d'une manière importante entre chaque ville. L'insertion est particulièrement complexe selon le niveau d'études (chez les diplômés). C'est le passage par l'apprentissage (stage ou job training) qui favorise l'opportunité d'être embauché. Le parcours des jeunes bénéficiaires définit de nouvelles attentes.

Indicateur 3. Meilleur situation économique

Le passage par l'apprentissage favorise la probabilité d'être embauché mais pas de une meilleur condition économique. Pour 41 % (270) des jeunes, leur situation économique s'est aggravée et pour 39 % (260) elle reste la même. Parmi les 20 % qui ont indiqué que leur situation économique actuelle est meilleure, 39,3 % (54) sont des jeunes bénéficiaires du PCCS. En général, la situation économique selon des groupes d'âge s'est principalement aggravée pour les personnes âgées de moins de 20 ans, et pour le groupe de 31 à 35 ans dans les trois groupes d'analyse. Cependant pour la population générale, la situation s'est aggravée dans tous les groupes d'âge.

a. La stratégie de placement comme expérience d'insertion au travail. Le regard des jeunes bénéficiaires et des entreprises de placement

Dans cette section sont présentés les résultats de l'enquête qui a été réalisée auprès de 65 jeunes et 29 entrepreneurs avec le projet d'identifier les différentes expériences et niveaux de satisfaction qui résultent de la stratégie de placement.

Le stage s'est réalisé principalement dans des petites et moyennes entreprises qui ont des activités de commerce de gros et de détail, dans des hôtels, dans la restauration et dans l'éducation. En général, les jeunes ont effectué un stage d'une durée moyenne de trois mois dans des petites et moyennes entreprises dont 27,6 % ont moins de 5 ans d'existence, 31 % ont entre 5 et 10 ans d'existence et les 41,5 % restants ont plus de 10 ans d'existence, certaines allant jusqu'à 34 ans. 65 % des entreprises interrogées (19) sont des entreprises individuelles.

L'expérience a été qualifiée de hautement satisfaisante par les bénéficiaires. La satisfaction qu'ils manifestent est principalement associée à la formation reçue et à l'expérience vécue, mais cette

satisfaction n'est en aucune façon associée à l'objectif principal qui les a motivés pour participer à ce projet et qui était de trouver un travail pour 70 % d'entre eux. Obtenir une expérience et améliorer ses connaissances, c'était un objectif secondaire pour la majorité. Deux seulement parmi les 65 personnes interrogées ont été embauché.

L'apprentissage et le processus de formation apportés par le projet semble faciliter la transmission des savoirs ou des aptitudes directement nécessaires à l'exercice de l'emploi. De plus, il permet de réduire l'insécurité des jeunes ainsi que l'incertitude de l'employeur vis-à-vis de l'employé.

Tous considèrent que la formation a été pertinente en termes de contenu, et comme explication ils mentionnent l'apprentissage d'un métier spécifique et les qualités du formateur, cela pour des formations communes à tous les stages. Ce sont les jeunes femmes (53 %) qui manifestent le plus fort niveau d'insatisfaction comparé aux hommes. Les raisons évoquées de cette insatisfaction sont le traitement reçu par les patrons et le bas salaire.

L'autoévaluation de leur performance dans le stage est très positive. Les situations de conflit ont été peu nombreuses. Néanmoins, les attentes des bénéficiaires et des entreprises ne se sont pas accomplies totalement. 18% des jeunes n'ont pas réalisé le stage dans le métier qu'ils souhaitaient apprendre. Cette situation s'est présentée principalement aux femmes.

74% des jeunes ont comblé leurs attentes. Mais comme il a été mentionné précédemment l'insatisfaction des autres 26% est d'abord associée à la promesse qu'ils seraient embauchés, puis au manque d'encadrement à l'intérieur des entreprises et enfin aux salaires peu significatifs, principalement pour les plus jeunes.

Pour les entreprises, la possibilité de recruter des jeunes employés parmi les stagiaires est une bonne chose, mais ils n'ont pas vraiment la capacité financière pour le faire. Le processus utilisé pour réaliser le placement a été qualifié comme efficace par 97 % des entreprises.

b. La stratégie de « job training » comme expérience de formation et d'insertion au travail. Le regard des jeunes bénéficiaires

Les personnes ayant participé à ce projet présentent une plus grande disposition à faire et apprendre n'importe quel type de métier puisque leur intérêt particulier s'exprime par l'envie de « faire quelque chose, être occupé ». Trouver un emploi est leur vœu le plus cher et leur premier sujet d'inquiétude, celui qui conditionne toute leur vie, aussi bien matérielle qu'affective. La pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale arrivent en deuxième position.

La compétence transmise et l'efficacité de la méthode de formation ont été reconnues par les bénéficiaires. Pour eux, la méthode d'apprentissage est la meilleure façon de se former, d'apprendre en pratiquant. Ils sont principalement non diplômés.

Pour un très petit nombre leur situation s'est améliorée. Ces bénéficiaires de job training décrivent néanmoins leur situation économique comme critique, et celle-ci n'a pas changé après leur participation au projet. L'informalité de la formation a produit une déception chez les jeunes. Malgré la formation reçue et le temps investi, ils se considèrent peu capables de réaliser le métier. Pour certains cela les a laissés dans la même situation qu'avant. Au niveau du projet de vie, cette expérience est reconnue

comme ayant eu un véritable impact sur eux, pour continuer de travailler et devenir utiles à la communauté.

3. Les projets d'opportunités économiques via l'entrepreneuriat

Ce volet des projets d'opportunités économiques vise à améliorer les conditions économiques des jeunes femmes et des jeunes hommes défavorisés par l'élaboration et la mise en œuvre d'un programme de promotion et de formation à l'entrepreneuriat, l'accompagnement au démarrage des micros et petites entreprises. Il y a un intérêt particulier à favoriser plus particulièrement les femmes dans leur autonomisation et donc dans la réduction de leur vulnérabilité. Dans le contexte haïtien actuel, l'entrepreneuriat est une voie de plus en plus attractive pour les hommes comme pour les femmes, qui y voient l'occasion de créer leur propre travail tout en faisant une activité qui leur plaît. Cependant, sans la formation adéquate et un réseau structuré pour les entourer dans leur processus de création, le risque d'échouer est très important.

Indicateur 1. Création de micro-entreprises

Les bénéficiaires du projet jeunes femmes entrepreneurs ont réussi à créer leur micro-entreprise et à la gérer. L'étude qualitative dans les cinq villes a permis d'établir que les bénéficiaires de ce projet ont créé une entreprise ou ont fortifié ce qui existait déjà. Cette information est à rapprocher des données obtenues par l'enquête dans laquelle 158 personnes sur 679 (23 %) ont eu une micro-entreprise dans les deux dernières années. Parmi ces personnes, seulement 76 (11 %) continuent toujours et 22 seulement sont des bénéficiaires. Parmi les 158, 70% ont reçu une formation, et 58 d'entre elles sont bénéficiaires des projets d'opportunités économiques de PCCS. Parmi les 70 micro-entreprises qui subsistent toujours, 26 ont commencé entre 2000 et 2010, 33 entre 2011 et 2013, et 17 ne se rappellent pas la date.

Parmi les 76 personnes qui ont actuellement une micro entreprise, 27 décrivent leur situation actuelle comme étant sans emploi et en recherche d'emploi, alors que 8, soit 10,5 % décrivent leur actuelle situation comme étant dans un emploi formel. La raison principale pour ne pas continuer la micro-entreprise est le manque de ressources. La deuxième raison regroupe les taxes et la lenteur qu'il y a au niveau de l'administration publique pour légaliser ou formaliser la micro-entreprise.

Indicateur 2. Changements dans la situation économique

Les résultats économiques sont très hétérogènes. Établir si cette intervention a contribué à améliorer la situation économique par une intervention dans l'entreprenariat a été possible au moyen des groupes focaux et des études de cas.

Les femmes entrepreneurs ont amélioré leur situation économique, mais dans des conditions de grande fragilité et avec le risque d'échouer. Par de multiples aspects, la possibilité d'avancer économiquement est bloquée. La capacité de prêt est très limitée pour tous et le manque de sérieux des initiatives ne leur permet pas d'y accéder. Pour les femmes, au moment de prendre une initiative après la participation au projet, le manque de moyens économiques et le non accès au crédit sont les difficultés rencontrées. A part les exigences qui sont déjà trop nombreuses au moment des démarches, le temps que chaque étape doit prendre est désolant selon les bénéficiaires. Les bénéficiaires réinvestissent dans le commerce un peu plus que les autres entrepreneurs.

Annexe :

Ressources humaines et financières 2010-2012 et partenaires d'exécution

Source : Termes de référence

Ressources humaines et financières du programme conjoint (2010-2012)

Le programme conjoint a un budget total de USD 7,000,000 sur trois ans. Au 31 décembre 2012, il était à 70% d'exécution globale.
En termes de ressources humaines, l'Unité d'exécution du programme conjoint est composée des personnes suivantes:

- Une Spécialiste Programme, en charge de la coordination et mise en œuvre du programme (recrutée en avril 2011)
- Une Assistante Administrative et Financière, en charge de l'administration et la gestion financière du programme (recrutée le 14 février 2011)
- Un Officier en Suivi et Evaluation, en charge du suivi des indicateurs de résultats, de l'identification des obstacles, opportunités et leçons apprises du programme (recruté en avril 2011)
- Un consultant en Plaidoyer en charge de la préparation du plan de plaidoyer et des activités de visibilité du programme conjoint (recruté en juillet 2011)
- Depuis septembre 2011, recrutement de VNU régionaux dans les provinces (en cours). Au cours de l'année 2012, les postes ont été convertis en Service Contracts. Il a été impossible de recruter une nouvelle personne pour couvrir les villes de Gonaïves et Saint-Marc. Le suivi est assuré directement par le programme au niveau de Port-au-Prince.

Les agences ont depuis 2009 identifié des points focaux en charge de la mise en œuvre du projet. Un point focal par agence. Une certaine rotation des points focaux a eu lieu ou sont en cours pour l'année 2011.

Partenaires d'exécution

ENTITE NATIONALE	NOM	ACTIVITES CONJOINTES
MINISTERES	MCFDF	Renforcement des capacités des ONG de femmes dans les villes cibles du PC
	MJSAC	Activités liées à la jeunesse (activités socioculturelles et art)
	MPCE	
DIRECTIONS DEPARTEMENTALES	Direction Départementale Planification (Nord-Ouest)	Projets places publiques PDP
	Direction Départementale MTPTC	
	Bureau Agricole Communal	
	Directions Départementales du MCFDF	Suivi des activités de renforcement de capacités des ONG de femmes
MAIRIES	Saint-Marc, Cayes, Ouanaminthe	Validation des projets d'infrastructure et Elaboration des Plans de gestion de Conflits
	Gonaïves	

	Port-de-Paix	
COMITES DE QUARTIER	Démélus Vers Développement (Port-de-Paix)	Construction d'une place publique communautaire
	Comité Couyoutte (Port-de-Paix)	Construction d'une place publique communautaire
	Comite Nan Palan (Port-de-Paix)	Projet d'assainissement et de reboisement
	Comité La Créole (Cayes) Comité La Savanne (Cayes) Comité Tabrun (Cayes-Chantal)	Projet réhabilitation infrastructures communautaires
	Comité des Handicapés de Biennac (Gonaïves)	Projet réhabilitation infrastructures communautaires
	Comité Blaukauss (Saint-Marc) Comité Portail Guêpe (Saint-Marc) Comite Portail Montrouis (Saint-Marc)	Projet réhabilitation infrastructures communautaires
RADIOS COMMUNAUTAIRES (nom + ville)	Radio Voie Payisan Sud, Cayes-Maniche Radio Imperial, Saint-Marc Radio Clarté, Gonaives radio Kiss FM, Gonaives radio 4VG, Gonaïves radio Explosion, Gonaïves radio Ozone, Gonaïves	Renforcement des capacités et activités de sensibilisation (spots et émissions contre la violence)
Secteur privé	CCIPA, CCIBA, CCISUD	Offre d'opportunités économiques aux jeunes vulnérables
ONGs	Haïti Tchaka Dance	Activités culturelles avec les jeunes et formation sur la gestion de conflits
	URAMEL	Partenaire technique de l'Observatoire (formateur des enquêteurs de l'Observatoire sur la thématique de la violence) En charge du Mapping des acteurs En charge de l'évaluation des hôpitaux et centre de sante Responsable de la formation des femmes dans les camps.
	Viva Rio (partenariat interrompu en 2012)	En charge d'un large projet de médiation et gestion des conflits autour du Camp Corail et a Delmas
	IDEJEN	En charge de l'évaluation des jeunes et entreprises pour définir la formation professionnelle et le placement des jeunes à risque
	CIPC (Centre International pour la Prévention de la Criminalité)	Partenaire technique de l'Observatoire National de la Violence et de la Criminalité
RECTORAT UEH	Observatoire National de la Violence et de la Criminalité	
Commission Nationale de Collaboration avec l'UNESCO	Contrepartie de l'UNESCO	Partenaire pour le projet d'encouragement à la recherche Partenaire pour le séminaire international sur la violence en Haïti

Annexe : Produits de connaissance du programme conjoint

Source : Programme Conjoint PCCS

TABLEAU DES PRODUITS DE CONNAISSANCE DU PCCS

No	TITRE DU DOCUMENT	TYPE DE DOCUMENT	DEPOSITAIRE	PUBLIC VISE	BENEFICIAIRES FORMES
1	Gid Fomasyon Biznis Pam	manuel de formation	MJSAC	femmes entrepreneures	156
2	Manuel de formation sur la réduction de la violence et la résolution de conflits en milieu scolaire Cadre théorique	manuel de formation	COMMISSION NATIONALE DE COLLABORATION AVEC L'UNESCO	personnel enseignant / directeurs d'école	288 enseignants 140 écoles touchées
3	Manuel de formation sur la réduction de la violence et la résolution de conflits en milieu scolaire Fiches Pédagogiques	manuel de formation	COMMISSION NATIONALE DE COLLABORATION AVEC L'UNESCO	personnel enseignant / directeurs d'école	289 enseignants 140 écoles touchées
4	Collecte et analyse de données relatives a la violence/ Boite a outil : guide a l'usage des praticiens	manuel de formation	UNIVERSITE D'ETAT D'HAITI	étudiants / personnel enseignant / organisations œuvrant contre la violence	13 représentants d'institutions publiques
5	Manyèl fòmasyon detaye pou fòmatè JESYON PASIFIK KONFLI	manuel de formation	MJSAC	AMC/ brigadiers Civiques	
6	Livre sansibilizasyon elektoral	livret de sensibilisation	MJSAC	AMC/ brigadiers Civiques / COBs	
7	Module sur la masculinité / relations hommes-femmes	module de sensibilisation	VDH		
8	Module sur les effets néfastes de la drogue	module de sensibilisation	VDH	jeunes des quartiers vulnérables	200 pairs éducateurs à Gonaïves et Port-de-Paix
9	Module sur les conflits et la violence	module de sensibilisation	VDH	jeunes des quartiers vulnerables	201 pairs éducateurs à Gonaïves et Port-de-Paix

10	Enquête de victimisation Port-au-Prince	étude	UEH / ONAVC	étudiants / personnel enseignant / organisations œuvrant contre la violence	30 enquêteurs 6 superviseurs
11	Enquête de victimisation Ouanaminthe, Port-de-Paix, Gonaïves, Saint-Marc et Les Cayes	étude	UEH / ONAVC	étudiants / personnel enseignant / organisations œuvrant contre la violence	47 étudiants UEH et URAMEL
12	Etude sur les cas de violence conjugale dans les centres de sante/ maternités	étude	URAMEL	étudiants / personnel enseignant / organisations œuvrant contre la violence	
13	Répertoire des acteurs de prévention et de prise en charge a Ouanaminthe, Port-de-Paix, Gonaïves, Saint-Marc et Les Cayes	étude	ACTEURS LOCAUX	organisations œuvrant contre la violence/ Bailleurs de fonds	
14	Etude sur les jeunes et élections et leurs implications dans les phénomènes de violence	étude	UEH	étudiants / personnel enseignant / organisations œuvrant contre la violence	
15	Etude prospective sur la surveillance des cas de violences et l'Evaluation des Hôpitaux et des cliniques	étude	URAMEL	personnel soignant / Centres de santé	
16	Prensip Kominikasyon : Tout sa-w dwe konen pou yon bon kominikasyon	outil de communication	PANOS	organisations communautaires	environ 60 membres des organisations féminines et de la société civile

LIENS INTERNET

VOLET PREVENTION

Manuel de formation sur la réduction de la violence et la résolution de conflits en milieu scolaire: Cadre théorique

Manuel de formation sur la réduction de la violence et la résolution de conflits en milieu scolaire: Fiches Pedagogiques

Manyèl fòmasyon detaye pou fòmatè : JESYON PASIFIK KONFLI

Manyèl koma rezoud konfli san tet chaje

Modil sou egalite ant fanm ak gason : Gid pou jèn k ap travay ak jèn nan nivo kominote

Modil sou dwog : Gid pou jèn k ap travay ak jèn nan nivo kominote

Modil sou vyolans : Gid pou jèn k ap travay ak jèn nan nivo kominote

Répertoire des acteurs de prévention et de prise en charge:

Ouanaminthe
Port de Paix
Port-au-Prince
Gonaives
Les Cayes
Saint Marc

VOLET OPPORTUNITES ECONOMIQUES

Gid Fomasyon Biznis Pam

ETUDES ET COLLECTE DE DONNEES

Conjuguer ensemble les genres

Les violences conjugales

Cette page web peut être accédée au lien suivant :

http://www.onu-haiti.org/joint-programmes/conflict-prevention-and-social-cohesion/outils-de-formation-et-sensibilisation/

Annexe : Liste et courte description des projets communautaires

Organisations	Ville	Volet du projet	Description
1-UJDPA- Union des Jeunes pour le Développement de Pierrot Arniquet	Cayes	Dialogue Communautaire	Formation de 20 Jeunes dans le domaine de la Gestion organisationnelle et la création de 4 Commissions de prévention de conflits intracommunautaires et une commission intercommunautaire par le biais de 13 Séances de Dialogue au niveau des Quartiers de la Savane, de Derrière Fort, de la Créole et de Anba Veritab
2-EADS- Etudiant en action pour le développement du sud	Cayes	Création d'opportunités économiques	Formation de 60 jeunes professionnels et de 20 aspirants professionnels de (derrière fort, la savane, la créole et Anba Veritab) sur l'entreprenariat et la création de Mutuelle solidarité entre les bénéficiaires
3-APPARTS- Association pour la Promotion de la Paix par les Arts	Cayes	Formation et Sensibilisation	Espace de formation et de sensibilisation de 40 jeunes artistes, contre toutes les formes de violence par des échanges, témoignages, show débats, conseils entrecoupés par des chants, et théâtre à vocation pédagogique sur la non violence.
4-VDH- Volontariat pour le Développement d'Haïti	Aquin	Création d'opportunités économiques	Formation de 60 jeunes pour la production de produits locaux et pour le développement des activités génératrices de revenus.
5-CRDH- Centre de Recherche et du Développement d'Haïti	Ouanaminthe	Dialogue Communautaire	Informations et formations des populations en gestion de conflit, en techniques de négociation et créer un panel de réflexion et de discussion avec les leaders locaux et les jeunes pour une meilleure cohésion sociale.
6-TKFD- Organisation Tèt Kole FAnm Dilè	Ouanaminthe	Formation et Sensibilisation	Formation de 60 jeunes pairs éducateurs : 30 en milieu scolaire et 30 Jeunes hors milieu scolaire en gestion de conflit afin de sensibiliser d'autres jeunes et lors des jours de marché
7-VDH- Volontariat pour le Développement d'Haïti	Ouanaminthe	Création d'opportunités économiques	Formation de 30 jeunes pour la production de produits locaux et pour le développement des activités génératrices de revenus.
8-COFA- Collectif Femmes de l'Artibonite	Gonaïves	Dialogue Communautaire	Promotion de dialogue communautaire dans sept quartiers défavorisés de la ville des Gonaïves pour prévenir la violence par le renforcement des capacités des acteurs sur les techniques de médiation et résolution pacifique de conflits.
9-VDH- Volontariat pour le Développement d'Haïti	Gonaïves	Formation et Sensibilisation	Programme de sensibilisation des jeunes par les jeunes pairs éducateurs en prévention des conflits : formation de 100 pairs éducateurs
10-VDH- Volontariat pour le Développement d'Haïti	Gonaïves	Création d'opportunités économiques	Formation de 30 jeunes pour la production de produits locaux et pour le développement des activités génératrices de revenus.
11-CAD- Centre d'Action pour le Développement	Port-de-Paix	Dialogue Communautaire	Espace de concertation entre les autorités locales et les communautés sur la violence et la criminalité par la réalisation de discussion communautaire pour le renforcement du suivi de la chaine pénale
12- VDH- Volontariat pour le Développement d'Haïti	Port-de-Paix	Formation et Sensibilisation	Programme de sensibilisation des jeunes par les jeunes pairs éducateurs en prévention des conflits : formation de 100 pairs éducateurs

Annexe :

Cadre de résultats mis à jour à la fin du programme (pour les années 2010-2011-2013)

Source : Programme Conjoint PCCS

Résultats Attendus (Outcomes & outputs)	Indicateurs Initiaux *Et nouveaux*	Ligne de base (actualisée après le 12 janvier 2010)	Cible Prévue pour l'ensemble du PC	Atteinte des cibles au 18 juin 2013	Degré/Niveau de réalisation par rapport à la cible		Commentaires
					Atteint	Non atteint	
OUTCOME 1: les capacités et mécanismes locaux pour prévenir et réduire la violence sont renforces *OUTPUT CONJOINT 1: Des opportunités socioéconomiques pour des jeunes á risque et plans de réduction de la violence sont créées* Output 1.1: les structures de gouvernance locales, incluant des représentants des communautés	**Indicateurs Output 1.1:** a. nombre de communautés dans lesquelles des enquêtes et autres moyens de collecte d'information sur les sources et formes de la violence ont été réalisées b. nombre de décisions/documents validés conjointement par les structures locales pour un consensus sur les priorités de réduction de la	Les activités de prévention/réduction de la violence restent ponctuelles et ne sont souvent pas coordonnées au niveau local et implique peu les communautés dans la conception de celles-ci. La violence reste préoccupante dans les régions cibles pour les raisons structurelles suivantes : les fortes inégalités sociales, la violence culturelle (en particulier en ce qui concerne la	a/b/c Des plans de réduction de la violence sont produits et valides conjointement avec les structures locales dans 5 régions cibles et dans au moins 3 camps de Port au Prince et servent de cadre de référence pour les activités de développement /prévention de la violence	**a**. 48 communautés sont touchées par les enquêtes et autres moyens de collecte d'information sur les sources et formes de la violence ont été réalisés **b**. 5 ateliers de décisions sont réalisés conjointement par les structures locales et le PCCS **c**. 4 Plans de réduction de la violence (PRV) sont produits	a. 80% b. 100% c. 80%	a. des enquêtes cas-témoins n'ont pas pu être réalisées dans les villes en raison du contexte difficile de réalisation de ces enquêtes par l'ONAVC c. Le plan PRV de la ville de Saint-Marc	a- **Deux enquêtes de victimisation** réalisées par ONAVC (5 villes et P-au-P) - **169 acteurs essentiels répertoriés** travaillant dans la prévention et la réduction de la violence, dont 41 à Port-au-Prince. -**15 institutions sanitaires évaluées** afin de mettre en place un système d'enregistrement, de prise en charge et de suivi des victimes de violence sexuelle. b- **5 ateliers de décisions sur les PRV réalisés et validés** respectivement par les autorités locales des 5 villes -**A partir des ateliers sélection de 12 projets prioritaires** communautaires des villes ciblées par des responsables des municipalités, des Ministères, et les autres acteurs locaux. c-**12 projets communautaires de dialogue, de sensibilisation et de**

et des autorités locales sont établies et/ou renforcées et des plans de prévention participatifs sont élaborés	violence c. nombre de plans de réduction de la violence produits	violence basée sur le genre) et le faible état de droit restent des problèmes majeurs à aborder pour prévenir la violence de façon durable				n'a pas été validé par le Maire et aucun projet communautaire n'a été mis en œuvre dans cette ville	**création d'opportunités économiques misent en œuvre** par des organisations locales pour prendre en compte des priorités dégagées lors des ateliers de PRV. - **4 municipalités engagées dans le suivi des 12 projets** communautaires sur la prévention des conflits et sur la cohésion sociale. Sauf celle de Saint-Marc. a- **7,349 personnes ont travaillé** pendant au moins 15 jours consécutifs
Output 1.2: des groupes a risque cibles bénéficient d'opportunités socio-économiques au travers de programmes a haute intensité de main-d'œuvre et de formation dans les secteurs productif porteurs	a. nombre de travailleurs jour (désagrégés par sexe) qui reçoivent des indemnités b. amélioration de la qualité de l'environnement des communautés vulnérables au travers de la réhabilitation d'infrastructures locales d. nombre de partenariats définis avec les entreprises du secteur privé pour la		a.7000 personnes (dont au moins 30% de femmes) sont employées pendant au moins deux semaines b. une trentaine de projets de réhabilitation sont menés a bien dans les communautés cibles	a. **63,27 1** travailleurs jours ont reçu des indemnités : **21, 204** femmes et **42,067** hommes. b. **31** projets de réhabilitation ont été mis en œuvre. d. **3** partenariats durables définis avec les chambres de Commerce et d'industrie pour la formation et le placement en stage/emploi de jeunes vulnérables Une stratégie durable de création d'opportunités économiques avec les CCI a été lancée sous l'appellation de K-fou BIZNIS particulièrement dans les Chambres de Commerce et d'Industrie du	a. 100% b. 100% d. 90%	d. Le manque de motivation de la Chambre de commerce et d'industrie de la ville de Port-de-Paix a entrainé l'absence de partenariat avec le Programme	d- **45 entreprises membres des CCI impliquées** dans trois villes (Cayes-Gonaïves-Saint-Marc) **22 entreprises individuelles impliquées** à Gonaïves c- **Formation professionnelle : 84 dont 50% F 50% H** jeunes formés dans les secteurs plomberie, électricité, réfrigération. **Appui micro entreprise : 396** -77 en Gestion PME et Leadership (39 femmes et 38 hommes) -85 jeunes sont formés en incitation à l'entreprenariat (53 femmes et 32 hommes) -208 femmes en gestion de micro entreprises -20 micro entrepreneurs de K-fou Biznis sont formés et enregistrés avec

	formation de jeunes bénéficiant de renforcements de capacités pour leur entreprise c. nombre de jeunes (désagrégés par sexe) formés dans les secteurs clés pour le marché de l'emploi		c/d/e.au moins 80 jeunes (40 hommes/40 femmes) formés et placés dans des entreprises privées	Sud et de l'Artibonite ainsi que dans les Centres GHESKIO de Port-au-Prince. c. **896** jeunes au total sont bénéficiaires de formation et de placement dans les secteurs clés pour le marché de l'emploi	c. 100%	c. Les projets communautaires de création d'opportunités économiques ont apporté un plus à cible (165 jeunes ont été formés et placés dans des filières économiques porteuses	l'état Haïtien -6 comptables agréés pour servir de ressources au Kfou BIZNIS afin de fournir des services d'appui comptables aux micros-entrepreneurs **Placement de jeunes en entreprise soit pour apprentissage en entreprise soit pour stage : 251 dont 136 Femmes** -68 jeunes vulnérables non diplômés (50%H et 50% F) -133 jeunes techniciens et universitaires, dont 102 filles - 50 jeunes ont bénéficié à partir de K-fou Biznis

OUTPUT CONJOINT 2: L'accès aux services de base pour les femmes et les filles victimes de violence sexuelle est amélioré et les communautés sont mobilisées contre la violence Output 2.1 des initiatives incluant des campagnes de sensibilisation, l'organisation d'événements pour les jeunes, et des études sur les sources de la violence communautaire pour réduire la violence réelle et perçue et améliorer l'accès des communautés aux services sont mises en œuvre	Indicateurs Output 2.1 : a. Nombre de jeunes formés et sensibilisés par des activités de réduction de la violence b. Nombre de réunions de dialogues communautaires multisectoriels organises au sein des quartiers cibles c. Nombre de jeunes et d'associations de jeunes mobilisés pour leur communauté	Les focus groups et le mapping orchestre par ONU FEMMES nous fournissent les éléments suivants concernant l'état de la violence dans les 5 zones cibles. Ces informations restent néanmoins relatives et incomplètes car l'enquête de perception n'a pas pu encore avoir lieu : Ouanaminthe, une perception d'augmentation de la violence a été recensée mais non vérifiée De la même façon, les conclusions du focus group organise à Port-de-Paix et les Cayes montrent une perception d'augmentation des phénomènes de violence et de criminalité.	20% de réduction de la perception de la violence et de l'insécurité par la population des communautés en deux ans	a. **14,504** jeunes formés et sensibilisés par des activités de réduction de la violence b. **63** nombre de dialogues communautaires multisectoriels organisés au sein des quartiers cibles : - des projets communautaires sur le volet dialogues communautaires sont sélectionnés c. **856** jeunes adultes mobilisés pour leurs communautés :	a. 90% b. 80% c. 80%		a. En 2013 avec l'exécution des projets communautaires de sensibilisation plus de 10,000 jeunes sont sensibilisés dans les quartiers sur les différentes formes de violences. b. En 2013 avec l'exécution des projets communautaires de dialogue/débats 63 séances de dialogues sont organisées dans les quartiers sur les conflits (intracommunautaires, intercommunautaires), sur les conflits familiaux, etc. c. En 2013 avec l'exécution des projets communautaires environ 700 jeunes leaders sont mobilisés dans les quartiers.

Output 2.2: initiatives incluant la provision d'appui médical et psychologique aux survivants de violence sexuelle et renforcement des capacités des organisations de femmes ainsi que des activités de sensibilisation sur la violence de genre mises en œuvre	a. Nombre de personnel médical formé sur la prise en charge médicale des victimes de violence basée sur le genre b. nombre de formations pour les organisations de femmes qui fournissent les services multidisciplinaires pour les femmes et filles victimes de violence c. nombre de centres d'écoute actifs d. Nombre de femmes/filles victimes de violence basées sur le genre qui bénéficient de la prise en charge multidisciplinaire dans les régions cibles	Mapping des besoins des organisations de femmes : OUANAMINTHE : Organisations de femmes actives et formées en GBV service de prise en charge disponible et sensibilisations continues mais sans obtenir une baisse de la violence faite aux femmes (perception que le GBV est en augmentation dans la région) Besoin de renforcer les capacités de la justice et de la police et de continuer l'encadrement des organisations de femmes PORT DE PAIX : Peu d'organisations de femmes dans la zone Fourniture de	Renforcement des capacités des organisations de base dans la prévention de la violence faite aux femmes et dans la prise en charge multidisciplinaire de femmes et filles victimes de violence de genre dans les 5 villes cible	a. **244** personnels médicaux formés sur la prise en charge médical des victimes de violence basée sur le genre. b. **8** formations sont réalisées pour le renforcement du personnel des centres d'écoute 1 atelier de réflexion sur comment associer les hommes à la prévention de la violence. c. **5** centres d'écoute actifs (Saint-Marc, Gonaïves, Port-de-Paix, Ouanaminthe et les Cayes) d. **2,101** femmes victimes de violence à date ont été accompagnées par les centres d'écoute dans les cas de violence basée sur le genre e. **462** rencontres communautaires ont été réalisées par les centres d'écoute, CDS et Zanmi Lasanté - Les bureaux départementaux du Ministère à la condition féminine (MCFDF) sont équipés en 47 équipements de bureaux et informatiques en vu de renforcer l'appui à l'accompagnement des victimes VBG et aux organisations de	a. 100% b. 70% c. 100% d. 100% e. 100%	b. La Formation en Safety Audits a été réalisée seulement pour le personnel de Port-de-Paix	-Mise en place de registres de certificat médical pour agression sexuelle et coup et blessure dans chaque service médical. **Synergie :** -3 centres d'écoute ont reçu des kits de médicaments pour renforcer la prise en charge des IST et des cas de viols -41 représentantes des associations féminines formées sur la prise en charge e. -Il existe un lien beaucoup plus important aujourd'hui entre les institutions de prise en charge (organisations de femmes et hopitaux) et les communautés - 5,000 personnes sont touchées

	e. nombre de rencontres communautaires	services faible Besoin en formation pour les médecins, policiers, avocats et organisations qui font de l'accompagnement de femmes victimes GONAIVES : mouvement féministe assez fort, travail en réseau intéressant et fourniture de services de très bonne qualité aux femmes victimes de violence SAINT MARC : 4 organisations de femmes actives mais sans coordination particulière entre elles LES CAYES : mouvement féministe assez faible avec seulement deux organisations de		femmes - 7 hôpitaux et centres de santé renforcés en matériels médicaux dont 22 kits de médicaments contre IST et VIH, tests de grossesse pour femme non enceinte, femme enceinte et enfants			

		femmes travaillant dans l'aide aux femmes victimes de violence					

Output 2.3: sensibilisation et éducation pour prévenir la violence, incluant la violence faite aux femmes, et promotion de la cohésion sociale renforcée au travers d'émissions de radio nationales et communautaires	a. Nombre de jeunes hommes et de femmes qui entendent et participent dans des émissions de radios sur la paix et la prévention de la violence b. Nombre de radios communautaires impliquées		Les thèmes de prévention de la violence sont traités de façon régulière et appropriée par les medias 50 inspecteurs pédagogiques et 230 directeurs d'écoles sont formés pour comprendre et gérer les manifestations de violence dans les écoles 40 animateurs de radios sont formés sur la prévention de la violence et la paix	a. **150,000** personnes sont potentiellement sensibilisées sur la paix et la prévention de la violence 114,357 hommes et femmes sont sensibilises par les centres d'écoute b. **12** radios communautaires sont impliquées	a 60% b. 80%	a. Il est difficile de déterminer le nombre de jeunes qui écoutent les émissions sur la violence à travers les émissions de libre tribune des radios communautaires b.	Le Programme et ses partenaires ont tout bien même réalisé des activités de sensibilisation de masse à travers les radios et les lieux publics de rencontres. Les radios communautaires et les centres d'écoute sont les principaux intervenants qui travaillent de concert avec les institutions d'accompagnement des groupes vulnérables comme les femmes et les jeunes. b. 1 réseau de communicateurs contre la violence est opérationnel - 21 animateurs de radios sont formés sur la prévention de la violence et la paix - SAKS forme des journalistes en gestion des appels des victimes de violence en vue de permettre aux journalistes d'appuyer les centres d'écoute dans la prise en charge des victimes de VBG -SAKS appuie la réalisation d'une émission en employabilité dans le de permettre aux jeunes d'être informé sur les secteurs porteurs de l'économie *(en cours)*

							- SAKS appuie à la visibilité du Programme conjoint auprès de la population des villes

OUTCOME 2: les capacités et systèmes nationaux pour comprendre les causes et dynamiques des crises et de la violence et pour articuler des réponses pertinentes sont renforcées *OUTPUT CONJOINT 3: La capacité nationale du gouvernement à trouver et apporter des réponses qui adressent les causes et les dynamiques de crise et de violence est améliorée* Output 3.1: des analyses multidimensionnel les empiriques et qui identifient les aspects lies au genre sont	a. Nombre de diagnostics locaux sur la violence, et notamment la violence faite aux femmes, préparés et diffusés b. nombre d'analyses sur la violence en Haïti produites et diffusées c. Etablissement d'une plateforme d'échange active avec les acteurs impliqués dans la collecte et la prévention de la violence en Haïti e. Nombre de personnes et d'organisations de femmes formées à la méthodologie du Safety Audits	L'observatoire National de la Violence et de la Criminalité (ONVC) créé en aout 2009 a été détruit après le tremblement de terre mais les données collectées depuis septembre 2009 ont été sauvegardées. Il existe peu de données fiables et harmonisées sur la violence et la criminalité en Haïti, ce qui rend l'analyse de données y relatives complexe et souvent partielle Il n'existe aucune donnée consolidée pour étudier les niveaux et formes de violence au sein des camps des zones affectées et l »observatoire a été reconnu comme particulièrement	Des analyses empiriques et reconnues nationalement et internationalem ent sur les phénomènes de violence en Haiti et des recommandatio ns aux politiques publiques sur la violence, incluant la violence faite aux femmes sont produites	a. **1** diagnostic local sur la violence existe pour chaque ville b. 35 analyses de sur la violence produites 1 module de formation à la résolution de conflit en milieu scolaire est élaboré c. **1** une plateforme d'échange est active à l'ONAVC Environ cinq réunions ont été réalisées par la plateforme d'échange sur la violence et de la criminalité e. Une dizaine de personnes d'organisations de femmes formées à la méthodologie du Safety Audits dans les communautés cibles à Port-de-Paix	a. 60% b. 70% Le module de formation à la résolution de conflit en milieu scolaire contribue fortement au progrès vers la cible c. 40% e. 50%	b. Les analyses de l'ONAVC n'ont pas suffisamment été riches La plateforme ne se réuni pas depuis plusieurs mois e. de fortes contraintes internes (géographiqu e + logistique) ont contribué à réduire le	Grâce aux informations de l'enquête de victimisation ces diagnostics existent. Cependant, ces diagnostics ne sont pas encore diffusés. b. **ONAVC : 7 analyses élaborées sur la violence en Haïti** 2 bulletins produits par l'Observatoire dont un publié à l'occasion du 25 novembre 2012 Plusieurs articles scientifiques sont produits. 1 guide méthodologique de recherche (études, enquête, etc.) en sciences sociales est finalisé (publication en 2013) 4 conférences sur la violence réalisées **UEH :** 30 étudiants sélectionnés et ont intégrés le projet d'encouragement à la recherche. 27 mémoires sur la violence sont déposés par les étudiants. 30 étudiants et 15 professeurs ont suivi la formation en méthodologie de la recherche. **Etablissements scolaires :** 288 membres du corps professoral ont été mobilisés et participés à six ateliers en vue d'élaborer le manuel national de résolution des conflits en milieu scolaire. 60 personnes ont pris part à l'atelier

développées		bien place pour mener à bien cette activité				degré de réalisation de cette activité	d'harmonisation. 140 écoles et institutions sont touchées par les séances d'information

Output 3.2: des politiques et programmes sont ajustes pour refléter des mécanismes de coordination et de prévention de la violence renforcés entre le gouvernement et les communautés locales	a. Nombre de cadres du gouvernement, incluant le MPCE formés en analyse et gestion de conflits b. Les plateformes et mécanismes de prévention de conflits sont institutionnalisés et intégrés dans des activités de développement par le gouvernement et les partenaires internationaux	Les cadres du MPCE et Ministères Sectoriels ne sont traditionnellement pas formés aux techniques de gestion de conflits Il n'existe pas de mécanismes institutionnalisés	Les acteurs du gouvernement sont formés pour gérer des crises politiques ou sociales, connaissent la thématique de la violence en Haiti et sont formes sur les options de politiques publiques	a. **NON PERTINENT** b. **NON PERTINENT**			Instabilité politique résultant du tremblement de terre puis des élections et qui n'a pas encore permis d'identifier les participants adéquats Ce genre de formation pourrait créer un changement de comportement dans le contexte de la transition politique et les enjeux de la reconstruction qu'Haïti confronte

Output 4.1: le programme conjoint est géré et suivi de façon efficace	a. Nombre de rapports narratifs et financiers soumis à temps au Secrétariat b. Nombre de minutes de réunions du programme conjoint. c. Existence d'une stratégie de communication sur les ODM claire d. Existence d'un tableau de suivi et évaluation sur les indicateurs du programme	Le programme conjoint est constitué d'un NSC, un CPSC Board et d'une Unité d'Exécution pour une durée initiale de deux ans (du 18 décembre 2009 au 17 décembre 2011	a. Les rapports narratifs et financiers répondent aux standards exigés par les bailleurs et sont acceptés par les bailleurs b. le projet est coordonne et a un impact multisectoriel c. le projet est visible et son lien avec l'atteinte des objectifs du millénaire est reconnu d. le suivi et évaluation du projet est réalisé selon une méthodologie de collecte d'information claire et efficace	a. **3** rapports narratifs et **3** rapports financiers sont soumis à temps. b. **5** minutes de réunion du Board ont été réalisées c. **1** stratégie de communication sur les OMD. d. **1** tableau de suivi et de planification actualisé régulièrement	a. 100% b. 100% c. 100% d. 100%		b. Réunions du Comité de pilotage : janvier 2011, 30 janvier 2012, 18 avril 2012, 19 septembre 2012 et 17 janvier 2013. Plusieurs minutes de réunions de coordination disponibles d. - Des rapports hebdomadaires de suivi sont soumis à l'unité d'Exécution - deux visites d'évaluations internes réalisées -une stratégie d'amélioration élaborée - une évaluation mi-parcours réalisée - une évaluation des projets de création d'opportunités économiques en cours - une évaluation finale du Programme en cours.

Annexe : Progrès cumulé depuis le démarrage *(par ville)*

OUTCOME 1: les capacités et mécanismes locaux pour prévenir et réduire la violence sont renforcés.

Source : Programme Conjoint PCCS

Objectifs	Effets escomptés		Indicateurs	Progrès cumulé à juin 2013 *(depuis démarrage jusqu'à l'évaluation finale)*					
				Gonaïves	**Port de Paix**	**St Marc**	**Les Cayes**	**Ouanaminthe**	**Port-au-Prince (Corail)**
OUTCOME 1: les capacités et mécanismes locaux pour prévenir et réduire la violence sont renforces									
OUTPUT CONJOINT 1: Des opportunités socioéconomiques pour des jeunes à risque et plans de réduction de la violence sont créées									
Output 1.1: les structures de gouvernance locales, incluant des représentants des communautés et des autorités locales sont établies et/ou renforcées et des plans de prévention participatifs sont élaborés	1.1.i.Local level multistakeholder platforms/mécanismes operational and used to discuss issues in the community and manage possible conflicts peacefully (in two years)	PNUD	1.1. a. nombre de communautés dans lesquelles des enquêtes et autres moyens de collecte d'information sur les sources et formes de la violence ont été réalisées	Données collectées par ONAVC. Rapport d'enquête de victimisation disponible	Données collectées par ONAVC. Rapport d'enquête de victimisation disponible	Données collectées par ONAVC. Rapport d'enquête de victimisation disponible	Données collectées par ONAVC. Rapport d'enquête de victimisation disponible	Données collectées par ONAVC. Rapport d'enquête de victimisation disponible	Données collectées par ONAVC. Rapport d'enquête de victimisation disponible
	1.1.ii.Violence prevention plans are used as the reference framework for local and national governmental actions, as well as for international assistance	PNUD	1.1.b. nombre de décisions/documents validés conjointement par les structures locales pour un consensus sur les priorités de réduction de la violence	Atelier de discussion pour l'élaboration du plan de prévention de la violence	Atelier de discussion pour l'élaboration du plan de prévention de la violence	Atelier de discussion pour l'élaboration du plan de prévention de la violence	Atelier de discussion pour l'élaboration du plan de prévention de la violence	Atelier de discussion pour l'élaboration du plan de prévention de la violence	Non Applicable
	1.1.iii.Increased capacity of local officials and community-based organisations in conflict management	PNUD	1.1.c. nombre de plans de réduction de la violence produits	Un Plan PRV disponible	Un Plan PRV disponible	Un Plan PRV disponible	Un Plan PRV disponible	Un Plan PRV disponible	Non Applicable
Output 1.2: des groupes a risque cibles bénéficient d'opportunités socio-économiques au travers de programmes a haute intensité de main-d'œuvre et de formation dans les secteurs productif porteurs	1.2.i. 15% increase in funds spent in these communities by local authorities, NGOs and international donors in 2 years	OIM	1.2.a .nombre de **travailleurs/jours** (désagrégés par sexe) qui reçoivent des indemnités	33.097					Non Applicable
	1.2.ii. 20% increase in youth occupation in the communities in 2 years	OIM	1.2.b. amélioration de la qualité de l'environnement des communautés vulnérables au travers de la réhabilitation d'infrastructures locales	2 routes réhabilitées : 2010-2011 2 projets conservation des sols : 2011 1 Pavage et	3 projets de conservation des sols : 2011 4 projets de captation de	1 projets de pavage de route : 2010 3 projets conservation des sols : 2011	3 routes pavées : 2011 2 réhabilitation de système d'eau : 2010-2011	4 projets de réhabilitation de canaux de drainage : 2010-2011	Non Applicable

			drainage : janvier 2012 3 Places publiques réhabilitées : juin 2012	source : 2010-2011 1 route réhabilitée : 2010		1 pont piéton : 2010 1 route éclairée et drainée : 2010		
	OIM	Nombre de personnes employées au moins 15 jours sur un chantier HIMO	7,349					Non Applicable
		Nombre d'emplois/jours créés (hommes+femmes)	33.097					Non Applicable
		Nombre d'emplois/jours créés pour les femmes	8,581					Non Applicable
	OIM	Nombre d'utilisateurs de l'infrastructure (bénéficiaires indirects)	3000	8800	200	28628	8000	Non Applicable
	PNUD	1.2.c. des études de travail et de marché sont réalisées dans les communautés afin d'orienter les formations professionnelles	Rapport d'Etude sur les métiers disponibles pour les jeunes	Rapport d'Etude sur les métiers disponibles pour les jeunes	Rapport d'Etude sur les métiers disponibles pour les jeunes	Rapport d'Etude sur les métiers disponibles pour les jeunes	Rapport d'Etude sur les métiers disponibles pour les jeunes	Rapport d'Etude sur les métiers disponibles pour les jeunes
	OIM/ PNUD	1.2.d. nombre de jeunes (désagrégés par sexe) formés dans les secteurs clés pour le marché de l'emploi	Partenaire : CCIPA, ACOTAG, Entrepreneurs, MJSAC, VDH	Partenaire : MJSAC	Partenaire : CCISUD, MJSAC	Partenaire : CCIBA, MJSAC, VDH, EADS	Partenaire : MJSAC, VDH	Partenaire : IDEJEN, GROUPE CROISSANCE, KIZUNA PROJECT, FADHRIS
			68 formés on the job training dans les secteurs clés dont 34 femmes 60 formés en montage de PME dont 28 femmes 61 placés en stage 30 femmes entrepreneurs formées en gestion PME 35 jeunes formés par VDH en Transformation de la banane, l'élevage de	33 femmes entrepreneurs formées en gestion PME	25 placés en stage 16 femmes entrepreneurs formées en gestion PME	48 placés en stage 38 femmes entrepreneurs formées en gestion PME 20 jeunes formés par VDH en élevage et pour la production de produits locaux 80 jeunes sont formés pour les quatre secteurs la coupe Couture, la Mécanique Moto, et Ebénisterie Par EADS	25 femmes entrepreneurs formées en gestion PME 30 jeunes formés par VDH dans les filières cunicole, papita et agriculture urbaine	77 en gestion PME dont 39 femmes 84 formés en plomberie, réfrigération, couture, pâtisserie, et engin lourd dont 55 femmes 14 femmes entrepreneurs formées en gestion PME

				poules et la réfrigération					
		UNDP	1.2.e .nombre de formations aux associations locales de microfinance	Activités annulées	Activités annulées	Activités annulées	Activités annulées	Activités annulées	Activités annulées
		UNDP	1.2.e. nombre de jeunes bénéficiant d'un programme de microcrédit	Activités annulées	Activités annulées	Activités annulées	Activités annulées	Activités annulées	Activités annulées
OUTPUT CONJOINT 2: L'accès aux services de base pour les femmes et les filles victimes de violence sexuelle est amélioré et les communautés sont mobilisées contre la violence									
Output 2.1 des initiatives incluant des campagnes de sensibilisation, l'organisation d'événements pour les jeunes, et des études sur les sources de la violence communautaire pour réduire la violence réelle et perçue et améliorer l'accès des communautés aux services sont mises en œuvre	2.1.i. 20% decrease in perceptions of violence and insecurity by the population in the communities in 3 years	PNUD/FNUAP/ UNESCO	2.1.a. Nombre de jeunes sensibilisés par des activités de réduction de la violence	1,480 jeunes sont sensibilisés à travers le débat, le sport et l'art 2,064 jeunes sont sensibilisées autour de la thématique de la violence (COFA) 1,200 jeunes sensibilisés par VDH	2,000 jeunes mobilisés inauguration terrain de foot 1,200 jeunes sont sensibilisés dans les quartiers sur les différentes formes de violences		480 jeunes sont sensibilisés à travers le débat, le sport et l'art 2,000 jeunes des deux sexes sont sensibilisés par UJDPA	3,600 jeunes sensibilisés à la prévention des conflits et cohésion sociale 480 jeunes sont sensibilisés à travers le débat, le sport et l'art	
				Partenaire: HTD, VDH	Partenaire: HTD, CDS, VDH, CAD	Partenaire: HTD, CAD	Partenaire: HTD, APPARTS, UJDPA, CDS	Partenaire: TKFD, CRDH, CDS	
			2.1.b.Nombre de jeunes et d'associations de jeunes mobilisés pour leur communauté par HTD	34 jeunes artistes 5 associations de jeunes par HTD 100 Pairs Educateurs sont formes pour la sensibilisation contre la violence dans les quartiers 148 jeunes formés en technique de	42 jeunes artistes 5 associations de jeunes par HTD 67 jeunes venant des associations des quartiers ciblés formés sur la prévention de la violence et les IST. 100 Pairs Educateurs sont	25 jeunes artistes 5 associations de jeunes par HTD	32 jeunes artistes 6 associations de jeunes par HTD 40 jeunes pairs formateurs sur la violence à travers la musique 30 jeunes leaders des 4 quartiers et des zone avosinantes(Aquin Torbeck, Arniquet, St Jean du sud)	55 pair(es)-éducateurs 67 jeunes venant des associations des quartiers ciblés formés sur la prévention de la violence et les IST.	

				résolution pacifique de conflits	formes pour la sensibilisation contre la violence dans les quartiers 49 médiateurs communautaires formés par CAD		67 jeunes venant des associations des quartiers ciblés formés sur la prévention de la violence et les IST.		
			2.1.c. nombre de dialogues communautaires multisectoriels organisés au sein des quartiers cibles	40 séances de dialogue réalisées	5 séances de dialogue réalisées	N/A	13 séances de dialogue réalisées	5 séances de dialogue réalisées	
Output 2.2: initiatives incluant la provision d'appui médical et psychologique aux survivants de violence sexuelle et renforcement des capacités des organisations de femmes ainsi que des activités de sensibilisation sur la violence de genre mises en œuvre	2.2.i. Increased number of services provided to survivores of gender based violence	FNUAP	2.2.a.Nombre de personnel médical formé sur la prise en charge médicale des victimes de violence basée sur le genre	N/A	45	114	50	35	
	2.2.ii. Increased number of cases of sexual violence reported to the police	ONUFEMMES	2.2.b.nombre de formations pour les organisations de femmes qui fournissent les services multidisciplinaires pour les femmes et filles victimes de violence	6	2	2	2	0	
			Nombre de personnels d'organisations de femmes formés	667	53	117	65	0	
	2.2.iii. Increased awareness of gender based violence within women's organizations	ONUFEMMES	2.2.c. nombre de centres d'écoute actifs	Partenaire: AFPROG Actif depuis: 1er semestre Partenaire: AFPROG	Partenaire: MOFAP Actif depuis: Sept 2011 Partenaire: MOFAP	Partenaire: OFC Actif depuis: 1er semestre Partenaire: OFC Organisation Femmes des Charettes)	Partenaire: GADES Actif depuis: 2 juillet 2011 (mais actif depuis mars 2010) Partenaire: GADES	Partenaire: KOFANE Actif depuis: Sept 2011 Partenaire: KOFANE	
	2.2.iv. Increased awareness of gender based violence within local authorities and communties on gender based violence	ONUFEMMES	2.2.d. Nombre de femmes/filles victimes de violence basées sur le genre qui bénéficient de la prise en charge multidisciplinaire dans les régions cibles	350	579	301	753	118	
			(Dont nombre de femmes appuyées pour des actions en justice)	*24*	*2*	*74*	*9*	*2*	
			Nombre de personnes sensibilisées)	3,163 personnes sensibilisées par AFPROG	10,195 personnes sensibilisées par MOFAP; 750 personnes (Une Emission de radio de 15mn sur	3,302 personnes sensibilisées par OFC	102.000 personnes; (spots audio et vidéos diffusés au moins 3 fois jour sur 3 chaines de TV et 5 stations de	1,600 personnes sensibilisées par KOFANE ; 750 (3 jours d'Emissions de radio sur les VBG	

					les VBG pour la promotion de l'ouverture du centre en Juin 2011) MOFAP		radio depuis septembre 2011 (GADES)	durant les fêtes patronales en Aout 2011) KOFANE	
		UNESCO	2.2.e. nombre de rencontres communautaires et spots de télévision et radios qui transmettent des messages sur la prévention de la violence basée sur le genre	62	97	263	34	6	
Output 2.3: sensibilisation et éducation pour prévenir la violence, incluant la violence faite aux femmes, et promotion de la cohésion sociale renforcée au travers d'émissions de radio nationales et communautaires	2.3.i. Nombre de jeunes hommes et femmes sensibilises a la paix et a la prévention de la violence	UNESCO	Nombre de radios communautaires appuyées dans leur fonctionnement	4	2	2	2	2	
			Nombre de personnel/journalistes de radios communautaires formées	5	4	4	4	4	
			Nombre de radios communautaires impliquées dans des activités de sensibilisation	4	2	2	2	2	